

ERNEST MYRAND

M. DE LA COLOMBIÈRE

ORATEUR

HISTORIQUE D'UN SERMON CÉLÈBRE

PRONONCÉ

à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, à l'occasion de la levée du siège de cette ville, et répété, le 25 octobre 1711, à la nouvelle du désastre de la flotte anglaise sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs.

SUIVI

des relations officielles de Frontenac, Monseignat et Juchereau de Saint Ignace.—Notices critique et biographique, etc.

MONTRÉAL

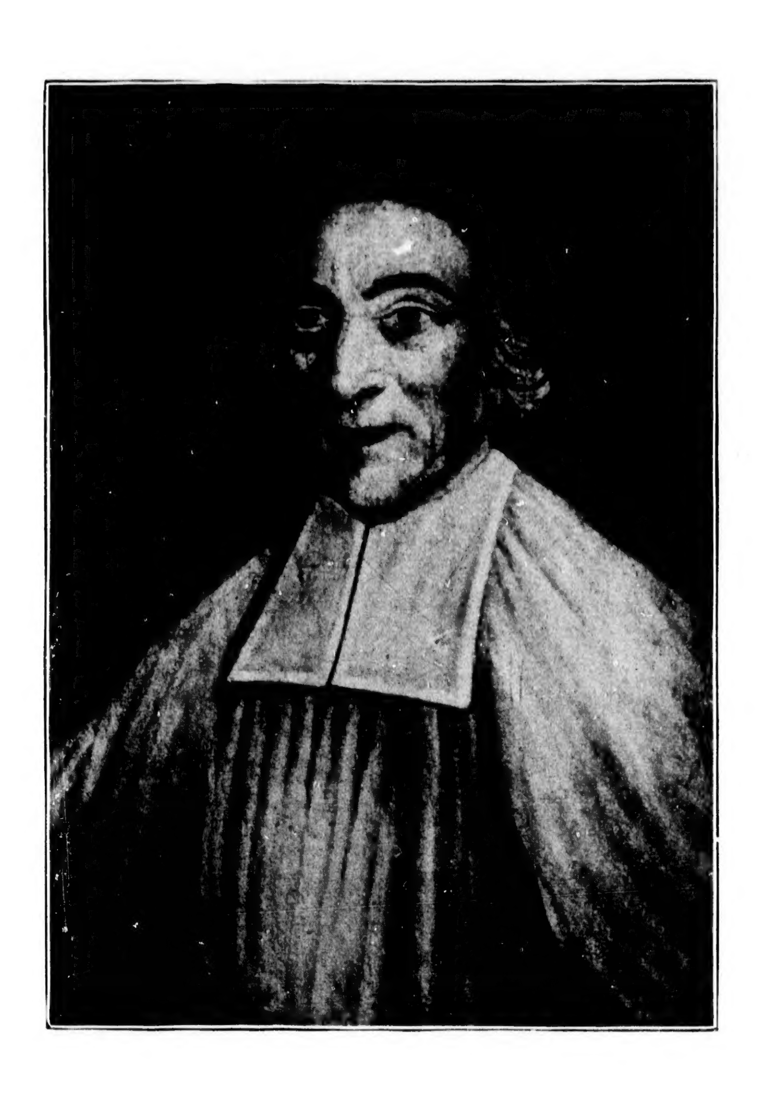
CADIEUX & DEROME

ÉDITEURS

1603 RUE NOTRE-DAME

1898

M. DE LA COLOMBIÈRE
ORATEUR



ERNEST MYRAND

M. DE LA COLOMBIÈRE

ORATEUR

HISTORIQUE D'UN SERMON CÉLÈBRE

PRONONCÉ

à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, à l'occasion de la levée du siège de cette ville, et répété, le 25 octobre 1711, à la nouvelle du désastre de la flotte anglaise sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs.

SUIVI

des relations officielles de Frontenac, Monseignat et Juchereau de Saint Ignace.—Notices critique et biographique, etc.

MONTRÉAL
CADIEUX & DEROME
ÉDITEURS
1603 RUE NOTRE-DAME
1898

AVANT-PROPOS.

Dès février, 1888, j'eus l'idée de préparer une œuvre littéraire en commémoration du deuxième centenaire de l'expédition navale des Etats de la Nouvelle-Angleterre contre Québec.

Ce travail exigeait, au préalable, de très longues et très pénibles études, de véritables fouilles archéologiques, des recherches historiques aussi multiples que variées, difficiles à suivre, longues à atteindre, vu la distance des faits et leur recul perpétuel à l'horizon.

Pour parler couramment du siège de Québec par les Puritains—la plus

hardie de leurs expéditions religieuses et politiques en Amérique—il importait non seulement de connaître les grandes et les petites actions de cet événement considérable, mais encore les figurants et les acteurs de ce drame sonore comme une armure. Il s'ensuivit un interminable travail de vérifications de faits et d'identifications de personnes, qui eut pour résultat un livre : *Sir William Phips devant Québec*. Complet par lui-même, il ne devait être cependant qu'une introduction, qu'un avant-propos, l'accompagnement *obligato* d'un roman militaire que je m'étais promis de publier à la date du 16 octobre 1890, et où l'on

eût bien parlé de Frontenac et de nos glorieux ancêtres, les soldats-paysans du 17ième siècle.

Nous sommes à huit années de là, et l'œuvre est encore à paraître. La faute en est aux études préliminaires qui ont absorbé tout ce temps avec une avidité de sable buvant une pluie d'orage. Avant que de bâtir un édifice il faut en amasser les matériaux, les bien choisir autant que les bien travailler ; c'est la raison première, la condition essentielle d'élégance et de solidité. Ainsi d'un roman historique. J'ai donc publié d'abord les pièces documentaires justificatives sans me préoccuper outre mesure de mes belles

phrases, impatientes de prendre leur essor et de planer, ailes éployées, dans l'azur littéraire.

Au nombre des archives consultées il en est une que j'avais mise à part (1) avec l'intention bien arrêtée de la publier seule, afin de mieux fixer sur elle l'attention des connaisseurs. Par une rencontre singulière, une occurrence

(1) *Sermon pour la Fête de la Victoire*—tiré des "Sermons prêchés, tant à Québec qu'à Montréal et autres lieux du Canada, par messire Joseph de la Colombière, grand archidiacre et vicaire-général du diocèse de Québec, et conseiller au Conseil Souverain de la même ville" - Tome II.—Archives inédites de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Je suis redevable et très reconnaissant à Madame l'Archiviste de la Communauté, la Révérende Mère Saint André, pour une excellente copie de ce sermon célèbre. C'est un inestimable don fait à l'histoire de notre pays.

absolument rare, unique peut-être en archéologie, ce document remarquable appartient également à deux événements historiques, parfaitement distincts, qui le réclament à ce point qu'il me serait impossible de le publier pour l'un sans le reproduire intégralement pour l'autre. Le premier de ces événements historiques est le siège de Québec par sir William Phips ; le second, l'expédition navale dirigée, vingt-et-un ans plus tard, contre la même ville par sir Hovenden Walker. Le document inédit que l'on va lire est le *Sermon pour la Fête de la Victoire* prononcé à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, par messire Joseph Séré de la Co-

lombière, grand archidiacre et vicaire-général, et répété, le 25 octobre 1711, par ce même prédicateur dans cette même cathédrale, aux grands applaudissements de l'auditoire. D'une haute valeur historique, cette œuvre oratoire est encore fort intéressante au point de vue de son mérite littéraire. Elle porte un titre flamboyant, bien propre à la mettre en vedette : *Sermon pour la Fête de la Victoire.* Fabre d'Églantine n'eut pas mieux trouvé pour les solennités républicaines de la Nature ou de la Raison. Mais nous sommes, ici, bien loin de la Révolution française, et nous précédons de cent ans et plus les prêtres constitutionnels de notre an-

cienne mère-patrie, lesquels n'ont pas laissé, que je sache, des *Sermonnaires* propres à édifier les âmes pieuses.

Cette *Fête de la Victoire* fut célébrée à Québec, le 5 novembre 1690, à l'occasion de la levée du siège de cette ville par sir William Phips, qui fut honteusement battu par Frontenac, le plus illustre des gouverneurs français du Canada.

Sans doute, l'armada puritaine se brisa au rocher de Québec ; vainement sir William Phips voulut rendre effective son orgueilleuse menace ; sa colère, comme l'effort du bombardement de ses frégates, s'évanouit en fumée. Cette expédition n'en fit pas moins courir à

la colonie le plus grand danger. Il eut suffi que la flotte ennemie demeurât huit jours de plus en rade, que John Walley se retranchât, une semaine durant, aux grèves de La Canardière, ou s'en allât camper à l'île d'Orléans. L'une et l'autre n'auraient eu qu'à se donner la peine d'attendre ; malgré le courage de ses soldats, le patriotisme de ses habitants, Québec se rendait fatalement ; la famine, encore plus irrésistible que le bras armé de la guerre, en eut ouvert toutes les portes !

Aussi, quand la flotte de sir William Phips, chargée de honte et de blessés, disparut à l'horizon de Québec, ce ne fut pas une clameur railleuse, mais une

prière ardente qui s'éleva de la nouvelle Béthulie ! Ce ne fut pas un cri de victoire, le *Vive le Roi !* officiel des champs de bataille européens au 17ième siècle ; un chant plus grave, plus recueilli, monta des églises : *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.* Au seul Dieu des Armées, la Nouvelle-France rapportait la gloire, la grâce et la faveur de son salut !

Qui véritablement avait triomphé ? *Quid dux ?* Etait-ce Frontenac ? *Quid miles ?* Etait-ce Pierre Carré, l'héroïque habitant de Sainte-Anne de Beaupré ? *Quid strata ingentia ligna ?* Etaient-ce les retranchements, les palissades ou les remparts du major Prévost ? Non

pas ! *En signum !* Regardez là-haut au clocher de la cathédrale, cette bannière de la Sainte Famille. *En victor ! Deus hic, Deus ipse triomphat !*

Chanter les victoires de Québec, en 1690 et 1711, avec l'hymne triomphal de la bataille de Carillon, n'est-ce pas deux fois commettre un grave anachronysme ? Eh ! qui m'en accuserait ? La parfaite analogie de ces trois grands faits d'armes, leurs égales intensités d'éclat, et leurs conséquences glorieuses, ne justifient-elles pas cette hardiesse littéraire ?

Passées d'ailleurs au creuset de la critique, les victoires d'octobre 1690, d'août 1711, et de juillet 1758 donnent,

à l'analyse, les mêmes éléments constitutifs, les mêmes principes essentiels de providence immédiate et de miracle absolu. *Te Deum* de Frontenac, *Te Deum* de Vaudreuil, *Te Deum* de Montcalm ne sont que de mutuels échos. En dépit des années qui espacent leurs millésimes célèbres, ces trois exploits semblent aujourd'hui synchroniques. L'histoire contemporaine du Canada les chante si près de nous que l'illusion en demeure invincible.

—" On ne savait comment témoigner sa gratitude à la Divine Majesté, écrivait l'archiviste du monastère des Ursulines de Québec, la religieuse Anne Bourdon, reconnaissant que c'était un

coup de sa puissance qui nous avait délivrés et que nous n'avions aucune part à cette victoire." (1)

La célèbre mère Juchereau de La Ferté, en religion Jeanne-Françoise de Saint-Ignace, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, disait à son tour :

" Nous n'avons pu donner une juste idée de la consternation que nous causa la venue des Anglais, ni des assauts que nous eûmes pendant le siège par les différentes alarmes que l'on prit de tout ce que l'on craignait ; mais il ne nous est pas plus possible d'exprimer la joie

(1) Cf. : *Phips devant Québec*, page 102.—Relation d'Anne Bourdon, en religion *Mère Sainte Agnès*, archiviste du monastère des Ursulines de Québec

de toute la colonie quand on les vit partir en désordre. On avait de la peine à se persuader qu'ils se retirassent, et dès qu'on ne les vit plus on pensa aux moyens de rendre à Dieu des actions de grâces publiques. Monsieur le comte de Frontenac fut un des plus zélés pour en marquer sa reconnaissance. Il fit chanter le *Te Deum* dans la cathédrale avec toute la solennité requise. On fit après une procession magnifique dans toutes les églises de Québec ; on leur porta l'image de la très sainte Vierge en triomphe, comme notre libératrice qui avait vaincu nos ennemis. Tout retentissait des louanges de la Reine des

Anges et des hommes qui venait de nous donner des témoignages si singuliers de sa maternelle protection. On établit la fête de *Notre-Dame de la Victoire* dans l'église de la basse-ville pour mémoire éternelle de la défaite des Anglais. *Monsieur de la Colombière, archidiacre, y prêcha, avec son éloquence ordinaire*, et en fidèle serviteur de Marie, sur les obligations que lui avait la Nouvelle-France et ce qu'on devait faire pour en mériter la continuation. On lui attribua toute la gloire de cette victoire, sans parler de la prudence des gouverneurs, de la valeur des officiers, ni de la bravoure des soldats et des habitants, ce que pas un

ne trouva mauvais tant on était persuadé qu'Elle seule avait repoussé nos ennemis. La dévotion envers Marie s'augmenta beaucoup en ce pays." (1)

D'autre part, le jésuite Michel-Germain de Couvert racontait que " la bannière de Notre-Dame a toujours été exposée au haut du clocher de la grande église depuis que les Anglais ont paru devant Québec jusqu'à leur départ. C'est sous ce saint drapeau que nos pauvres habitants ont combattu et vaincu. Et, en mémoire d'une protection de Dieu si visible et si extraordinaire obtenue par l'intercession de

(1) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*— édition de 1751, pages 332 et 333.

Notre-Dame, on donnera le nom de *Notre-Dame de la Victoire* à une église qui est commencée depuis quelques années (1688) et qu'on achèvera de bâtir au milieu de la basse-ville. (1) Outre cela, tous les ans, à perpétuité, on fera une grande fête avec procession solennelle, le quatrième dimanche d'octobre." (2)

L'expédition de sir William Phips n'était donc pas aussi méprisable qu'on

(1) Les autorités politiques et religieuses du pays s'inspirèrent très probablement en cette circonstance du bel exemple de Louis XIII, élevant une église en l'honneur de la sainte Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame de la Victoire*, comme témoignage de sa reconnaissance pour la prise de La Rochelle.

(2) Cf.: *Archives nationales*—K 1374, no 80 – Paris, France.

ne le croit généralement dans nos écoles élémentaires ou académiques. Malgré qu'elle s'abîma dans toute l'horreur d'une catastrophe, elle eut pour la Nouvelle-France un résultat désastreux, une conséquence fatale ; elle apprit aux Anglais le chemin du Canada. Cotton Mather prédisait comme Cassandre lorsqu'il écrivit, à notre égard :

" Like Israël engaging against Ben-
" jamin, it may be we saw yet but the
" *beginning* of the matter ; and that *the*
" *way to Canada now being learnt*, the
" foundation of a victory over it might
" be laid in what had been already
" done."

En français, cette phrase sinistre se traduit par le vers de Musset :

Où le père a passé passera bien l'enfant !

Vingt-et-un ans plus tard, en 1711, un autre amiral anglais, sir Hovenden Walker, partait de Boston. 84 bâtiments de guerre et 9,500 soldats l'accompagnaient à la conquête, apparemment définitive, de la Nouvelle-France. Jamais la colonie n'avait encore été menacée d'un plus grand danger. Mais, encore une fois, la Providence la sauva. Une violente tempête s'étant élevée dans la nuit du 22 août, huit des plus gros navires de la flotte furent jetés à la côte et douze cents hommes périrent.

Tout l'effort de la formidable armada se perdit sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs. Désespéré, anéanti, Walker rebroussa chemin, écrasé sous la responsabilité d'une catastrophe qui pesait deux fois le poids du sang anglais répandu à l'expédition des Puritains.

Au sujet de cette miraculeuse délivrance, la mère Juchereau de St-Ignace écrivait derechef dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec :*

" Nous avions un très juste sujet de
" rendre grâce à Dieu. La première
" fête solennelle que l'on en fit fut
" celle de *Notre-Dame de la Victoire*
" (célébrée cette année-là, 1711, le 25
" octobre) que l'on nomma *Notre-*

" *Dame des Victoires*, n'attribuant pas
" moins la seconde que la première à
" la très sainte Vierge. *Ce fut encore*
" *monsieur de la Colombière qui prêcha*,
" *avec un nouveau zèle, son triomphe*.
" Il fit voir combien nous lui étions re-
" devables et à quelle fidélité ce bien-
" fait nous engageait. Comme tous ses
" auditeurs étaient dans des transports
" de joie et qu'ils ne doutaient pas que
" le ciel ne s'en fût mêlé, sa prédica-
" tion fut écoutée et suivie de grands
" applaudissements. Et la dévotion
" envers la très sainte Vierge fut mieux
" établie que jamais." (1)

(1) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* — édition de 1751, pages 485 et 486.

Ce sermon, fameux déjà par l'importance capitale des événements militaires et politiques qui l'ont inspiré, l'est encore davantage par les merveilleuses coïncidences qu'on y découvre : similitudes du péril, du salut, du miracle ; identités du sujet, du discours et de l'orateur ; même auditoire, même tribune. Je dis bien : similitude de péril : 1690, l'armada de sir William Phips ; 1711, l'armada de sir Hovenden Walker ; — similitude du salut : la très sainte Vierge seule invoquée ; — similitude du miracle : à la très sainte Vierge seule rapportés la gloire et le secret de la victoire ; — identité du sujet : Marie triomphante exaltée par la Nouvelle-

France rachetée, *Kebeka liberata* ; — identité du discours : le sermon prononcé le 5 novembre 1690, exactement répété le 25 octobre 1711 ; —identité de l'orateur : l'archidiacre Joseph Séré de la Colombière ; — même auditoire : la population de Québec ; — même tribune : la chaire de Notre-Dame !

En vérité, Madame l'Archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Révérende Mère Saint André, eut la main heureuse le jour qu'elle découvrit, dans les manuscrits vénérables de son couvent, le sermonnaire d'un des plus célèbres prédicateurs de la Nouvelle-France. L'allocution qu'elle a transcrite est à la fois un document littéraire et historique

aussi rare que précieux. C'est une primeur véritable que je suis fier d'offrir aux classes instruites de notre population si profondément catholique et française.

ERNEST MYRAND.

SERMON

POUR LA

FÊTE DE LA VICTOIRE

Prononcé dans l'église cathédrale de Québec, par messire Joseph de la Colombière, le dimanche, 5 novembre 1690, à l'occasion de la victoire remportée par Frontenac sur la flotte de l'amiral Phips, et répété, vingt-et-un ans plus tard, le dimanche, 25 octobre 1711, par le même prédicateur, dans cette même église cathédrale de Québec, à l'occasion de la dispersion de la flotte de l'amiral Walker, et de la perte de ses transports sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs.

Salvasti nos de affligentibus nos et odientes nos confudisti.
Vous nous avez délivrés de nos persécuteurs et vous avez confondu nos ennemis. (Psaume 43, v. 8.
In hac vice victoria non reputabitur tibi quia in manu mulieris tradetur Sisara.
Cette fois-ci la victoire ne nous sera point attribuée ; ce sera une femme qui en aura tout l'honneur. (Les Juges, ch. 4, v. 9.)

Chrétiens auditeurs,

Il n'y a personne en Canada qui ne regarde la délivrance de Québec, en mil six cent quatre-vingt-dix, et le naufrage des Anglais, en dix-sept cent-

onze, comme de singuliers effets de la protection de la sainte Vierge. Tout le monde convient que ce sont des espèces de miracles qu'Elle a faits en faveur de cette colonie et pour lesquels on lui doit une éternelle reconnaissance. Mais on n'a pas encore assez fait de réflexion sur une vérité qui n'est pas moins évidente que ces signalés bienfaits, qui est que les deux victoires que la mère de Dieu a remportées sur eux (*les Anglais*) n'est que la moitié de celle qu'elle avait projetée, parce que son dessein était aussi par ce moyen de nous vaincre nous-mêmes. Elle n'a pas encore pu venir à bout de cette entreprise. Ainsi, la victoire n'est pas

encore complète. Tandis que (1) le péché règnera dans ce pays, l'honneur qu'on rendra au triomphe de la sainte Vierge sera défectueux. Que lui servira d'avoir vaincu les hérétiques si les catholiques continuent à lui faire la guerre ? Lorsque, par un secours tout visible, Elle nous a mis à couvert de nos ennemis, Elle a prétendu nous désarmer aussi bien qu'eux, espérant avec raison qu'en nous donnant de

(1) *Tandis que*, locution conjonctive, pour *aussi longtemps que,—pendant le temps que.*

Tandis que les prophètes ont été pour maintenir la loi, le peuple a été négligent. *Pascal*

Tandis que je ferai préparer son départ,
Vous irez dans mon camp l'attendre de ma part.

Corneille.

—Cf : Littré : *Dictionnaire*, tome 4, page 2,139.

l'avantage sur une nation séparée de l'Eglise et tant de fois révoltée contre ses rois légitimes, nous cesserions de nous révolter nous-mêmes contre son Fils qui est notre véritable souverain, l'époux de l'Eglise et le maître de tous les rois.

La sainte Vierge a sauvé le Canada de peur qu'on y abolît les sacrements, mais c'était, en même temps, pour nous engager à en faire un meilleur usage.— Ce sera ma première partie.

Elle a sauvé le Canada parce qu'une des intentions de ceux qui l'assiégeaient c'était d'empêcher qu'on y prêchât la foi orthodoxe. Mais c'était aussi pour ouvrir les yeux des catholiques et pour

leur faire comprendre qu'il faut qu'ils profitent de cette prédication et qu'ils ne la rendent pas inutile par le dérèglement de leurs mœurs. — Ce sera ma seconde partie.

Vierge sainte, vous avez vaincu les Anglais tout fins qu'ils étaient. Les Français, animés par la confiance qu'ils ont en votre pouvoir, les ont vu fuir devant eux une fois, et une autre fois ils ont péri avant qu'ils les eussent vus. Je vous demande le secours dont j'ai besoin pour vaincre leurs vainqueurs. —*Ave Maria.*

Comme le Saint-Esprit donne souvent à Dieu, dans l'Ecriture, le nom de Dieu des armées, nous devons donner

à la sainte Vierge le nom de Générale des armées de Dieu, premièrement, parce qu'Elle a vaincu tous ses ennemis, et secondement, parce qu'Elle est à la tête de tous ses soldats. Le Saint-Esprit même, dans le *Cantique des cantiques*, la compare, Elle seule, à une armée toute entière, *terribilis ut castrorum acies ordinata*. Ainsi, tout ce que nous lisons dans l'Histoire Sainte de la valeur et de la force de Judith et de Débora, dont l'une coupa la tête à Holopherne, et l'autre perça celle de Sisara avec un clou, tout ce que nous lisons dans l'histoire profane du courage et de la prudence de Thalestris qui commandait les Amazones et de

la grandeur d'âme et de la conduite de Sémiramis qui commandait les Assyriens, n'est rien en comparaison de la force de la sainte Vierge et du nombre innombrable de troupes célestes dont Elle a le commandement.

La sainte Vierge a vaincu tous les ennemis de Dieu, car, quoiqu'il y en ait un nombre prodigieux et presque infini, ils ne forment en tout que trois diverses armées qui toutes ont été mises en déroute par la mère de Dieu, savoir : l'armée des démons, celle des hérétiques et celle des pécheurs. L'armée des démons, qui s'est opposée à la souveraineté de Dieu, celle des hérétiques, qui s'est opposée à la souveraineté de

l'Eglise et celle des pécheurs qui s'est opposée à la sainteté de l'une et de l'autre. Ces trois armées ont été battues et défaites par la Reine du ciel.

Elle a vaincu les démons, mais d'une manière bien plus glorieuse que les démons n'avaient vaincu les hommes, remarque agréablement l'abbé Rupert. Car cet ennemi du genre humain l'a vaincu par trahison, au lieu qu'il a été vaincu lui-même à guerre ouverte par une Vierge contre laquelle il a eu quatre mille ans pour se précautionner, car Dieu lui apprit, dès le commencement du monde, que quelque jour elle lui briserait la tête, *et ipsa conteret caput tuum.* D'ailleurs, si le diable a vaincu

les hommes, mais (1) les hommes, aidés de la grâce, le vainquent tous les jours. Au lieu que la sainte Vierge l'a tellement vaincu que jamais il n'a pu se relever de sa chute, ni avoir le moindre avantage sur Elle.

Au contraire, il est contraint de fuir au seul nom de son vainqueur. Une petite poignée de gens, disent saint Bernard et saint Bonaventure, n'a point tant de peur de voir fondre sur soi une grosse armée que les démons d'entendre prononcer l'auguste nom de Marie. Ces esprits rebelles, disent ces dévots docteurs, fuient avec plus

(1) D'ailleurs, *si* le diable a vaincu les hommes *mais* les hommes, aidés de la grâce, etc.,—adverbe explétif.

de précipitation au doux souvenir et à l'affectueuse invocation de la sainte Vierge que la cire ne fond lorsqu'on l'approche extrêmement du feu.

La sainte Vierge a vaincu les hérétiques et les pécheurs par ses prières, par ses conseils, par son pouvoir ; par ses prières, en obtenant leur conversion de son fils ; par ses conseils, en inspirant les docteurs qui les ont combattus ; par son pouvoir, en les renversant, lorsqu'Elle n'a pu les changer, et en procurant la fin de leur vie, lorsqu'Elle n'a pu arrêter autrement leurs pernicieux progrès. Les hérétiques et les pécheurs sérieusement convertis reconnaissent que c'est à la sainte Vierge qu'ils

sont redevables d'un si heureux changement. Les hommes doctes qui ont employé leur plume ou leur langue pour la défense de l'Eglise et pour la réformation des mœurs attribuent à la mère de Dieu tous les succès qu'ils ont eus dans leurs travaux. L'Eglise elle-même fait gloire de tenir de cette main la victorieuse punition des hérésiarques et des impies et le renversement total de leurs sectes et de leurs erreurs.

Et, certes, ce n'est pas merveille si la sainte Vierge a détruit toutes les hérésies et tous les péchés, puisqu'Elle a conçu dans son sein la Vérité et la Grâce même. Elle a vaincu en même

temps le fléau de tout ce qui leur est contraire. Ainsi comme (1) on a raison et toutes sortes de droits de l'appeler la Mère de la Vérité et de la Grâce, on a raison et toutes sortes de droits de l'appeler le vainqueur du mensonge et de l'iniquité. C'est pourquoi, il y a treize siècles que saint Athanase la nommait *la ruine de toutes les hérésies*, et saint Augustin, *l'unique espérance des pécheurs*. Tous les peuples depuis lui ont donné les mêmes titres quoiqu'en différents termes. Ce qui est confirmé par les prières de l'Eglise universelle qui tantôt se réjouit avec

(1) *Ainsi comme*, italianisme ; traduction littérale de *siccome*.

Elle de ce qu'Elle a triomphé de toutes les hérésies, *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*, et tantôt s'adresse à Elle comme au refuge et à l'avocate des pécheurs, *Refugium peccatorum, ora pro nobis peccatoribus.*

Puisque la sainte Vierge est Générale des armées de Dieu, nous devons être persuadés que c'est Elle qui nous a défendus, puisque c'est pour les intérêts de Dieu que notre grand monarque a établi cette colonie et qu'il a pris des soins et fait des dépenses immenses pour son soutien et pour sa conservation. Cette guerrière magnanime, qui de tous temps a fait les guerres du

Seigneur, n'a pu se dispenser de se mettre en campagne pour s'opposer aux desseins et pour renverser les projets de ceux qui cherchaient notre perte et notre ruine. En vain on a tenté plusieurs fois d'éteindre dans ce continent la lumière de la foi orthodoxe, en vain on a fait des efforts extraordinaires et un armement auquel on s'imaginait que rien ne pouvait résister, que peuvent les desseins des hommes contre la volonté de Dieu et le pouvoir de sa sainte Mère ? Quelque justes que fussent les mesures qu'on avait prises, elles ont été rompues ; les forces qu'on amenait pour les faire réussir, quoique plus que suffisantes, ont échoué. On a

été déconcerté parce qu'on ne s'attendait pas de trouver sur son chemin et à son passage les redoutables escadrons des esprits célestes, et encore moins de trouver à leur tête une Amazone qui, toute seule, est plus forte que toutes les armées du ciel et de la terre.

Elle a vaincu les Anglais lorsqu'ils ont assiégé Québec, puisque constamment les Anglais sont les ennemis de Dieu ; Elle les a regardés comme les instruments du démon, comme les ennemis de l'Eglise et comme les introducteurs du péché. Ainsi, Elle a usé de sa force pour les dompter et de son pouvoir pour les dissiper.

Mais une des principales raisons

pourquoi Elle a voulu s'opposer à leur dessein et renverser leurs projets c'est parce qu'ils (1) en voulaient aux sacrements et dont l'intention était de les abolir et d'en faire cesser l'usage. S'ils s'étaient rendus les maîtres de cette colonie, on n'aurait plus parlé de confession, ni de communion ; toutes ces sources de grâce qui coulent dans cette nouvelle église et qui en arrosent heureusement les plantes auraient tari. Telle était la détestable fin que se proposaient les ministres de l'enfer, cette troupe ramassée de transfuges et de sujets révoltés dans la conquête

(1) Mais une des principales raisons *pourquoi*, etc , c'est *parce qu'ils*, etc. : pléonasme dans l'expression.

de la Nouvelle-France. Tel est le déplorable malheur dont le bras de la très sainte Vierge nous a préservés. Comme c'est de son sein précieux que ces sacrés ruisseaux sont sortis, Elle en est la fidèle et la puissante gardienne. Les Anglais qui regardaient cette ville toute ouverte et dépourvue de tout ce qui est nécessaire pour soutenir un siège ne s'attendaient pas à la trouver fermée par les redoutables bataillons des esprits célestes et encore moins de trouver leur invincible Reine à leur tête. On en voulait aussi bien qu'Hérode au Saint Enfant Jésus résidant dans la sainte Eucharistie. On voulait, aussi bien que les Juifs, em-

pêcher Notre-Seigneur de ressusciter dans les âmes pénitentes. Mais la sainte Vierge a sauvé le Saint Enfant Jésus de la fureur des hérétiques et renversé les gardes qui voulaient s'opposer à la résurrection de son fils. Voilà les bienfaits dont nous lui sommes redevables. La reconnaissance qu'Elle en exige c'est le saint usage des sacrements et la cessation de l'abus qu'on en fait. Car c'est en quoi consiste tout le trésor de l'Eglise. C'est là tout le fruit de la rédemption. Quand Notre-Seigneur donnerait sa vie un million de fois pour notre salut, quand il paraîtrait de nouveau dans le monde pour y prêcher la doctrine qu'il y a répan-

due, il n'instituerait rien de plus propre pour purifier et pour sanctifier nos âmes que les sacrements. Il s'est épuisé en nous laissant ces adorables richesses qui sont le chef-d'œuvre et l'accomplissement de son amour. Ainsi, chrétiens auditeurs, ne vous plaignez point que vous manquez de moyens pour gagner le ciel dès le moment que vous avez les sacrements et des personnes qui, vous en faisant connaître l'utilité, vous apprennent les dispositions avec lesquelles vous en devez approcher. Vous avez tout ce qu'il faut pour vous faire saints.

Pourquoi pensez-vous que dans les communautés ferventes, les plus grands

pécheurs changent en peu de temps et que les âmes fidèles y font de si grands progrès dans la vertu ? C'est que, dans ces saintes maisons, on y fréquente les sacrements avec de saintes dispositions. Tout ce qu'on fait d'exercises spirituels, de mortifications, n'aboutit qu'à se mettre en état de recevoir avec fruit la sainte Eucharistie après s'être lavé dans le bain sacré de la pénitence. Si les gens du monde se préparaient avec les mêmes soins à recevoir les mêmes grâces, ils en tireraient les mêmes avantages. Mais voyez jusqu'où va la malice et l'artifice des démons : voyant que les sacrements sont une ressource infaillible pour les

âmes, ils font en sorte qu'il y en a plusieurs qui s'en éloignent, et que, parmi celles qui en approchent, il y en a beaucoup qui en abusent. Ainsi je regarde l'Église du Canada assiégée par les démons comme la petite ville de Béthulie lorsqu'elle était assiégée par l'armée formidable d'Holopherne. Ce capitaine étant dans la résolution de donner un assaut général à la ville, découvrit la source qui, passant par un aqueduc, fournissait aux assiégés toute l'eau qui leur était nécessaire. Pour lors il ne douta point qu'il ne prit la ville sans faire aucune perte. En effet, il fit couper l'aqueduc. Mais comme il y avait encore près des murs quelques

petites sources où ces pauvres assiégés venaient puiser à la dérobée, Holopherne les fit garder. " C'est le moyen, lui dirent les Ammonites et les Moabites, de venir à bout de nos ennemis sans tirer l'épée, *sine gladio interficies eos.* L'aqueduc public des chrétiens assiégés par le démon ce sont les sacrements. A l'égard des libertins il fait couper cet aqueduc, en les éloignant entièrement de ces sources de grâces, et faisant en sorte qu'elles ne coulent jamais dans leurs âmes. Mais, à l'égard des chrétiens qui les veulent fréquenter il met des gardes à ces fontaines, non pas pour les empêcher de boire, mais pour les empoisonner. Ces

gardes sont les habitudes du péché mortel ; dans l'un c'est l'habitude de dire des paroles déshonnêtes, dans l'autre c'est l'habitude de la médisance, dans l'autre c'est l'habitude de l'ivrognerie, dans l'autre c'est l'habitude du luxe, de l'impureté, du larcin. Les âmes dans cet état courent aux sources des sacrements sans prendre garde que ces sources, qui d'elles-mêmes sont vivifiantes, deviennent mortelles et envenimées quand elles sont gardées par le démon de l'habitude au péché.

Vierge Sainte, vous êtes la Judith de l'Eglise ; c'est à vous de couper la tête à son Holopherne pour mettre tous vos enfants et tous vos serviteurs

dans la liberté de se désaltérer. L'Holopherne du Canada c'est le sacrilège, cent fois plus à craindre pour cette Eglise que tout l'univers, quand il serait conjuré contre elle. Il se montre, comme le Cerbère, à trois têtes : la pudeur, (1) la négligence, l'insensibilité. La pudeur, (*la fausse honte*) qui craint de se déshonorer ; la négligence, qui craint la peine de s'examiner, l'insensibilité qui ne veut pas s'attendrir. Pendant le cours de cette année on a tâché de vous apprendre divers moyens de couper ces trois têtes

La *pudeur*, pour la *fausse honte*, le *respect humain* : latinisme qui n'était pas encore éliminé de la langue française.—L'*insensibilité* est ici synonyme d'*endurcissement*.

hideuses, mais en ce jour de Notre-Dame de la Victoire, il faut qu'elles soient étouffées par le seul souvenir du bienfait que vous avez reçu de la sainte Vierge.

Quoi donc doit dire une âme que la honte de déclarer ses péchés a retenu jusqu'à ce jour? " Sans la sainte Vierge je serais présentement dans l'impuissance d'avoir l'absolution en déclarant mes péchés. Et parce qu'Elle m'a procuré l'avantage de les déclarer je me priverai de la grâce du pardon que j'en puis recevoir en ne les déclarant qu'à demi,— et par-dessus cela je commettrai un horrible sacrilège ? Parce qu'Elle m'a délivré de mes enne-

mis je mettrai son Divin Fils entre les mains des siens ? Si je paie ainsi ma bienfaitrice, que ferai-je à mes persécuteurs ? "

" La sainte Vierge a retardé la " marche des Anglais de peur que " nous fussions surpris," doit se dire à elle-même une personne négligente, " Elle s'est appliquée pendant plu- " sieurs mois à nous ménager le temps " de les recevoir. Et moi, faute d'étu- " dier mes obligations et d'examiner " sérieusement et de bonne foi sur les " devoirs de mon état, je ferai de mon " cœur la prison et le théâtre du " supplice de son aimable Jésus ?

" Mes besoins ont attendri la Reine

" du ciel ; sa bonté à me secourir a " prévenu mes larmes et passé mes " espérances," doit se dire un cœur endurci. " Et je n'ai point encore " soupiré, pleuré, sangloté pour un " océan d'afflictions dans lequel j'ai " plongé cette tendre Mère par mes " infidélités et par mes crimes. Mère " de tendresse et de compassion, par- " tagez avec moi cette sainte disposi- " tion ; faites que je pleure, si je ne le " puis sur votre Fils et sur vous, que " je le fasse du moins sur moi-même' " puisque je suis dans un état si " pitoyable. "

Vierge sainte, Vierge victorieuse, triomphez aujourd'hui de la pudeur,

de la négligence et de l'insensibilité ; rétablissez ainsi le respect envers les sacrements. Que ce soit la première partie de cette victoire.

La seconde sera de rétablir le saint usage de la parole de Dieu : ce sera aussi la seconde partie de ce discours.

Le second fruit de la victoire que la sainte Vierge a remportée sur les Anglais, c'est la consolation que nous avons d'entendre la parole de Dieu. Et le moyen de reconnaître cette grâce c'est d'en profiter.

Comme la parole de Dieu est une grâce très précieuse à cause de la force qu'elle a sur les cœurs, la privation de cette parole est le plus redou-

table effet de sa colère. Tous les fléaux de Dieu ne sont rien en comparaison de celui-ci, parce que, tandis qu'on entend cette voix divine, on est toujours en état d'arrêter ou du moins de suspendre les funestes effets de l'indignation du ciel, mais, quand elle vient à cesser, tous les maux sont irrémédiables.

C'est pourquoi le dernier avertissement que Dieu donne aux pécheurs c'est la menace qu'il leur fait de leur ôter ses prédicateurs. *Ecce dies veniunt*, dit le prophète Amos. Ce mot d'*ecce*, quand Dieu est en colère, est quelque chose de terrible. C'est comme s'il disait : " Enfin, voici des jours où ma

" clémence ne peut plus arrêter ma " justice. *Emittam famem in terram,* " *non famem panis neque sitim aquæ,* " *sed audiendi verbum Domini.* Je suis " contraint par vos crimes et par votre " endurcissement d'envoyer la famine " sur la terre, non pas la disette du " pain, ni celle de l'eau, qui ne seraient " pour vous que des traits de miséri- " corde, mais la disette de ma parole " qui est le comble des malheurs, et la " marque infaillible que ma colère sera " sans retour."

" *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem,*" dit-il, dans Isaïe. L'ordre en est donné. Ces nuages si féconds et dont la pluie détrempe si doucement

nos cœurs, en y faisant germer les vertus, ces nuages, dis-je, auront désormais l'immobilité et la dureté des pierres ; ils ne répandront pas une seule goutte des eaux dont vous regorgiez autrefois. *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem.* Et quand une fois vous serez privés de cette rosée céleste, il faut nécessairement que vous périssiez. *Cum prophetia defecerit, dissipabitur populus.* La cessation de la parole de Dieu est bientôt suivie de la ruine totale de l'Eglise.

La sainte Vierge en délivrant Québec l'a préservé de ce malheur qu'il avait si justement mérité. Par l'abus d'un bien si salutaire Notre-Seigneur a permis

que le Canada fut sur le point de perdre ses prédicateurs, afin qu'étant délivré de cette crainte par l'intercession et par la faveur de sa mère, il songeât sérieusement à profiter de leurs instructions. Cette colonie, aussi bien qu'Agar, s'est vue sur le point d'être chassée de la maison d'Abraham, et d'entrer comme elle dans la solitude ; mais son ange tutélaire vient lui dire, de la part de Dieu : *revertere ad Dominam tuam et humiliare sub manu illius :* retournez à votre maîtresse, la sainte Vierge, humiliez-vous sous sa main. Elle suivit son conseil. C'est pour cela qu'elle fit le vœu dont nous célébrons l'anniversaire. La sainte Vierge eut

pitié d'elle (*la Nouvelle-France*) dans l'espérance que désormais elle serait docile à la voix de son Fils et qu'elle ferait un saint usage de sa parole.

Si cela n'arrive pas, chrétiens auditeurs, et que vous méprisiez les grâces qui sont attachées à ce saint ministère, craignez que l'esprit de Dieu ne dise à vos prédicateurs ce qu'il disait autrefois à saint Paul : *Festina et exi velociter ex Jerusalem, quoniam non recipient testimonium tuum de me :* prédicateurs, hâtez-vous de sortir de Québec, parce qu'on y fait nul cas de tout ce qu'on y dit pour établir et pour persuader ma doctrine.

Pour moi, chrétiens auditeurs, quoique je ne vous aie pas prêché avec la même force ni la même onction que saint Paul prêchait autrefois aux Ephésiens, permettez-moi de me servir des termes qu'il a employés pour vous dire adieu. Et en me séparant de vous, de vous donner les mêmes instructions. Elles sont toutes comprises en deux mots : je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce. Je ne puis pas vous dire, comme cet apôtre des nations, que j'ai servi Dieu avec toute humilité, car je me sens extrêmement coupable à son égard ; mais il me semble que je puis vous protester comme lui que je suis pur et innocent du sang de

tous et que je n'ai point fui de (1) vous annoncer les vérités qui m'ont paru les plus propres pour vous convertir.

Du reste, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce. Pourvu que je vous laisse de l'amour et de l'estime pour cette parole, je ne crains point les loups ravissants que craignait le docteur des Gentils. Vous trouverez toujours dans ce pain céleste des forces

(1) —*Je n'ai point fui de* pour *je n'ai point craint de*, etc.

—*Fuir à* (*éviter de*) locution qui a vieilli.

—Ne désire donc pas, *fuis* même *à* regarder
Tout ce que sans péché tu ne peux posséder.
Corneille, *L'Imitation*.

—Il *fuit* plus que la mort la honte *de* servir.
Corneille, *Le Cid*.

Cf. : Littré : *Dictionnaire*, tome 2, page 1796.

pour leur résister. Tout ce que je voudrais vous bien inculquer c'est que vous la traitiez comme la parole de sa grâce divine, et non point comme une parole humaine qui n'a ni force, ni solidité. *Commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius qui potens est ædificare et dare hæreditatem in sanctificatis omnibus.*

Je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce, à Celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé et vous donner part à son héritage avec tous ses saints. Cette parole suffit pour achever l'ouvrage que nous avons commencé pourvu que vous la traitiez comme la Reine du ciel votre bienfaitrice l'a traitée, c'est-à-dire avec

le même respect et la même affection que vous devez traiter le sacré corps de son Fils, car la sainte Vierge avait pour la parole de son divin Fils la même estime et le même amour que pour sa personne adorable.

L'amour que la sainte Vierge avait pour son Fils a paru en ce qu'Elle l'a porté dans son sein, sur sa bouche et entre ses bras ; c'est ainsi qu'Elle en a usé à l'égard de sa parole, Elle l'a portée dans son cœur, *Conservabat omnia verba hæc in corde suo ;* Elle l'a portée dans sa bouche et sur ses lèvres : *diffusa est gratia in labiis tuis.* Ses discours n'étaient qu'une agréable et perpétuelle répétition des discours

de son Fils. Il ne faut pas s'étonner, dit un docteur, que les lèvres de la Mère de Dieu fussent des fontaines de grâces, puisqu'elles avaient été si souvent collées sur celles du Saint Enfant Jésus; Elle l'a porté dans ses bras, car c'est de toutes les créatures celle qui l'a le plus parfaitement pratiqué. C'est pourquoi le Saint-Esprit, son époux, est lui-même transporté quand il considère ses démarches et ses actions : *quam pulchri sunt gressus tui.* Le beau modèle pour les chrétiens! Voilà ce que la sainte Vierge attend du Canada à l'égard de la parole de Dieu en reconnaissance de ce qu'Elle lui a procuré l'avantage de l'entendre. Elle

veut qu'on porte cette parole dans son cœur, c'est-à-dire qu'on y pense souvent, car on pense souvent à ce qu'on aime. *Erunt verba hæc quæ ego præcipio tibi in corde tuo,* dit Dieu dans le *Deutéronome.* Et la Mère de Dieu se sert aujourd'hui de ces mêmes mots pour vous inspirer le même sentiment. " Sans moi, vous dit-elle, vous entendriez présentement un ministre (*hérétique*) qui vous prêcherait dans cette chaire. Pour marque de votre gratitude, gravez dans vos cœurs tout ce que vous y entendrez dire par les ministres de mon Fils : *erunt verba hæc in corde tuo.*"

Ne vous contentez pas d'assister au

sermon ni d'y être attentifs. Repassez-le dans votre mémoire quand vous êtes chez vous ; ruminez-le dans votre esprit s'il vous arrive de vous réveiller pendant la nuit. Que ce temps soit employé à approfondir les vérités qui vous ont touché. Que de conversions si l'on en usait ainsi, que de triomphes, que de victoires pour la mère de Dieu. *Erunt verba haec in corde tuo.*

Narrabis ea filiis tuis. C'est la suite de ce verset du *Deuteronome.* Vous entretiendrez vos enfants, votre famille, des obligations que vous avez à Dieu, c'est-à-dire qu'il faut que la parole de Dieu soit sur votre langue.

Faites, là-dessus, une réflexion, chrétiens auditeurs. Si on prêchait dans Québec une fausse ou une nouvelle doctrine, on en parlerait dans toutes les maisons. Par la miséricorde de Dieu et par le pouvoir de notre auguste Reine, la sainte Vierge, on n'y prêche que la doctrine de Jésus-Christ. Et tout le monde est muet.

Narrabis ea filiis tuis.—C'est dans les conversations familières, c'est dans les entretiens secrets et particuliers que la parole de Dieu jette insensiblement de plus profondes racines. Et comme il arrive quelquefois qu'une plante arrosée par le soin spécial et assidu du jardinier croît beaucoup

davantage (1) que par les grosses pluies du ciel, ainsi souvent il arrive qu'un pécheur est gagné par une sainte conversation après avoir résisté aux exhortations les plus fortes et aux sermons les plus pathétiques. Là-dessus on s'excuse sur la pernicieuse coutume du monde où l'on est en possession de ne jamais parler de Dieu. Et c'est justement pourquoi il faut que les chrétiens en parlent dans leurs familles. Du temps des apôtres, c'était un crime de parler de Jésus-Christ ; cependant leurs disciples, les nouveaux chrétiens, ne parlaient d'autre chose dans leurs maisons. Dans la

(1) Beaucoup davantage, pour *beaucoup plus.*

terre de Hus, qui était le pays de Job, tout le monde idolâtrait, tout le monde sacrifiait au diable. Cependant, ce saint homme ne laissait dans sa maison de sacrifier au vrai Dieu. *Narrabis ea filiis tuis.* Contre la coutume et son torrent impétueux il faut que les chrétiens se mettent en possession de parler de Dieu, du moins dans leurs maisons où ils sont les maîtres, et quand une fois on sera réformé dans les maisons, le public, qui n'est composé que de ceux qui en sortent, sera bientôt réformé lui-même.

Legabis ea quasi signum in manu tuâ.— Enfin il faut porter la parole de Dieu dans les mains. C'est ici le

principal. Car ce qui décrie l'Eglise catholique dans l'esprit des faibles, dont le nombre est infini, c'est qu'on y prêche la plus belle de toutes les morales et qu'on y mène à même temps (1) la vie la plus naturelle et la plus sensuelle et même la plus criminelle de toutes les vies. On se tue de dire (2)

(1) *A même temps*, pour *en même temps*. La préposition *à* est ici prise dans le sens de *en* avec le participe présent. L'emploi de *à* était très varié et très étendu dans l'ancienne langue française où il représentait les trois prépositions latines *ad* (vers), *ab* (de) et *apud* (chez, avec). De nos jours il a disparu de plusieurs constructions où il figurait au dix-septième siècle.

(2) *Se tuer de*, pour *faire incessamment*.

Je me tuais moi-même à tous coups *de lui dire*
Que mon âme pour lui n'a que de la froideur.
Corneille.

Monsieur est au désespoir ; *il se tue de dire* qu'elle ne prétend à rien. —*Sévigny.*

—Cf. Littré : *Dictionnaire*, tome 4, page 2376

qu'on prêche d'une manière apostolique en Canada. Quels sont les fruits de ces sermons ? Des haines publiques, des médisances perpétuelles, des scandales horribles sur toutes sortes de matières. La plupart de ceux qui sont éloignés des grands désordres, que veulent-ils ? Des années, et puis des années, et souhaitent de n'en voir jamais le bout. Ils font ce qu'ils peuvent pour mourir un peu plus tard et ne font rien pour ne mourir jamais.

Estote factores verbi et non auditores tantum. – Que pourrai-je faire, chrétiens auditeurs, pour vous engager à mettre en pratique les vérités que j'ai eu l'honneur de vous annoncer ? Je me

souviens d'avoir lu autrefois que Lycurgue, le législateur des Lacédémoniens, étant sur le point de quitter ce peuple après lui avoir donné de fort belles lois, l'engagea adroitement à les observer, du moins jusqu'à son retour. Mais il ne revint pas ; afin que cette obligation fut éternelle. Si on voulait me promettre d'observer les maximes que j'ai prêchées, quoique indigne, dans le cours de cette année, jusqu'à ce que je montasse de nouveau en chaire, non seulement je me priverais volontiers de cet honneur, mais je renoncerais volontiers de tout cœur à la vie pour vous procurer un si grand avantage.

Il n'y a jamais eu de si belles lois

que celles du Fils de Dieu ; les impies, les libertins, les athées en conviennent. Peut-on faire plus de promesses qu'on en fit à la très sainte Vierge d'observer ces lois, à la levée du siège de Québec et au naufrage de l'Ile-aux-Œufs ? Surtout d'observer les lois à l'égard desquelles on se sentait plus coupable ; on promit d'observer exactement la loi de la chasteté parce qu'on l'avait violée par toutes sortes d'impuretés ; la loi de la charité qu'on avait violée par toutes sortes de médisances ; la loi de la modestie qu'on avait violée par toutes sortes de vanités ; la loi de la tempérance qu'on avait violée par l'ivrognerie et par toutes sortes d'excès ; la loi de

la justice qu'on avait violée par toutes sortes d'usures. On promit de les observer jusqu'au retour du Législateur, c'est-à-dire jusqu'à la mort, que (1) Jésus-Christ reviendra pour juger ceux qui les ont faites.

J'en fus témoin, j'en fus édifié; jamais on a vu le Canada en si bonne disposition, jamais on eut tant de sujets de croire que cette Eglise allait changer de face. Mais je suis encore plus surpris de voir la facilité qu'on a de contrevenir à ses promesses et je ne croyais pas qu'on pût porter si loin le mépris qu'on en fait. Cette incons-

(1) Jusqu'à la mort *que*, pour *lorsque* Jésus-Christ reviendra, etc. ; tournure elliptique.

tance dans une affaire aussi sérieuse m'épouvante et me fait plus trembler pour le pays que si je voyais tout l'univers conjuré pour sa perte. Car je n'ignore pas l'oracle terrible du Saint-Esprit dans les *Proverbes* : c'est une ruine à l'homme après avoir fait des promesses de s'en dédire et de les rétracter.

Mais, enfin, de quoi s'agit-il ? — Sont-ce des promesses exorbitantes, extraordinaires ? de faire de longs pèlerinages, de grands jeûnes, de grandes austérités, de grandes aumônes ? Point du tout. Ce sont des promesses de faire ce qu'on est obligé de faire ; promesses qui ne sont que le renouvelle-

ment de celles du baptême, promesses sans l'exécution desquelles on ne saurait être heureux en ce monde ni en l'autre. C'est pourtant ce que vous souhaitez, c'est ce que vous n'aurez point, à moins, qu'en vous souvenant de vos promesses, vous ne tâchiez de les accomplir. Ce n'est qu'à ce prix que Dieu donne la gloire qu'il a promise et que je vous souhaite.

UN MOT DE CRITIQUE

Le sermon de Messire de la Colombière convaincra facilement ses lecteurs que l'éloquence de la chaire, au Canada, a suivi de près les transformations de l'éloquence française. Les relations nombreuses entre la colonie et la mère-patrie, le renouvellement fréquent du personnel des missions canadiennes, ou les recrues nouvelles qu'on y envoyait sans cesse, tout cela suffisait d'ailleurs pour qu'ici on fût au courant des progrès accomplis là-bas.

Or, à l'époque où M. de la Colombière prononçait le *sermon pour la Fête de la Victoire*, Fléchier, Bossuet et Bourdaloue avaient terminé la réforme

commencée à la fin du siècle précédent et au commencement du dix-septième par St. François de Sales et St. Vincent de Paul. L'abus de l'érudition profane, de la scolastique et de la rhétorique, qui fut la triple plaie de l'éloquence au seizième siècle, avait fait place à une science plus discrète et à une sobriété attique dont se firent gloire nos maîtres de la parole. Le lecteur remarquera donc que ces trois défauts n'apparaissent pas, à quelques exceptions près, dans le sermon que j'ai publié. Quelques naïvetés d'expression, quelques rapprochements risqués, — comme celui où l'orateur compare la sainte Vierge à une amazone

—sont les seuls vestiges d'une époque à laquelle le prédicateur n'appartient évidemment plus.

Malgré la grande variété de pensées qu'il exprime, son style est un peu uniforme ; c'est le plus grave reproche qu'on lui puisse faire. Je ne voudrais pas, cependant, exagérer le mérite de ce discours. Il serait difficile, en effet, d'excuser, auprès de la grande critique, le succès oratoire de ce sermon dont la médiocrité littéraire est évidente, mais qui n'en fut pas moins *écouté et suivi de grands applaudissements*. Ce sont les paroles mêmes de l'historien de l'époque, Juchereau de Saint-Ignace. " Tous ses auditeurs, dit-elle encore,

étaient dans des transports de joie et ne doutaient pas que la Providence fût intervenue directement en faveur de la Nouvelle-France," que le Ciel enfin, comme au temps de Joas, se fût armé pour sa querelle. L'enthousiasme religieux supplée à l'éloquence boiteuse de bien des rhétoriques. Nos patriotiques ancêtres n'allèrent point cependant jusqu'à applaudir le prédicateur dans la cathédrale comme le furent, de nos jours, Lacordaire, à Notre-Dame de Paris, et Monsabré à Metz. (1) Au dix-septième siècle

(1) En 1871, le Père Monsabré prêcha le carême à Metz. —Le jour de Pâques, il célébrait la résurrection du Sauveur avec la population en deuil de la grande ville lorraine, pleurant sur le tombeau de sa nationalité. Pro

applaudissements étaient synonymes d'*éloges*, de *félicitations*, de *compliments*, de *louanges*. Ce mot n'était pris dans son acception propre qu'au théâtre, à l'opéra, aux séances de l'Académie française, quelquefois à la Cour,

---

fondément ému par le spectacle de cette multitude, le grand dominicain lui laissa pour adieu cette péroraison incomparable, qu'il m'est impossible de ne pas reproduire ici :

—" Mes frères, les peuples aussi ressuscitent quand " ils ont été baignés dans la grâce du Christ ; et quand, " malgré leurs vices et leurs crimes, ils n'ont pas abjuré " la foi, l'épée d'un barbare et la plume d'un ambitieux " ne peuvent pas les assassiner pour toujours.

" On change leur nom, mais non pas leur sang. " Quand l'expiation touche à son terme, ce sang se ré- " veille et revient, par la pente naturelle, se mêler au " courant de la vieille vie nationale.

" Vous n'êtes pas morts pour moi, mes frères...... " mes amis .... mes compatriotes...... Non, vous " n'êtes pas morts. Partout où j'irai, je vous le jure, je " parlerai de vos patriotiques douleurs de vos patrio-

jamais à l'église. Le *mémoire* des Carmélites de Paris mentionne les *applaudissements de toute sorte* que Bossuet avait mérités et obtenus à l'occasion du deuxième carême qu'il prêcha dans la capitale en 1661. Gandar (2), à qui j'emprunte ce ren-

"tiques aspirations, de vos patriotiques colères ; partout "je vous appellerai des Français, jusqu'au jour béni où "je reviendrai dans cette cathédrale prêcher le *sermon* "*de la délivrance* et chanter avec vous un *Te Deum* "comme ces voûtes n'en ont jamais entendu !"

Il y avait autre chose que les voûtes de la cathédrale de Metz n'avaient jamais entendue et qu'elles entendirent ce jour-là ; car l'auditoire tout entier éclata en applaudissements. La majesté du lieu saint avait été impuissante à retenir cette explosion d'enthousiasme.

(2) Gandar : *Bossuet orateur*, page 345.

Cependant, à la page 367 du même ouvrage, je lis une phrase absolument déconcertante pour ceux-là qui prétendent qu'au 17ième siècle les *applaudissements* donnés dans l'église aux prédicateurs n'étaient pas des

seignement, n'a jamais compris que ces *applaudissements de toute sorte* fussent des battements de mains, des ovations faites à l'église, mais uniquement (et l'hommage en était fort considérable) des éloges, des louanges,

---

battements de mains, des ovations bruyantes. Voici cette phrase :

" Ledieu — l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet —
" rapporte cette particularité, que Bossuet a été fort
" suivi pendant cette station (carême de 1661) par mes-
" sieurs de Port Royal : cantonnés à tous les coins de
" son auditoire, ils étaient, ajoute-t-il, *les plus vifs à*
" *exciter les applaudissements.*"

Il me semble, ici, très difficile de refuser au mot *applaudissements* son acception propre. A moins que les murmures approbateurs, les observations admiratives, les remarques élogieuses de l'assistance faites à demi-voix, les regards, les sourires échangés, le mouvement de toutes ces têtes opinant du bonnet, ou plutôt de la perruque, et jusqu'aux frémissements des manchettes ne constituassent, à cette époque aristocratique, les applaudissements de genre. — Genre singulier qui explique mal ce pluriel, à mon avis.

des félicitations, des approbations aussi flatteuses que distinguées, bref, toute la série des compliments officiels et officieux du royaume. L'Aigle de Meaux n'a-t-il pas lui-même dit, au sujet de Louis de Bourbon, prince de Condé, dans sa fameuse oraison funèbre : " La Cour lui préparait à son arrivée (*de la bataille de Rocroi*) *les applaudissements* qu'il méritait" ?

Aussi ai-je pensé que le sermon prononcé par M. de la Colombière serait toujours plus intéressant comme document historique que comme pièce d'éloquence. Mais à celui qui voudrait y prendre occasion d'étudier la langue du dix-septième siècle et la transforma-

tion du genre oratoire à cette époque, je laisse le champ parfaitement libre.

Je me permettrai de remarquer, cependant, le caractère impersonnel de ce discours. Que l'orateur ne parle pas de lui-même, on le comprendra facilement ; mais qu'il n'ait aucune louange pour ceux qui ont défendu Québec en 1690, en particulier pour Monsieur de Frontenac dont on admirait tant la bravoure, voilà qui ne peut manquer d'étonner un peu le lecteur. Puisque, en France, il était d'usage de féliciter du haut de la chaire les grands capitaines et les illustres généraux, comment se fait-il que M. de la Colombière n'ait pas songé à adresser ici quelque éloge

aux hommes qui avaient si habilement combattu l'amiral Phips et qui avaient si largement contribué à cette "*Fête de la Victoire*"? Je crois trouver la raison de ce silence dans la seconde partie du texte, empruntée au *Livre des Juges : Cette fois-ci la victoire ne nous sera pas attribuée ; ce sera une femme qui en aura tout l'honneur.* L'état de la colonie était si critique, la famine si imminente, l'ennemi tellement irrésistible, que le peuple considérait, avec l'orateur, *comme une espèce de miracle* que Phips n'eût pas songé à prolonger, de quelques jours seulement, le siège de Québec, et que Walker, méprisant le sage conseil que lui donnait son pilote renégat, avis que

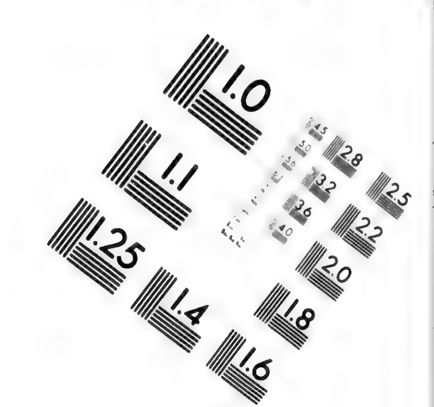
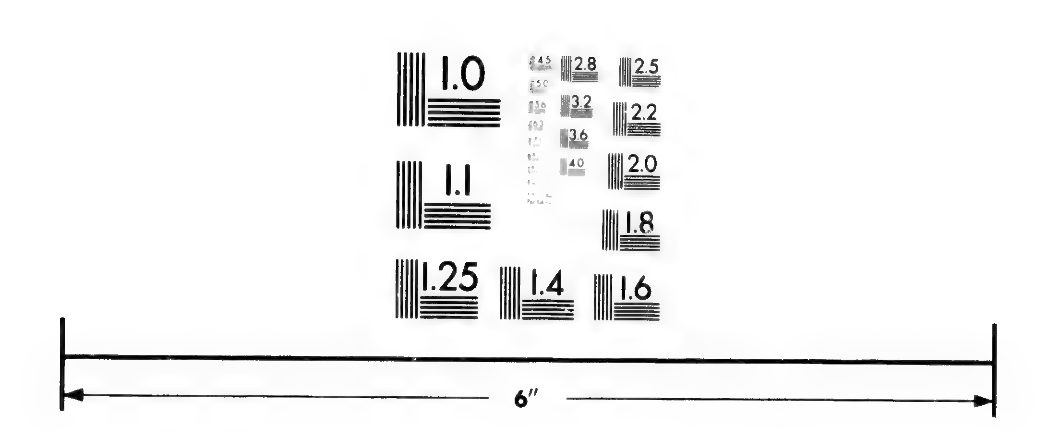


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





lui répétait, à sa manière, l'épais brouillard venu de l'Atlantique, ouvrit insolemment les cent voiles de sa flotte au vent de la colère de Dieu, soufflant en foudre. Aussi, la Nouvelle-France, toute à l'ivresse de son bonheur, renvoyait-elle uniquement *à une femme*, à la sainte Vierge, la cause et l'honneur d'une si providentielle victoire.

J'observerai de plus que M. de la Colombière a non seulement gardé un silence absolu sur les personnes, mais encore qu'il n'a nullement tiré parti, dans son discours, de nombreux épisodes, d'une multitude de circonstances historiques qui donnaient occasion à de superbes développements oratoires.

Imaginez Monsabré traitant un pareil sujet ! Croyez-vous qu'il eût négligé d'exploiter toute la richesse d'une veine aussi féconde ? Car, véritablement, c'était bien le *sermon de la déli vrance* que La Colombière prononçait à Notre-Dame de Québec, le 25 octobre 1711.

Peut-être bien devons-nous voir dans cette sobriété oratoire, dans cette réserve historique du prédicateur de 1690, quelque chose des habitudes littéraires du grand siècle. On ne cherchait pas alors à éblouir par le piquant et l'actuel, mais on s'appliquait plutôt à développer des idées générales, universelles, qui fussent acceptables et intéressantes pour tout le

monde. L'orateur apercevait en quelque sorte toute l'humanité derrière son auditoire, et c'est pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux qu'il faisait son discours. Cette méthode, appliquée à tous les genres, fut, comme on le sait, un des principaux éléments de la fortune littéraire du siècle de Louis XIV. M. de la Colombière a-t-il voulu obéir à ces lois austères de la rhétorique classique quand il s'est abstenu de toute allusion aux exploits militaires du siège de Québec, se renfermant tout entier dans le développement raisonné de ses propositions ? A la rigueur on le pourrait croire. Mais encore il me semble avoir dépassé la note et poussé

le scrupule plus loin que Bossuet lui-même. D'ailleurs, la nature même du sujet qu'il entreprit de traiter—et ceci pourrait être une autre explication—l'éloignait de tout récit et de tout détail historiques.

Quoi qu'il en soit, il est assez difficile d'expliquer, à de si longues distances, les intentions d'un orateur. Je n'ai, qu'à titre de libre curiosité, soulevé ces questions, et la solution qu'on voudra bien leur donner ne diminuera en rien l'importance d'un document que j'ai voulu tirer de l'oubli et recommander à l'attention de mes compatriotes soucieux de connaître par le détail l'incomparable histoire du Canada francais.

MESSIRE JOSEPH SÉRÉ (1) DE LA COLOMBIÈRE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Joseph Séré de la Colombière, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, arriva à Québec le 21 juillet 1682, l'année même de la mort de son frère aîné, le célèbre jésuite Claude de la Colombière, déclaré depuis *Vénérable.* Il vécut à Montréal jusqu'en 1691. Au mois d'octobre 1690, il descendit, en qualité d'aumônier, avec les troupes de Montréal accourues au secours de Québec assiégée par sir William Phips.

(1) Il n'a jamais signé ce nom-là, mais seulement, *Joseph de la Colombière.*

" M. de la Colombière, raconte Juchereau, avait arboré sur son canot un étendard où était peint le saint nom de Marie, afin d'animer ces guerriers par la confiance en la très sainte Vierge." En janvier 1691, il devint supérieur du Collège de Montréal. Rappelé en France cette même année, avec monsieur Bailley, par l'abbé Tronson, le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, il revint au Canada avec Monseigneur de Saint-Vallier qui le ramena avec lui à Québec. En 1692, il fut créé chanoine et nommé grand vicaire. En 1694, il devint le supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, accomplissant de la sorte une

prophétie remarquable de madame D'Aillebout.

" Une de ses prédictions, écrit la mère Juchereau, dont toute notre communauté a vu l'accomplissement, c'est qu'en l'année 1682, monsieur Joseph de la Colombière étant arrivé à Québec, avec plusieurs prêtres qui venaient pour Montréal, et nous étant venus voir tous ensemble, nous les menâmes chez madame D'Aillebout comme chez une personne que nous estimions beaucoup. Elle les entretint des choses spirituelles, selon sa coutume, et demeura fort édifiée de leur conversation. En les reconduisant, elle dit à une religieuse avec qui elle avait une étroite liaison, parlant

de monsieur de la Colombière : " Cet ecclésiastique gouvernera un jour cette maison et il fut envoyé de Dieu pour cela."

Il n'y avait alors aucune apparence, car monsieur de la Colombière sortait du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris et allait demeurer à Montréal, où, en effet, il a resté longtemps avant qu'il nous ait été donné pour supérieur et pour confesseur. Mais nous l'avons eu plusieurs fois en ces deux qualités et son affection pour notre maison prouve la vérité de la prophétie." (1)

En 1698, M. de la Colombière devint

(1(Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, édition de 1751, pages 273 et 274.

archidiacre, puis grand chantre au Chapitre de la Cathédrale. Le 4 juin 1708, il prononça l'oraison funèbre du Vénérable François de Laval, premier évêque de Québec. (1) Il était membre (conseiller-clerc) du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. Il mourut à l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet 1723, à l'âge de 72 ans, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de Québec.

Un document, qui avait, jusqu'en

(1) "Esquisse de la Vie et des Travaux apostoliques de Sa Grandeur Mgr François-Xavier de Laval-Montmorency, premier évêque de Québec; suivie de *l'Eloge funèbre du Prélat* vol. de 146 pages, in-8, avec portrait."—Publiée chez A. Coté & Cie, Québec, 1845. L'abbé Bois est l'auteur de cette *Esquisse*, et l'*Eloge funèbre du Prélat* est précisément l'oraison funèbre prononcée par M. de la Colombière.

1878, échappé aux recherches, fait un bel éloge de M. de la Colombière.— Le voici :

ÉPITAPHE DE FEU M. DE LA COLOMBIÈRE.

Cy-git messire Joseph de la Colombière, Français de nation, de la ville de Vienne, en Dauphiné, qui fut successivement grand archidiacre et grand chantre de la cathédrale de Québec, vicaire-général de Mgr de Saint-Vallier, très digne supérieur des religieuses hospitalières de Québec et des frères Charon, à Montréal, directeur des sœurs de la Congrégation, à Québec, conseiller-clerc au Conseil Supérieur (*Souverain*) de cette colonie, frère du con-

fesseur d'une reine très vertueuse, d'un missionnaire qui eut l'avantage de confesser Jésus-Christ dans les prisons de Londres. (1)

Cet ecclésiastique, distingué par sa naissance, son savoir et sa piété, surtout envers le saint Enfant-Jésus et son Immaculée Mère, (2) quitta la France à la fleur du bel âge; renonça géné-

(1) Le Vénérable Père Claude de la Colombière, nommé par le roi de France prédicateur de Son Altesse Royale la duchesse d'York, la princesse Marie D'Este, femme de Jacques II. Claude de la Colombière passa en Angleterre et donna, à Londres même, en 1677, une retraite aux fidèles pendant laquelle la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus opéra de nombreuses conversions.

(2) Sa dévotion admirable envers la très sainte Vierge était connue de tout le pays On disait agréablement des deux frères La Colombière : ' Claude est l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus, et Joseph est l'apôtre du Sacré-Cœur de Marie."

reusement aux douceurs de la patrie, aux charmes de Paris, et aux dignités qu'il pouvait posséder dans l'Eglise ; et, poussé par un sincère désir de glorifier Dieu, il passa la mer et vint travailler à la vigne du Seigneur dans ce pays si différent de celui qu'il avait quitté. Il arrosa de ses sueurs cette terre étrangère, il inspira aux peuples qui l'habitent sa douceur, son honnêteté et sa politesse. Par la ferveur de son zèle, il enflamma le cœur des habitants de cette zône si froide. Il les gagna à Jésus-Christ par sa piété, sa modestie et son affabilité, par une vertu qui n'avait rien de gêné ni de rebutant. Il les éclaira par ses discours,

il les instruisit par ses sermons et plus encore par ses exemples : il les édifia par ses vertus et les réjouit par ses pieuses et agréables conversations. Imitant parfaitement les mœurs de la colombe, d'où il tirait son nom, il s'étudia soigneusement de ne faire peine à personne : au contraire, son inclination bienfaisante le porta toujours à faire plaisir à toutes sortes de gens.

Né avec le don de la parole, (1) il annonça par tout le diocèse, avec grâce et liberté, les vérités évangéliques :

(1) Les sermons de M. de la Colombière, conservés dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Québec, remplissent *huit* cahiers manuscrits, de 450 pages chacun.

et, dans ce temps de vertige pour la France, on le vit constamment demeurer attaché à la religion de ses pères, et au Saint Siège Apostolique.

Enfin, plein de jours et chargé de mérites, il finit sa carrière dans l'Hôtel-Dieu de Québec, le 18ième jour de juillet 1723. En mourant, il laissa un grand exemple de patience dans l'humiliation et la maladie Comme il avait été aimé de tout le monde, il fut aussi regretté de toutes les personnes vertueuses qui l'avaient connu et pratiqué.

Plaise à Dieu que cette Colombe si douce et si aimable, qui s'est toujours plue dans la paix, repose éternellement

dans les fentes de la muraille et dans les trous de la pierre vive, qui sont les plaies glorieuses de Jésus-Christ! Ainsi soit-il !

Ses filles spirituelles, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, ont voulu donner à leur digne père cette dernière marque de leur parfaite reconnaissance. (1)

Nous avons dit que messire Joseph Séré de la Colombière était le frère cadet du jésuite Claude de la Colombière, justement célèbre par ses vertus et l'éloquence de ses prédications.

(1) Cf. : *Les Ursulines de Québec*, tome II, 2ième édition, 1878, pages 27, 28 et 29.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en ajoutant que cet illustre enfant de Saint Ignace était le directeur spirituel de la Bienheureuse Marguerite-Marie qui mourut, à Paray-le-Monial, le 17 octobre 1690, à sept heures du soir. Le même jour, à quatre heures de l'après-midi, sir William Phips ouvrait le feu sur Québec et commençait un bombardement dont la fureur étonna même de vieux officiers qui, s'étant trouvés en France à quantités de sièges, assurèrent cependant n'en avoir jamais vu de si vif.

Nous lisons encore, au sujet de ce vénérable serviteur de Dieu, dans *L'Autre Monde*, ouvrage d'un très

grand mérite publié par la Société de Saint Augustin, une étonnante révélation. La voici, telle que rapportée.

Claude de la Colombière, mort de la mort des justes, à Paray-le-Monial, subit, durant quelque temps, les peines du purgatoire.

C'était un homme de si haute vertu que le Sauveur lui-même l'appela son serviteur fidèle : " Je t'enverrai mon fidèle serviteur," dit Jésus à la Bienheureuse Marguerite-Marie lorsqu'on lui donna le Père de la Colombière comme guide spirituel.

Le divin Maître voulut même associer ce Père à la mission qu'il avait confiée à sa servante, touchant son

Sacré-Cœur. " Adresse-toi, dit-il, à mon serviteur, le Père de la Colombière, jésuite, et dis-lui de ma part de faire son possible pour établir cette dévotion. Qu'il ne se décourage pas pour toutes les difficultés qu'il rencontrera ; il doit savoir que celui-là est tout puissant qui se défie de lui-même pour se confier entièrement en moi."

Lorsqu'en 1682 il croyait quitter Paray-le-Monial pour retourner en Angleterre, la Bienheureuse lui écrivit que le Seigneur voulait à Paray-le-Monial le sacrifice de sa vie. En effet, il y mourut peu de jours après, le 15 février, à 5 heures du matin. Une pieuse fille en porta la nouvelle à la Bienheu-

reuse Marguerite : " Allez prier, dit la Bienheureuse, et faites prier pour le repos de son âme."

Après l'enterrement, cette même personne, qui regrettait amèrement la mort du Père, reçut de Marguerite-Marie ce billet : " Cessez de vous attrister, implorez-le : il est plus que jamais capable de vous secourir."

Quelques temps après, la Supérieure de la Bienheureuse, remarquant qu'elle ne demandait point de prières pour l'âme de son directeur, lui en témoigna son étonnement.—" Ma mère, répondit-elle, il n'en a pas besoin : il est lui-même en état de prier Dieu pour nous. Grâce à la miséricorde et à la bonté du

Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il occupe une bonne place dans le ciel. Seulement, pour satisfaire quelque négligence qui lui était restée dans l'exercise du divin amour, son âme a été privée de la vision de Dieu, jusqu'au moment où son corps a été mis au tombeau."

Voilà donc un grand serviteur de Dieu qui a été au Purgatoire l'espace d'environ vingt-quatre heures : qui oserait se permettre d'en être entièrement exempt ? (1)

Cette révélation singulière m'en rappelle une autre, fort étrange, faite à une

(1) *L'Autre Monde*, pages 58 et 59—Société de Saint Augustin—Lille, rue de Metz, 41—1892.

religieuse célèbre de l'Hôtel-Dieu de Québec, la révérende mère Catherine de Saint-Augustin.

Elle raconte que monsieur de Mésy, gouverneur de la Nouvelle-France, fut condamné à autant d'années de purgatoire qu'il avait demeuré d'heures en Canada. Or, monsieur de Mésy, arrivé à Québec le 15 septembre 1663, y mourut dans la nuit du 5 au 6 mai 1665. Cela donnerait donc 14,376 heures, c'est-à-dire 14,376 ans de pénitence !

Et de même que l'âme du Vénérable Claude de la Colombière fut privée de la vision de Dieu jusqu'au moment où son corps fut mis au tombeau, de même, pour l'âme coupable du malheureux

Saffray de Mésy, l'arrêt comportait " qu'elle ne doit participer à aucunes " prières ou suffrages que son corps " ne soit avec les pauvres, où il a " désiré d'être enterré."

Voici, pour la satisfaction des plus incrédules, le texte même du récit :

" Cependant, la sainte Vierge fit faire un acte de contrition à ce pauvre pécheur, et lui fit donner un arrêt favorable. Il fut condamné à autant d'années de purgatoire qu'il avait demeuré d'heures en Canada. Après que le moribond eut fait l'acte de contrition, il reconnut la grande miséricorde que Dieu lui faisait de l'avoir mis dans un lieu où il avait eu de si fortes aides

pour son salut. Les prières de monsieur l'Evêque (*Mgr Laval*) l'ont puissamment aidé. Il me semble aussi que son arrêt porte qu'il ne doit participer à aucunes prières ou suffrages, que son corps ne soit avec les pauvres, où il a désiré d'être enterré." (1)

Catherine de Saint-Augustin et son historiographe, le jésuite Ragueneau, avaient la charité de taire le nom du grand coupable condamné à quatorze mille ans de purgatoire. Et, cependant, en dépit de leur généreux silence, nous

(1) *La Vie de la mère Catherine de Saint-Augustin*, par le Révérend Père Paul Ragueneau, de la Compagnie de Jésus Paris—1671, livre 4ième, chap. 6ième, pages 260 et 261

savons parfaitement bien que ce *pauvre pécheur* n'était autre que le chevalier Augustin Saffray de Mésy.

Qui donc fut indiscret ? Nulle autre que la célèbre annaliste Juchereau de Saint-Ignace. J'ai tort d'écrire ce mot *indiscret* : il est injuste autant qu'impropre, en la présente circonstance, car ce renseignement—et ce n'est rien autre chose,—que la vénérable hospitalière a fourni à l'histoire, n'était, de son temps, un secret pour personne. Ce qu'elle en fit, d'ailleurs, était dans son esprit absolument inoffensif. Loin d'elle, certes, la pensée mauvaise d'avoir voulu ternir davantage la mémoire d'un homme pour lequel elle eut de

profondes sympathies. Sans doute ce gouverneur avait déchiré le cœur et brisé l'âme de monseigneur de Laval, son meilleur ami, mais, d'autre part, il avait tant aimé les pauvres, ses plus chères affections après Dieu, que l'austère religieuse pleure les graves écarts et les fautes déplorables de sa vie politique, laissant à d'autres voix plus autorisées le devoir et le droit de les lui reprocher.

" Son humilité, dit-elle, et sa charité pour les pauvres lui firent désirer d'être enterré avec eux dans notre cimetière. Il donna, pour son inhumation, trois cents livres à l'Hôpital (*l'Hôtel-Dieu de Québec*). Ses intentions furent suivies.

On éleva sur sa fosse une grande croix qui subsiste encore. (1) Nous avons déjà parlé des vertus de monsieur de Mésy, de ses liaisons avec monseigneur l'Evêque et de la satisfaction du prélat quand il l'eut obtenu pour gouverneur. Mais, par je ne sais quelle fatalité, il ne fut pas longtemps à se repentir de son choix. Il reçut de son ami les plus grands affronts ; il le trouva opposé à toutes ses vues et l'auteur ou le fauteur de la plupart des troubles. Mais, enfin, par la grâce de Dieu, une sincère pénitence termina fort chrétiennement sa vie. *C'est lui dont il est parlé* dans la

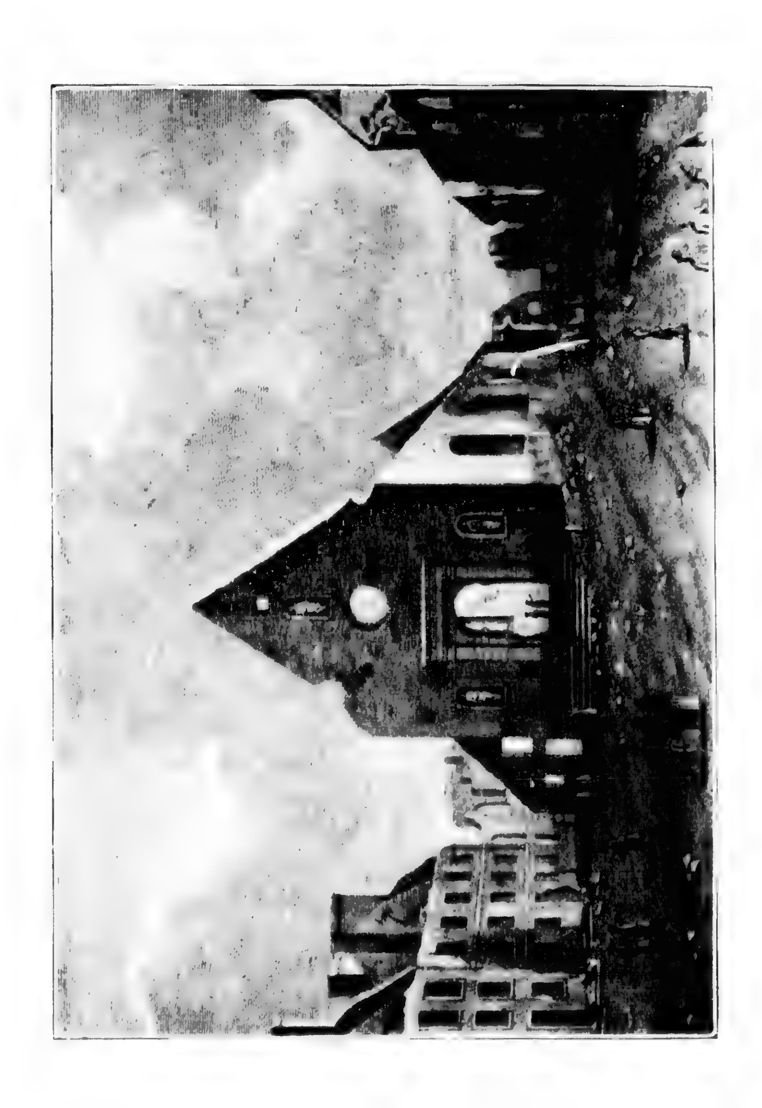
(1) Elle était encore debout en 1760.

Vie de la Mère Catherine de Saint Augustin, à qui Dieu donna bien des connaissances extraordinaires sur cette âme. *Livre* 4, *chapitre* 6." (1)

(1) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec,* édition de 1751, pages 171 et 172.

nt
es
te

ec,



1690.

SIÈGE DE QUÉBEC PAR SIR WILLIAM PHIPS

RELATION DE FRONTENAC

Archives de la marine.—Paris, France.

Lettre du Gouverneur à M. de Seignelay, en date du 12 novembre 1690.

(*Extrait*)

J'étais près de m'embarquer pour descendre de Montréal à Québec, après avoir expédié toutes les affaires de Montréal et avoir même fait la distribution des quartiers d'hiver pour les troupes qui devaient rester dans ce

gouvernement, lorsque je reçus, le 10 octobre, à 3 heures après-midi, une lettre du major de Québec, par laquelle il me donnait avis qu'un Abénaquis considérable du côté de l'Acadie, était venu exprès, par ordre de sa nation, pour m'avertir qu'il y avait plus d'un mois qu'il était parti de Boston une flotte très nombreuse, avec beaucoup de troupes dessus, dans le dessein de venir attaquer et prendre Québec.

Vous pouvez croire, Monseigneur, que cet avis, auquel je n'ajoutais pas une entière croyance, ne me fit pas différer mon départ, mais le bâtiment sur lequel je m'embarquai ayant pensé

couler bas, par une voie d'eau qu'on n'avait pas aperçue, nous fûmes sur le point de périr, M. l'Intendant et moi, avec tout ce qui était dedans. De sorte que nous fûmes obligés de prendre des canots et nous ne pûmes aller coucher qu'à 4 ou 5 lieues de Montréal, dont nous repartîmes le lendemain, à la pointe du jour. Nous ne fûmes pas à six lieues du lieu où nous avions passé la nuit, que je reçus un second avis qui m'apprenait que la flotte des ennemis était vers Tadoussac, c'est-à-dire à 30 (*sic*) lieues de Québec. (1)

(1) Tadoussac est à cinquante lieues de Québec.—Ce doit être une erreur du copiste. En écriture, d'ailleurs, les chiffres 3, 5 et 8 se ressemblent à méprise.

Je ne balançai plus alors d'envoyer, en toute diligence, un ordre à M. de Callières de descendre le plus promptement qu'il pourrait avec toutes les troupes qu'il avait, en laissant seulement quelques compagnies dans la ville de Montréal, et de prendre en passant le plus d'habitants qu'il lui serait possible. Je marchai ensuite jour et nuit, et, malgré un furieux coup de vent que nous essuyâmes et les mauvais temps qu'il fit, je ne laissai pas d'arriver à Québec le 14 octobre, à 10 heures du matin, où j'appris que les ennemis avaient fait la traverse, c'est-à-dire qu'ils étaient à sept lieues de Québec.

Ce qui me consola un peu fut de voir la résolution et la gaieté qui paraissaient sur les visages des habitants de la ville et des lieux circonvoisins que le sieur Prévost, major, avait fait jeter dedans. Je fus aussi fort content des batteries et de tous les autres retranchements qu'il avait fait faire, et qu'on n'aurait pas dû croire se pouvoir achever en quatre ou cinq jours de temps qu'il avait eus seulement, ce qui marquait son soin, son application et sa vigilance. Il fit ajouter ce que je crus le plus nécessaire et confirma l'ordre qu'il avait très judicieusement donné aux capitaines des milices de Beaupré, Beauport, l'Isle d'Orléans et

de la côte de Lauzon, de ne pas quitter leurs côtes et de ne se point jeter dans Québec, qu'ils ne vissent les ennemis descendus à terre et déterminés à vouloir attaquer la ville, de peur qu'ils ne voulussent faire des descentes dans quelqu'un de ces endroits, ce qu'ils pourraient empêcher en côtoyant leurs vaisseaux d'un bord et de l'autre de la rivière, et s'opposant aux chaloupes qui voudraient mettre quelques gens à terre, comme ils ont fait effectivement.

Les ennemis vinrent le dimanche mouiller à *l'Arbre Sec*, à quatre lieues d'ici, et le lundi, à l'aube du jour, ils doublèrent la pointe de Lévy et paru-

rent à notre vue et dans notre rade au nombre de 34 voiles, dont il y avait 4 gros vaisseaux, quelques autres moindres, et le reste cutters et autres petits bâtiments, sur lesquels on nous a dit qu'il y avait au moins 3,000 hommes.

Je ne vous particulariserai point ici, Monseigneur, ce qui s'est passé pendant le temps qu'ils nous ont tenus investis, les divers mouvements qu'ils ont faits, et par mer et par terre, où ils avaient débarqué près de 2,000 hommes et du canon, leurs canonnades, les différentes escarmouches qu'il y a eu pendant 3 ou 4 jours, et dans lesquelles ils ont assurément perdu plus de cinq cents hommes morts ou bles-

sés, parce que la relation que j'en ai fait faire vous en apprendra tout le détail. (1)

Je vous dirai seulement que mon principal dessein était de les engager à traverser une petite rivière qu'il fallait qu'ils passassent pour venir à la ville s'ils n'avaient voulu l'aborder du côté de la grande rade, ce qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils dussent faire, parce que cette petite rivière, ne se traversant qu'à marée basse, je la leur mettais à dos, et sans trop hasarder, je pouvais aller à eux en pleine bataille et les culbuter dedans, sans

(1) C'est la relation de Monseignat qui fait suite à celle-ci.

que jamais ils eussent pu regagner leurs chaloupes qu'il fallait qu'ils laissassent à plus d'une demi lieue de leur passage, et qu'ils marchassent dans la vase jusqu'aux genoux pour s'y embarquer. Au lieu que, les faisant attaquer par toutes les troupes dans le lieu où ils s'étaient campés, je leur donnais le même avantage que je voulais conserver, me mettant cette rivière et la marée à dos, et rendant ma retraite fort difficile. Outre que le chemin pour aller à eux était impraticable pour de grands corps, à cause des bois, des rochers et des vases par où il fallait marcher, et propre seulement pour divers petits pelotons, qui

escarmouchassent à la manière des sauvages, ce que tous nos soldats ne sont pas capables de faire et ce que nos officiers canadiens et les autres volontaires et habitants du pays, avec ceux des officiers et soldats français qui sont déjà accoutumés à ce manège ont fait admirablement bien, et avec autant de succès ; qu'enfin la nuit du samedi au dimanche, 22 octobre, les ennemis, voyant tous les jours de nouvelles escarmouches et appréhendant d'être attaqués dans leur camp parce qu'ils avaient vu défiler dès le soir quelques troupes que j'avais envoyées pour soutenir ces divers petits détachements, prirent si fort l'épouvante

qu'ils se rembarquèrent dans la plus grande confusion du monde et avec tant de désordre qu'ils abandonnèrent leur canon.

Il fit une si horrible pluie pendant toute la nuit, et elle était si obscure que nos gens les plus avancés ne purent s'apercevoir de ce qui se passait parmi eux, mais, les ayant reconnus un peu avant le jour, ils trouvèrent cinq pièces de canon qui étaient à basse marée et que les chaloupes des ennemis ne pouvaient embarquer qu'elle ne fût plus haute.

Aussitôt qu'il fit clair, les ennemis amenèrent trois de leurs chaloupes pour essayer d'avoir leur canon, mais

les nôtres s'en étaient déjà rendus maîtres, et empêchèrent par leur grand feu que ces 3 chaloupes ne pussent mettre à terre. Ce que leur amiral voyant, il détacha toutes ses chaloupes, au nombre de plus de trente, pour les soutenir, mais, après avoir tenu conseil toutes ensemble pendant près d'une heure, se tenant pourtant toujours hors de la portée du fusil, elles n'osèrent tenter une descente et regagnèrent leurs navires sans se mettre davantage en peine de leur canon que les nôtres amenèrent.

Ils ne songèrent plus qu'à se mettre en état de s'en aller, et enfin disparurent tous, le mardi, et allèrent mouiller à quatre lieues de Québec.

J'omettais de vous dire, Monseigneur, qu'une des choses en quoi ils ont été le plus trompés a été de voir que le concert qu'ils avaient fait avec les Iroquois n'a pas réussi comme ils l'espéraient, parce que j'apprends, par tous les avis que j'ai reçus, que ceux de Manatte et d'Orange devaient, dans le temps que leur flotte paraîtrait devant Québec, se rendre au nombre de 3,000 hommes, Anglais, Loups et Iroquois, pour nous investir et se rendre devant la ville du côté du haut de la rivière, pendant que les autres feraient par le bas. L'affaire aurait été très embarrassante, si Dieu n'y avait mis la main. Mais les mêmes

avis portant que les Anglais et les Loups ayant été attaqués de la petite vérole, ils envoyèrent des gens qui en étaient encore tout rouges, ce qui fâcha beaucoup les Iroquois qui leur dirent qu'ils leur apportaient la peste. Comme en effet on m'écrit que cette maladie s'est mise parmi eux et en a fait mourir plus de trois cents, et qu'ensuite les mécontentements s'étant augmentés entre eux, les Iroquois s'étaient retirés dans leurs villages après avoir pillé quelques Anglais. Ce qui peut confirmer cet avis est qu'un parti de 60 hommes que j'avais détaché de Montréal sous la conduite du sieur de Mantet, peu de jours avant que je des-

cendisse à Québec, pour connaître le véritable état où était le fort Frontenac, abandonné en 1689 avec toutes les munitions, vivres, ustensiles et armes, m'a rapporté qu'il n'y avait pas d'apparence qu'il y ait eu un sauvage en ce lieu-là depuis plus de quatre mois, l'herbe étant dans l'enceinte du fort jusqu'à la ceinture et n'y ayant aux environs, ni dans la route qu'ils ont faite, depuis Montréal jusqu'au dit lieu, qui est de plus de 80 lieues, aucune piste ni cabanage de sauvages, quoique ce soit les endroits où ils ont coutume d'aller à la chasse et à la pêche. J'ai reçu des lettres depuis peu de jours que d'autres partis de

sauvages, qui étaient allés vers Onontagué et dans les lieux qui ne sont jamais sans chasseurs, n'ont aussi rien trouvé, de sorte que je suis en peine de savoir ce que les Iroquois peuvent être devenus, et j'en attends tous les jours des nouvelles. Pour l'état du fort, le sieur de Mantet m'a assuré qu'il n'y avait que quelques brèches aux murailles qui ne seraient pas difficiles à réparer, mais que, pour les bâtiments, ils étaient tous détruits. C'est une affaire à laquelle je crois toujours qu'il faudra songer avec le temps, étant plus persuadé que jamais que c'est un poste aussi utile si la guerre continue, que je le crois abso-

lument nécessaire pour maintenir la paix, si nous sommes assez heureux pour la conclure.

Mais, pour revenir aux Anglais, quand ils eurent mouillé l'ancre à l'Arbre Sec, la Dlle de Lalande, qui était une de celles qui avaient été prises dans la barque que les ennemis avaient rencontrée en arrivant, proposa au général Phips de demander quelques échanges. Il accepta et l'envoya elle-même pour savoir si j'y voulais entendre.

La proposition venant d'eux, je crus ne la devoir pas refuser; outre que j'étais bien aise de retirer principalement le sieur de Grandville qui

avait été envoyé avant mon arrivée, par ordre du sieur Prévost, major de Québec, pour reconnaître les ennemis, et un ecclésiastique qu'ils avaient pris à Port-Royal appelé Mr Trouvé, et qu'ils avaient amené avec eux, sans qu'il ait su à quel dessein. Je donnai au sieur de La Vallière, capitaine de mes gardes, la commission de faire cet échange, dont il s'est si bien acquitté, que nous avons eu plus de Français qu'il n'a rendu d'Anglais, qui n'étaient que des femmes, filles et enfants, à la réserve de ce capitaine Davis, qui avait été pris par le sieur de Portneuf, qu'il a fallu donner pour le sieur de Grandville, et pour recevoir

notre ecclésiastique, si, par adresse, le sieur de La Vallière n'avait attiré le principal ministre de ce général à venir négocier avec lui et qu'il ne lui eût déclaré qu'il l'amènerait à Québec si on ne lui voulait rendre le sieur Trouvé au lieu d'une petite fille que Madame l'Intendante avait achetée des sauvages et qu'elle offrait de rendre, il ne l'aurait jamais eu.

Je suis obligé, Monseigneur, de vous marquer le zèle et la bravoure avec laquelle toutes les milices des côtes de l'Isle d'Orléans, Lauzon, et principalement celles de Beauport et de Beaupré, se sont comportées dans toutes les actions qui se sont passées. Ce

sont ces derniers qui se sont rendus maîtres du canon des ennemis ; le sieur de St-Denis, capitaine de la milice de Beauport, a eu le bras cassé dans les premières escarmouches ; c'est un homme de plus de 60 ans, et d'une des principales et plus anciennes familles de ce pays, où il est des premiers établis. Il demanderait fort des lettres de noblesse, et ce qu'il a fait semble le mériter ; c'est pourquoi j'ose joindre mes très humbles prières aux siennes.

Quantité d'officiers s'y sont aussi fort distingués, le sieur de Clermont, capitaine réformé, y a été tué, les sieurs de Longueuil et de Ste-Hélène, frères, tous deux lieutenants, se sont

trouvés aux deux premières escarmouches ; le premier a reçu une contusion au côté, il a eu, l'année dernière, un bras cassé au combat de Lachine, et le dernier a eu une jambe cassée ; il était cet hiver un des deux commandants du parti Villieu, qui fut à Corlar ; le sieur de Villieu, lieutenant réformé, a parfaitement bien fait son devoir dans le dernier combat qui a duré trois heures, et la perte que les ennemis y ont faite les a obligés à s'embarquer la nuit suivante.

Le mauvais état où la plupart des vaisseaux ennemis ont été réduits par notre canon a fait qu'ils n'ont pu s'en aller aussi promptement qu'ils auraient,

je crois, souhaité ; nous avons su que leur amiral a été obligé de mettre des jumelles à son grand mât, qu'il a pensé se perdre à la traverse, et, pendant deux jours qu'il a été sans la pouvoir faire, on l'a vu plusieurs fois sur le côté, des charpentiers autour, qui travaillaient jour et nuit à deux bâtiments à ses côtés, qui ne l'ont pas abandonné depuis qu'il a quitté notre rade. Il aura de la peine à regagner celle de Boston, et, s'il en vient à bout, il arrivera avec un câble et une ancre de moins qu'on a retirés, (1) cinq canons,

(1) Ce fut un habitant de la Pointe de Lévy, Jean Guay, qui retira l'ancre et le câble du vaisseau-amiral anglais, comme il appert par le document suivant :

Sur ce qui nous a été représenté par le Procureur du

son grand pavillon, qui nous est demeuré, et ne remportera le second qu'il remit en sa place que percé d'un coup de canon tout au milieu.

Il aurait été à souhaiter qu'ils fussent sortis de Port-Royal aussi honteuse-

---

Roi commis en cette Prévôté et Amirauté, qu'il a avis que le nommé Jean Gué (*Guay*) habitant de la Pointe de Lévy, ayant pêché et tiré hors le fond de l'eau une ancre avec son câble que l'amiral anglais aurait été obligé de filer et abandonner à cause de l'incommodité qu'il recevait du canon de la ville, et qu'il a transportés en cette ville dans son canot par ordre de Monseigneur le Gouverneur et l'Intendant, pour les remettre en cette Amirauté, nous ayant requis le Procureur du Roi commis nous transporter au lieu où sont les dits ancre et câble et d'entendre sur ce le dit Jean Gué ; où étant, le dit Jean Gué nous a dit que l'an passé il vit filer et abandonner le dit câble, par le dit amiral anglais, lequel, après la retraite des ennemis, il tira du fond de l'eau avec beaucoup de frais et peine, y ayant employé huit hommes avec lui et deux barques dont l'une lui appartenait, et a payé

ment, mais il n'en a pas été de même, car ils s'en sont rendus maîtres, sans aucune résistance, comme vous verrez par le paquet que M. de Menneval m'adresse pour vous le faire parvenir ; ils ont envoyé ensuite à Chedabouc-

pour l'autre quarante francs, outre la nourriture des personnes qui étaient dans y travailler, et demande que la valeur lui en soit payée, si on en a besoin pour le service du Roi.

Sur quoi le dit Procureur du Roi nous a représenté que par le règlement du Conseil Souverain du 21ième juin dernier, il a été ordonné que lorsqu'il serait tiré quelques choses hors du fond de l'eau qui ne seront pas réclamées par les propriétaires dans deux mois, vente en serait faite à l'encan et le prix distribué, savoir : un tiers à ceux qui auront trouvé, tiré et sauvé, un tiers à Monseigneur l'Amiral, et l'autre tiers à Sa Majesté, les frais de justice préalablement pris.

Pourquoi le dit Jean Gué n'est pas bien fondé à prétendre le tout, et requis que l'estimation en soit faite pour en être payé seulement le tiers au dit Jean Gué.

tou, où l'officier qui y commandait, nommé Montorgueil, a fait une fort jolie action, n'ayant jamais voulu entendre à aucune capitulation, quoique le feu fut déjà à deux faces de son fort, d'où il avait une fois repoussé les

Sur quoi nous avons ordonné et ordonnons que l'estimation sera faite des dits câble et ancre par gens à ce connaissants, pour en être le tiers de la valeur payé au dit Jean Gué, sur le pied de l'estimation par ceux qui auront le pouvoir de le prendre et adjugé un tiers à Monseigneur l'Amiral et l'autre tiers à Sa Majesté, les frais de justice préalablement pris

Et avons fait faire la dite visite et estimation en notre présence par Permaton de Lavander, bourgeois du navire *Notre-Dame du Rosaire*, Dolbec, capitaine, commandant le navire le *Saint Nicolas*, et Frériort, capitaine de la caiche de M. Pachot.

Taxé pour nous trois livres les dépens pour les procédures et autant pour le Procureur du Roi.

Cf : *Régistres de la Prévôté de Québec*, à la date du 30 juillet 1691.

ennemis, qu'on ne lui promît de le laisser sortir armes et bagages, tambour battant, mèche allumée, et qu'on ne le conduisît à Plaisance avec sa garnison L'Ile Percé et toutes les habitations qui y étaient ont été brûlées et saccagées, et ils y ont pris cinq navires pêcheurs.

Maintenant, Monseigneur, que le Roi a triomphé de ses ennemis et par mer et par terre, et qu'il est le maître de la mer, croirait-il mal employer quelques-unes de ses escadres de vaisseaux à punir l'insolence de ces véritables (1) et

(1) *Véritables* est le mot que je lis sur la copie officielle de la *Correspondance des Gouverneurs français*, conservée au bureau du Régistraire à Québec. J'ai toujours cru cependant que l'original de cette lettre portait le mot *redoutables* au lieu *véritables*.—E M

vieux parlementaires de Boston, de les foudroyer, aussi bien que ceux de Manatte, dans leur tanière, et de se rendre maître de ces deux villes, qui mettraient en sûreté toutes ces côtes et les pêches du grand banc dont la conservation n'est pas d'une petite importance ni d'une médiocre utilité ?

Ce serait aussi le véritable et peut-être unique moyen de finir les guerres du Canada, puisque après cela on pourrait sans peine soumettre entièrement l'Iroquois en allant à la source du mal et couper tout à fait la racine.

Ces entreprises me paraissent ne se pouvoir former ni exécuter que du côté seul de la mer, puisque je crois comme

impossible, ainsi que je me donnai l'honneur de vous le dire en partant de Paris, de pouvoir prendre d'ici des mesures certaines et assurées avec ceux qui viendraient par mer, la distance des lieux, l'incertitude des temps, la difficulté de faire conduire si loin des vivres et des munitions nécessaires pour la subsistance des troupes dont on aurait besoin, sans aucun entrepôt, où l'on pût auparavant en faire un magasin, et l'opposition que les Iroquois y pourraient apporter, étant, ce me semble, des obstacles insurmontables et capables de déconcerter tout ce qu'on aurait projeté.

La seule chose qui serait à notre

portée, quand nous aurons ici assez de troupes pour l'entreprendre et que nous aurons eu le temps de faire tous nos préparatifs, ce serait Orange, et encore faudrait-il prendre des précautions, la chose n'étant pas si aisée que ceux qui l'avaient proposée se l'imaginaient (1) comme vous verrez par le plan que je vous en envoie auquel j'ai fait ajouter celui de Manatte et de Corlar.

J'ai eu avis qu'ils travaillent inces-

(1) Trente ans auparavant, D'Avaugour conseillant à Louis XIV de chasser les colons anglais de la Nouvelle-York, lui écrivait cette phrase prophétique : " La France " peut, en dix ans, et à moins de frais s'assurer en Amé- " rique plus de puissance réelle que ne sauraient lui en " procurer cinquante années de guerre en Europe." — Fâcheusement, D'Avaugour ne fut pas plus écouté que Cassandre.

samment à Orange, et qu'ils ont fortifié la garnison, mais si Manatte était une fois entre nos mains il faudrait nécessairement qu'Orange et tout le pays de la Nouvelle-York tombât, comme il serait arrivé du Canada si les Anglais se fussent rendus maîtres de Québec, qui est toute la communication de ce pays, comme Manatte l'est de l'autre.

Le sieur de Villebon, qui a été sur les lieux, pourra vous en donner encore plus de connaissance ; il en a une parfaite de ce qui s'est passé à l'Acadie où il arriva, peu de temps après la prise de Port-Royal, dans le vaisseau de la compagnie qu'il ne pût empêcher de tomber entre les mains des ennemis,

et duquel il eut de la peine à se sauver pour se rendre ici ; il a été présent à tout ce qui s'y est fait depuis le mois d'août qu'il y est arrivé et y a eu sa part.

Il vous pourra dire l'embarras et l'extrémité dans laquelle nous nous sommes trouvés, non seulement du côté des Anglais, dont les forces étaient assez redoutables, mais principalement du côté de la subsistance et des vivres contre quoi je ne voyais presque point de différence ni de remède. Et, en effet, je ne sais pas comment M. l'Intendant y en a pu apporter, ni comment il pourra faire à l'avenir, s'il ne nous arrive point de vaisseaux et qu'ils aient relâché. Nous espérons qu'il doit néan-

moins y en avoir trois qui se sont jetés dans le Saguenay pour y attendre que la flotte anglaise l'ait dépassé, parce que ceux par qui je leur en ai envoyé l'ordre ne sont pas encore de retour. Mais il est aujourd'hui le 11 novembre, qui est une époque terrible pour la navigation d'une rivière qui, comme la nôtre, gèle quelquefois d'une nuit à l'autre dans cette saison ; quoique les blés parussent les plus beaux du monde, les pluies et les brumes qui survinrent, huit ou dix jours avant qu'on les pût couper, les ont tellement rouillés et gâtés, que la récolte a été fort médiocre, de sorte que personne n'ayant eu de blé vieux à manger, comme on avait

coutume de faire, du moins jusqu'à Noël, on a été obligé d'avoir recours au nouveau, et d'en faire battre aussitôt qu'il a été serré dans les granges, ce qui a fait que, n'étant pas sec, il rend beaucoup moins qu'à l'ordinaire, et que, si les farines que vous nous avez envoyées n'arrivent pas, il sera si cher et si rare qu'on n'en trouvera pas pour de l'argent. Toutes les autres choses manqueront de même, n'y ayant ici ni vin, ni eau-de-vie, ni autres marchandises et rafraîchissements de quelque nature qu'ils pussent être, tous les magasins en étant épuisés.

Je serai moi-même, avant qu'il soit huit jours, réduit à boire de l'eau, tous

mes domestiques y étant, il y a déjà du temps. Mais dans quelque extrémité que nous puissions être réduits, nous ne perdrons pas pour cela courage, et attendrons avec patience les secours que je ne doute point que vous n'ayiez la bonté de nous envoyer l'année prochaine dès la fin de mars, et le plus promptement qu'il se pourra.

Vous voyez, Monseigneur, que nous avons besoin de tout, soit vivres, munitions, argent et troupes, car étant presque indubitable que nous aurons à l'avenir affaire non seulement à l'Iroquois, mais aussi à l'Anglais, qui voudra, sans doute, comme il nous en a menacés en partant, avoir sa revanche

de l'affront et de la perte qu'il a faite ici cette année, nous sommes nécessités d'avoir de quoi opposer aux uns et aux autres pour se tenir même sur une simple défense, ce qu'on ne pourrait pas faire avec les compagnies qui sont ici quand même vous enverriez les recrues nécessaires pour les rendre complètes. Elles sont notablement diminuées, étant impossible qu'on ne perde toujours du monde dans les mouvements continuels qui se sont faits ici depuis un an et les fatigues que les soldats ont eues. Ayez donc la bonté, Monseigneur, de faire considération sur les mémoires que M. l'Intendant et moi vous envoyons et de voir si vous

ne jugerez pas à propos, en cas que Sa Majesté voulût augmenter le nombre des compagnies qui sont ici, de laisser à remplir une bonne partie des places des officiers afin de les pouvoir faire occuper par la jeunesse des familles nobles de ce pays, qui, selon mon sentiment, sont bien plus propres pour la guerre que l'on a à y faire que ceux qui viendront de France.

Je vous envoie l'état des officiers que j'ai remplacés depuis la réforme de l'année dernière; comme je ne pouvais pas encore les connaître, je n'ai agi en cela que par les lumières que M. l'Intendant m'en a données.

Il avait jugé à propos, aussi bien

que moi, qu'on trouvât des biais de contenter par ces quelques marques d'honneur, et sans qu'il en coutât rien au Roi, des personnes qui avaient fort bien servi dans les campagnes précédentes, et à qui M. de Denonville avait promis des récompenses, ce qui m'obligea d'ajouter quelques commissions à celles qui étaient fixées de capitaines, lieutenants et enseignes réformés, mais *ad honores* seulement, dans l'espérance que vous ne le désapprouviez pas présentement.

Il y aura lieu d'en replacer la plus grande partie par la mort des officiers que nous avons perdus depuis, ou de ceux qui repassent en France. Il y en

a quelques-uns à qui je n'ai pu m'empêcher d'accorder le congé à cause des affaires pressantes de famille qu'ils m'ont fait connaître qu'ils avaient, et d'autres qui m'ont remis leur commission et qui ne sont peut-être pas trop à regretter.

Le chevalier d'Eau ne serait pas de ce nombre, quelques destinées qu'il ait pû avoir, car il est plein de mérite, de courage et de prudence ; on ne saurait en être plus en peine que je ne le suis, n'ayant eu aucune de ses nouvelles depuis son départ. J'ai appris seulement, par l'ecclésiastique que nous avons retiré d'entre les mains des Anglais, qu'il a su que les Iroquois l'avaient

envoyé à Manatte pour marquer aux Anglais qu'ils ne voulaient entendre à aucune proposition d'accommodement avec nous, et qu'il y était bien traité. Il ne serait peut-être pas impossible que les Iroquois, de l'humeur dont ils sont, sachant le mauvais succès qu'ont eu les Anglais, ne le retirassent de leurs mains, et n'envoyassent proposer quelque accommodement. Il faut attendre un peu et voir les démarches qu'ils feront ; car j'ai toujours été fort résolu, comme le Roi me l'ordonne, quelque nécessité qu'il y ait d'avoir, s'il se peut, la paix, à n'en point faire qui soit honteuse, ni qui puisse marquer que nous la souhaitons trop.

Vous verrez, Monseigneur, par tout ce que je me suis donné l'honneur de vous dire, que j'ai, en quelque façon, prévenu les ordres de Sa Majesté sur le parti de la défensive, des négociations de paix, des soins des semences et des récoltes, et des différents détachements pour harceler les ennemis, et être averti de leurs mouvements. Présentement que ses intentions me sont connues, je m'y appliquerai encore davantage.

Quelque difficulté qu'il y ait présentement à avoir de la correspondance avec les sauvages de la Rivière St-Jean, à cause de la perte de l'Acadie, j'espère trouver le moyen de les assister de

munitions et d'armes et de les entretenir dans la bonne volonté où ils sont.

Je n'ai garde de manquer aussi aux Cannibas et principalement aux Abénaquis, qui ont rendu le plus grand service qu'on pouvait jamais attendre d'eux en avertissant, comme ils ont fait, de l'approche de la flotte anglaise, puisque sans eux elle serait arrivée dans notre rade avant que nous en eussions eu aucune nouvelle.

L'année avant que je partisse (1681) de ce pays, je vous demandai une commission en faveur du sieur Bizard, major de la ville de Montréal, pour y commander en l'absence du gouverneur, et, quand je fus arrivé en France,

je vous renouvelai mes instances, et vous eûtes la bonté de me l'accorder et de l'envoyer à M. le Marquis de Denonville, qui ne la lui a point délivrée pour des raisons que je ne sais pas et peut-être parce que c'était moi qui lui avait procuré cette grâce auprès de vous. De sorte que depuis ce temps-là il a été privé de cet avantage, comme il le sera toujours, jusqu'à ce qu'il vous plaise me faire renvoyer une seconde expédition de sa commission, comme je vous en supplie très humblement.

Etant nécessaire de prendre présentement un peu plus de précaution pour la conservation de la ville de Québec qu'on n'a fait par le passé, et n'y ayant,

en mon absence, qu'un seul officier pour y commander, qui est le major, je ne sais, Monseigneur, si vous ne jugeriez pas à propos d'y créer un lieutenant du Roi pour y commander avec plus d'autorité. En ce cas, je ne crois pas que vous puissiez jeter les yeux sur personne qui s'en acquitte mieux que le sieur Prévost, major, qui, par les soins et la vigilance qu'il a apportés en cette dernière occasion peut espérer assurément quelque récompense et quelque marque de distinction.

En cas que vous lui procurassiez cette grâce, je vous demanderai la place de major pour le sieur de La Vallière, capitaine de mes gardes, qui,

sans préoccupation, est assurément le gentilhomme de tout le pays qui est le plus capable de s'acquitter des choses qu'on lui voudra confier de quelque nature qu'elles puissent être, et, si vous daignez vous en informer, il n'y a personne à qui vous le demandiez qui ne lui rende le même avantage.

Je joins à cette lettre un mémoire de ceux qui m'ont prié de vous recommander leurs intérêts, et l'on vous présentera un placet pour le sieur et la Delle Denis, sur lequel je vous demande en dernière grâce de faire quelque réflexion.

Je ne saurais, Monseigneur, finir cette lettre sans vous féliciter sur les grands

avantages que Sa Majesté a remportés par terre et par mer sur ses ennemis, et auxquels vous avez tant de part par les soins et les ordres que vous avez donnés pour fournir cette prodigieuse et formidable armée navale.

Je prends la liberté de lui faire mes très humbles compliments et de mettre dans votre paquet la lettre à cachet volant que je me donne l'honneur de lui écrire, afin de vous supplier de la lui présenter si vous le jugiez à propos.

Ces victoires vous ont à la vérité coûté des larmes, par la perte que vous y avez faite de MM. vos frères, à laquelle j'ai pris toute la part qu'une personne aussi attachée que je le serai

toujours à tous vos intérêts devait prendre.

Il ne me reste donc plus, Monseigneur, qu'à vous demander la continuation de votre protection et de vouloir bien songer à moi dans la distribution des grâces et des honneurs que le Roi pourra faire, si vous jugez que j'en aie mérité par quelque chose qui lui ait pu plaire.

Il est assez ordinaire de regarder ce qui se passe dans un pays aussi éloigné qu'est celui-ci avec beaucoup moins d'attention que ce qui est plus proche et plus important, mais je ne laisse pas d'espérer de la bonté que vous avez pour moi, que vous ne saurez bien

l'employer en ma faveur quand vous en trouverez l'occasion.

Je n'en perdrai jamais aucune de vous donner des marques du profond respect et du véritable attachement avec lequel je suis,

Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

Frontenac

Je prends la liberté de vous envoyer, Monseigneur, un mémoire sur quelques petites choses qui me regardent en mon particulier, sur lequel je vous supplie de faire quelque considération.

Le sieur de la Chesnaye, ci-devant fermier général de ce pays, vous en fera présenter un par ses amis. Il mérite assurément quelque grâce qui lui donne de la distinction pour les services qu'il a rendus, et les établissements qu'il y possède.

Enfin, Monseigneur, les trois navires que nous attendions se sont rendus à notre rade le 15, le 16 et le 17 de ce mois, ceux que j'ai dépêchés au-

devant d'eux les ayant fait entrer dans la rivière du Saguenay, et, par ce moyen, fait éviter les ennemis. Nous espérons d'en renvoyer deux quoique la saison soit extrêmement avancée pour pouvoir vous donner de nos nouvelles et des avis de la nécessité qu'il y a que nous recevions un prompt secours l'année prochaine, ce que les vaisseaux nous apportent pouvant un peu diminuer l'extrémité dans laquelle nous étions réduits, mais non pas remédier à tous nos besoins.

(Signé) FRONTENAC.

RELATION DE MONSEIGNAT.

Archives de la marine. Paris, France.

(Extrait.)

Le départ de M. le comte de Frontenac pour Québec était marqué au 10ième d'octobre ; comme il était prêt de s'embarquer avec M. et Mde l'Intendante, un canot dépêché par M. Prévost, major de Québec, arriva sur les deux heures après-midi. Il avait fait fort grande diligence et n'en était parti que le sept. Il apportait deux de ses lettres.

La première lettre était datée du 5, et il lui envoyait une copie de ce que les principaux sauvages de l'Acadie, Abénaquis de nation, députés exprès par leurs chefs, lui avaient rapporté.

" Je viens incessamment pour t'avertir que j'ai appris, par une anglaise considérable, que proche Pentagouët, 30 vaisseaux, dont 3 sont fort grands, partent pour venir prendre Québec;

" Que ces vaisseaux sont de Boston et de quatre villes considérables ; que les Anglais se vantent de prendre Québec aussi facilement qu'ils ont pris le Port-Royal;

" Cette nouvelle étant apprise, les chefs les plus considérables ont jugé

qu'il fallait incessamment envoyer avertir le grand capitaine de Québec. J'ai été douze jours à venir ainsi ; il doit y avoir six semaines depuis le départ de ces vaisseaux."

La seconde parole était pour demander au grand capitaine de Québec qu'il leur fît rendre par les Iroquois plusieurs de leurs gens qu'ils avaient pris croyant donner sur des sauvages qui fussent entièrement à l'Anglais.

La troisième qu'ils ont envoyée, c'était pour faire savoir au grand capitaine des Français que les principaux chefs ne pouvaient pas descendre cet automne pour lui venir parler comme ils avaient promis, parce qu'ils sont

encore actuellement en guerre ; qu'ils tâcheront d'envoyer quelqu'un sur la fin de l'hiver prochain ; qu'après Noël, qui est le temps qu'ils jugent que les Anglais seront retournés dans leurs maisons, ils feront subite irruption chez eux.

L'autre lettre disait que le sieur de Cannanville revenant du côté de Tadoussac, et s'étant arrêté pour voir s'il n'apercevrait point quelques navires de France, il en avait vu 24, dont huit lui avaient paru fort gros.

Le sieur Prévost envoya, sur ces nouvelles, le sieur de Grandville, lieutenant réformé, son beau-frère, avec une biscaïenne et un canot bien armé

pour aller à la découverte du côté de Tadoussac.

On partit un moment après ces nouvelles reçues sans y ajouter pourtant beaucoup de foi.

Le lendemain, sur les 2 ou 3 heures après-midi, étant vis-à-vis de Saint-Ours, à 15 lieues de Montréal, Monsieur le Comte reçut d'autres nouvelles du sieur Prévost qui confirmaient les premières. Il avait appris par trois hommes qui s'étaient sauvés que la barque dans laquelle étaient Mesdemoiselles Lalande et Jolliet avait été prise à 30 lieues de Québec par une flotte anglaise de 30 navires ; que les ennemis pouvaient

être à l'Ile-aux-Coudres. à 12 (*sic*) lieues d'ici. (1)

Cette dernière confirmation obligea Monsieur le Comte à dépêcher le sieur de Ramesay, capitaine, pour en donner avis à M. de Callières et faire descendre toutes les troupes et une partie des habitants. Il alla coucher cette nuit même à Sorel.

Le jeudi, le vent s'étant trouvé tout à fait favorable, il arriva à midi aux Trois-Rivières où il donna ses ordres pour faire descendre tout le monde. Il fut obligé de coucher dans la galiote à 15 lieues au-dessous, vis-à-vis

(1) L'Ile-aux-Coudres est située à vingt lieues de Québec.

les Grondines, la nuit et le mauvais temps l'ayant empêché de pouvoir mettre à terre.

Le vendredi, il ne put que gagner la Pointe-aux-Trembles où il arriva à midi ; la pluie et le vent contraire l'y retinrent tout le reste du jour. Il en partit le samedi — 14 — en canot et arriva à midi à Québec, où vous pouvez juger, Madame, (1) qu'il fut reçu avec bien de la joie. Il semblait que les bourgeois n'avaient plus aucune crainte, possédant leur gouverneur, et, quoiqu'il n'amenât avec lui que deux

(1) Tous nos historiens ont présumé que le *Mémoire* de Monseignat avait été adressé à Madame de Maintenon.

ou trois cents hommes, ils disaient hautement qu'ils attendaient les Anglais de pied ferme et qu'ils pouvaient venir quand il leur plairait.

Il visita tous les postes dès qu'il fut arrivé, trouva toutes les choses en parfait bon état, et fut surpris de la diligence avec laquelle Monsieur le Major avait fait faire des retranchements aux endroits qui n'étaient point fortifiés, et des batteries que l'on aurait cru avoir été commencées depuis plus de deux mois quoiqu'on n'y eût travaillé que six jours avec fort peu de monde.

Le sieur Lemoine de Longueuil était déjà parti avec quelques sauvages

hurons et abénaquis pour examiner les mouvements des ennemis. Les côtes de Beaupré, Beauport, l'Ile d'Orléans et la Pointe de Lévy étaient bien garnies et les habitants avaient promis d'y faire bonne résistance si les ennemis s'en approchaient; ce qu'ils ont parfaitement exécuté.

Les autres habitants des environs de Québec et qui étaient couverts par la ville s'y étaient jetés. Il en arrivait à tout moment à la file et il semblait que tout le monde voulût avoir part à une action que chacun espérait être glorieuse pour le Canada.

Le dimanche matin, 15 octobre, M. de Vaudreuil, colonel des troupes,

partit avec 100 hommes pour aller au-devant des ennemis et les charger s'ils mettaient à terre. Il devait aussi les avoir toujours à la vue et donner ordre du moment de leur arrivée. M. le comte fit partir deux canots dans le même temps qui devaient aller par les deux côtés de la rivière au-devant de nos vaisseaux et les avertir de ce qui se passait. Il fit commencer, le matin même, une batterie de 8 pièces sur la montagne, à la droite du fort, qui fut achevée le lendemain, à la pointe du jour.

Quoique je ne sois point ingénieur, je vais vous faire, Madame, un petit plan de Québec, qui ne sera peut-être pas dans les termes de l'art, mais vous

excuserez mon peu de capacité sur cette matière.

Vous savez que la rivière (*St-Laurent*) y forme un fort grand bassin ; elle y descend par un seul canal et se divise en deux à l'Ile d'Orléans, deux lieues au-dessous, dont l'un passe au nord entre cette île et la côte de Beaupré, et l'autre au sud entre cette même île et la Pointe de Lévy ; c'est ce qui forme ce grand bassin où la flotte ennemie a mouillé du côté de Beauport, qui n'est séparé de la côte de Beaupré que par le Sault de Montmorency dont la chute fait la plus belle nappe d'eau du monde. Beauport n'est éloigné de Québec que d'une lieue ; il y a entre

deux une petite rivière (*St-Charles*) que l'on passe à gué en basse marée.

Québec est placé vis-à vis la Pointe de Lévy, un peu au-dessus ; il est divisé en haute et basse villes qui n'ont communication ensemble que par un chemin assez escarpé. Les églises et les communautés sont toutes à la haute ville. Le fort est sur la croupe de la montagne et commande la basse ville où sont les plus belles maisons et où demeurent tous les marchands. Le Palais, où demeure M. l'Intendant, est presque détaché de tout le reste de la ville ; il est situé sur la gauche, sur le bord de la petite rivière (*St-Charles*) et au bas de la côte.

Les fortifications que M. le Comte avait fait faire y commençaient et remontaient du côté de la haute ville qu'elles entouraient ; elles venaient finir à la chute de la montagne du côté du fort, à l'endroit nommé le Cap au Diamant.

On avait continué auprès du Palais une palissade tout le long de la grève qui venait gagner au-dessous de l'hôpital (*Hôtel-Dieu*) jusque à la clôture du Séminaire et se perdait à des roches inaccessibles. Il y avait au-dessus une autre palissade qui joignait au même endroit que l'on nomme le Sault-au-Matelot où l'on avait mis une batterie de 3 pièces de canon. L'autre batterie

haute dont je vous ai déjà parlé était à la droite. Il y en avait deux à la basse ville de 3 pièces de 18 livres de balles chacune et toutes deux posées au milieu des côtes d'en haut. Les endroits ouverts où il n'y avait point de portes étaient barricadés de bonnes poutres et barriques pleines de terre, de graviers et de pierres.

Le chemin de la basse ville était coupé de trois différents retranchements de barriques et de sacs de terre. On fit, depuis l'attaque, une autre batterie au même Sault-au-Matelot, un peu plus sur la droite que la première. On en fit une aussi à la porte qui va à la petite rivière (*St-Charles*).

Il y avait quelques petites pièces disposées autour de la haute ville, principalement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier.

C'est ainsi, Madame, que la ville était disposée lorsque les Anglais y vinrent ; mais nous fondions beaucoup plus d'espérance sur notre bonne cause et la résolution où chacun paraissait de bien faire son devoir que sur ces faibles fortifications.

Le même jour, sur les 7 heures du soir, on apprit que la flotte ennemie avait levé l'ancre et était passée la pointe du bas de l'Ile d'Orléans. Un autre message apprit qu'ils étaient mouillés à 3 lieues de Québec.

Le lundi, 16ième octobre, sur les 3 heures après minuit, M. de Vaudreuil revint et l'on vit le feu des navires peu de temps après ; dès qu'il fit jour on découvrit toute la flotte au nombre de 34 voiles. Il n'y avait que 4 gros vaisseaux, 4 un peu moindres, le reste était caiches, barques, brigantins et flibots parmi lesquels on dit aussi qu'il y avait quelques brûlots. Les petits bâtiments se rangèrent au côté de la côte de Beauport, et les gros se mirent un peu plus au large.

Sur les dix heures, une chaloupe, portant à son avant pavillon blanc, partit de l'amiral et vint à terre, quatre canots allèrent au-devant portant le

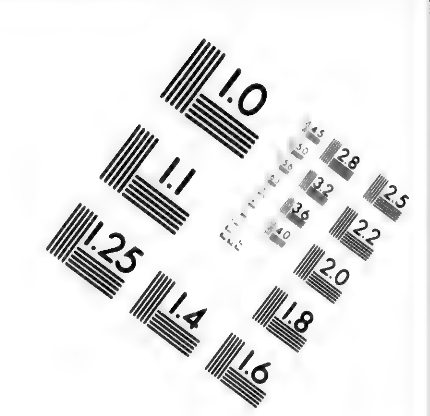
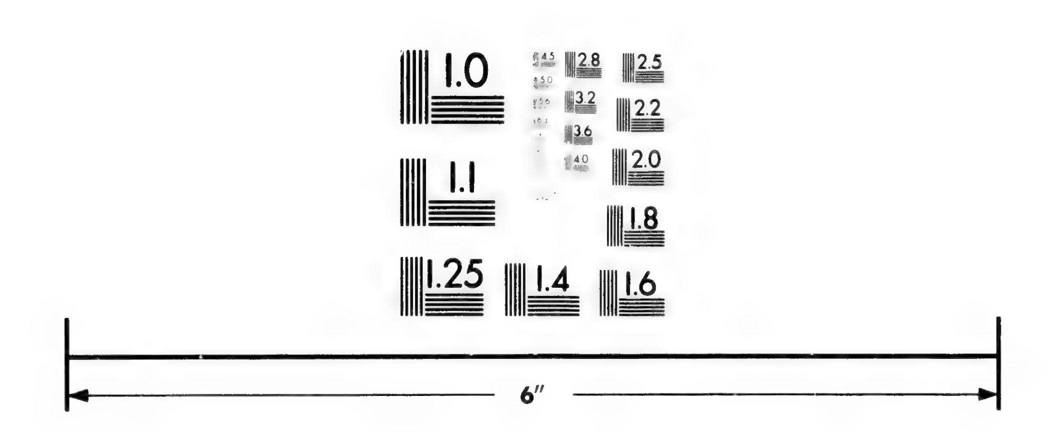


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





même pavillon. Ils la joignirent presque à la moitié du chemin. Il y avait dedans un trompette qui accompagnait l'envoyé du général. Il fut mis seul dans le canot; on lui banda les yeux et il fut conduit dans la chambre de Monsieur le Comte.

Voilà la copie de la lettre qu'il lui présenta :

Sieur Guillaume Phips, chevalier et commandant général en chef sur toutes les forces de leurs Majestés de la Nouvelle-Angleterre par mer et par terre,

Au Comte de Frontenac, Lieutenant Général et Gouverneur pour le Roi de France en Canada, ou, en son

absence, à son député ou à celui qui commande en chef à Québec :

Les guerres entre les deux couronnes d'Angleterre et de France ne sont pas seulement un suffisant motif mais la destruction faite par les Français et les Sauvages sous votre commandement et encouragement sur les personnes et biens des sujets de leurs Majestés de la Nouvelle-Angleterre, sans aucune provocation de leur côté, les oblige de faire cette expédition pour leur propre sûreté et satisfaction.

Comme aussi les cruautés et les barbaries qui ont été exercées par les Français et les Sauvages pouvaient, par cette présente occasion, nous en-

gager à nous revancher sévèrement, cependant, étant désireux d'éviter les actions inhumaines et contre le christianisme, comme aussi pour prévenir l'effusion du sang autant que possible, moi, ci-dessus, Guillaume Phips, chevalier, par ces présentes et au nom de leurs très excellentes Majestés Guillaume et Marie, Roi et Reine d'Angleterre, Ecosse, France et Irlande, Défenseurs de la Foi, et par ordre de leurs susdites Majestés, Gouverneur du Massachusetts, colonie dans la Nouvelle-Angleterre, demande que vous ayiez à rendre vos forts et châteaux sans être démolis, comme aussi toutes les munitions sans y être touché,

comme aussi une prompte délivrance de tous les captifs ensemble avec la délivrance de vos personnes et biens à ma disposition.

Ce que faisant vous pourrez espérer pardon de moi comme un chrétien, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de leurs Majestés et la sûreté de leurs sujets ; ce que, si vous refusez de faire, je suis venu pourvu et résolu, avec l'aide de Dieu dans lequel je me fie, par force d'armes de revancher tous les torts et injures qui nous ont été faits et de vous rendre sous la sujétion de la couronne d'Angleterre ; et lorsque trop tard vous le voudrez faire regretterez de n'avoir pas plus tôt

accepté la faveur que l'on vous a offerte. Votre réponse positive, dans une heure, par votre trompette, avec le retour du mien, est ce que je vous demande sur le péril qui pourra s'en suivre.

William Phips.

Comme on achevait d'expliquer cette lettre, qui était en anglais, l'envoyé tira de sa poche une montre qu'il présenta à Monsieur le Comte. Il la prit, et faisant semblant de ne pas bien voir quelle heure il était, l'envoyé s'avança pour lui dire qu'il était dix heures et qu'il lui demandait qu'à onze heures précises il le voulut renvoyer avec sa réponse.

" Je ne vous ferai pas tant attendre, lui répliqua Monsieur le Comte. Dites à votre général que je ne connais point le roi Guillaume et que le prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés du sang en voulant détrôner son beau-père; que je ne sais, en Angleterre, d'autre souverain que le roi Jacques; que votre général n'a pas dû être surpris des hostilités qui ont été faites par les Français dans la colonie du Massachusetts puisqu'il a dû s'attendre que le Roi, mon maître, ayant reçu sous sa protection le Roi d'Angleterre et étant prêt à le replacer sur le trône, par la force de ses armes, comme j'en ai nou-

velles, Sa Majesté m'ordonnerait de porter la guerre en ces contrées, chez les peuples qui se seraient révoltés contre leur souverain légitime."—Et, lui montrant quantité d'officiers dont sa chambre était remplie, il lui dit en riant :—" Votre général croit-il, quand il m'offrirait des conditions un peu plus douces, que je fusse d'humeur à les accepter, que tant de braves gens y voulussent consentir et me conseillassent de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avait faite avec le gouverneur de Port-Royal, et à un rebelle qui a manqué à la fidélité qu'il devait à son roi légitime en oubliant tous les bienfaits qu'il en

avait reçus pour suivre le parti d'un prince qui, en essayant de persuader qu'il veut être le libérateur de l'Angleterre et le Défenseur de la Foi, y détruit les lois et les privilèges du royaume, et renverse la religion anglicane, ce que la justice divine, que votre général réclame dans sa lettre, ne manquera pas de punir un jour sévèrement."

Ce discours ayant fort surpris et alarmé l'envoyé, il demanda à Monsieur le Comte s'il ne voulait pas lui donner de réponse par écrit.—" Non, lui répondit Monsieur le Comte, je n'ai point de réponse à faire à votre général, que par la bouche de mes canons

et à coups de fusil ; qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi ; qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté, comme je ferai du mien."

Cette réponse finie, on banda les yeux de l'envoyé et on le ramena à sa chaloupe.

Sur les quatre heures après-midi, le sieur de Longueuil, revenant avec ses sauvages, accompagné du sieur de Maricourt, son frère, qui arrivait de la baie d'Hudson dans le navire commandé par le sieur de Bonaventure qui, par bonheur, fut averti assez à temps pour ne point tomber entre les mains des ennemis, passa avec ses

canots le long de la flotte ; quelques chaloupes se détachèrent pour le charger, mais il gagna terre en les recevant à bons coups de fusil ; ces chaloupes se trouvèrent obligées de retourner à leurs navires et furent saluées en passant par les habitants de Beauport qui étaient sur la grève.

Le mardi, une barque chargée de monde, alla du côté de terre entre Beauport et la petite rivière (*St-Charles*) ; on s'y escarmoucha assez longtemps après qu'elle eut échoué, et on l'aurait même attaquée s'il n'avait fallu se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture pour y aller.

Le mercredi, 18, on vit presque

toutes les chaloupes chargées de monde gagner le même endroit où cette barque avait échoué la veille. Comme on était incertain de l'endroit où les ennemis feraient leur descente, il y avait peu de monde de ce côté-là. On détacha la plupart des habitants de Montréal et des Trois-Rivières et ceux qui se trouvèrent les plus lestes pour aller escarmoucher. Les ennemis étaient déjà à terre au nombre de deux mille hommes, et s'étaient rangés en bataille devant que nos gens arrivassent qui, avec quelques habitants de Beauport, qui se joignirent à eux, faisaient au plus trois cents hommes ; encore ne donnèrent-ils pas tous.

Comme le terrain est fort difficile, plein de broussailles et de rochers, et qu'on y a, à marée basse, de la vase jusqu'à mi-jambe, ils étaient divisés en plusieurs petits pelotons et attaquèrent, sans tenir presque d'ordre et à la manière des sauvages, ce gros corps qui était fort serré. Ils firent plier un premier bataillon et l'obligèrent de regagner la grève ; le feu dura plus d'une heure ; nos gens voltigeaient incessamment autour des ennemis, d'arbre en arbre, et ainsi les furieuses décharges qu'on faisait contre eux ne les incommodaient pas beaucoup.

Monsieur le Comte fit passer un

bataillon de troupes pour assurer la retraite de nos gens.

Nous perdîmes dans cette occasion le chevalier de Clermont, capitaine réformé, qui avait suivi, avec d'autres officiers, comme volontaire. Il s'engagea un peu trop avant et ne put se retirer. Le fils du sieur de la Touche, seigneur de Champlain, y fut aussi tué ; le sieur Juchereau de St-Denis, âgé de plus de soixante ans, qui commandait la milice de Beauport, y eut le bras cassé. Nous eûmes en tout dix ou douze hommes blessés dont un est mort depuis. On espère que tous les autres guériront.

Les ennemis perdirent dans cette

occasion cent cinquante hommes au rapport d'un habitant qui visita la nuit le champ de bataille. Ils brûlèrent quelques habitations après le combat.

Sur le soir, leurs quatre plus gros navires vinrent mouiller devant Québec. Le contre-amiral, qui portait pavillon bleu, se posta un peu plus sur la gauche, presque vis-à-vis du Sault-au-Matelot. L'amiral était sur sa droite ; le vice-amiral un peu au-dessus, tous deux vis-à-vis la ville basse ; et le quatrième, qui portait la flamme de chef d'escadre, se tira un peu plus du côté du Cap au Diamant.

Nous les saluâmes les premiers et ensuite ils commencèrent leurs canon-

nades assez vigoureusement ; on leur répondit de même ; ils ne tirèrent presque que sur la haute ville ce soir-là. Il y eut le fils d'un bourgeois de tué et un autre blessé. Le sieur de Vieuxpont eut son fusil emporté du même coup et en eut le bras démis.

Les coups de canon cessèrent de part et d'autre sur les huit heures du soir.

Le jeudi, à la pointe du jour, nous recommençames encore les premiers. Il semblait que les ennemis avaient un peu ralenti leur feu ; le contre-amiral qui avait tiré le plus vigoureusement se trouva fort incommodé par les batteries du Sault-au-Matelot et celle d'en bas du côté de la gauche. Il fut aussi

obligé de relâcher le premier; l'amiral le suivit d'assez près, mais avec bien de la précipitation. Il avait reçu plus de vingt boulets dans le corps de son vaisseau, dont plusieurs l'avaient percé à l'eau. Toutes ses manœuvres étaient coupées; son grand mât presque cassé auquel il a été obligé de mettre des jumelles, quantité de gens y avaient été blessés et plusieurs tués. Il avait obligation à la plus grande partie de ces coups au sieur de Ste-Hélène qui pointait lui-même le canon. Craignant d'en recevoir encore quelques-uns qui l'achevassent, il fila tout le câble de son ancre, l'abandonna, et se retira tout en désordre.

Les deux autres tirèrent encore quelque temps, mais ils ne tirèrent plus depuis midi.

Sur les cinq heures du soir, ils s'allèrent mettre à l'abri dans l'Anse des Mères (*Ursulines*) derrière le Cap au Diamant où ils se sont radoubés le mieux qu'il leur a été possible. On avait envoyé dans cette anse un détachement pour les observer ; on leur tua quelques hommes, de terre, et ils furent obligés de mouiller hors de la portée du fusil.

Le vendredi, les sieurs de Longueuil et de Ste-Hélène avec quelques Français commencèrent à escarmoucher, sur les 2 heures après-midi, contre la tête

de l'armée des ennemis qui marchaient en bon ordre le long de la petite rivière (*St-Charles*). Ils firent plier leurs gens détachés qui se rejoignirent à leur gros. Le combat fut assez longtemps opiniâtre. Nos gens se battaient de la même manière qu'à la précédente escarmouche. Monsieur le Comte avait cependant fait mettre en bataille trois bataillons de troupes du côté d'en deça de la rivière et était à leur tête prêt à recevoir les ennemis s'ils en avaient voulu tenter le passage.

Nos gens firent leur retraite en bon ordre, mais, par malheur, le sieur de Ste-Hélène eut la jambe cassée d'un coup de fusil, le sieur de Longueuil,

son frère, qui eut, l'année passée, un bras cassé au combat de Lachine, reçut aussi une contusion au côté et aurait été tué sans sa corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle. Il y eut deux autres hommes de blessés et un soldat et un habitant de tués. Les ennemis tirèrent sur nos gens quelques volées de canon, sans effet. Ils en envoyèrent aussi à l'endroit où nos troupes étaient en bataille. Nous connûmes par là qu'ils en avaient mis à terre. On leur répondit de la batterie qui était à la porte de la petite rivière (*St-Charles*). Ils mirent ensuite le feu à quelques granges, ce que l'on ne pouvait empêcher et tuèrent quelques

bestiaux qui erraient dans la campagne et qu'ils ont transportés à leurs navires. Ils n'ont perdu pas moins de monde dans cette occasion qu'à l'autre.

Le samedi, 21, le sieur de Villieu, lieutenant réformé, qui avait demandé à Monsieur le Comte un petit détachement de soldats de bonne volonté, alla aussi du côté où étaient campés les ennemis. Les sieurs de Cabanac et Duclos de Beaumanoir sortirent aussi avec d'autres petits détachements. Le sieur de Villieu commença l'escarmouche sur les deux heures après-midi, et attira les ennemis dans une embuscade et s'y maintint fort longtemps. Ils firent un détachement pour

l'entourer qui fut chargé par une autre embuscade des habitants de Beauport, Beaupré et l'Ile d'Orléans. Les sieurs de Cabanac et de Beaumanoir donnèrent aussi de leur côté. Nos gens escarmouchaient toujours en perdant du terrain et firent ferme lorsqu'ils se furent tous rejoints à une maison où il y avait quantité de palissades, sur une hauteur, derrière laquelle ils tirèrent. (1) Le combat dura jusqu'à la nuit, et les gens frais que les ennemis y envoyaient toujours ne servirent qu'à augmenter leurs pertes. Nous n'y avons eu qu'un jeune écolier et un sauvage de blessés.

(1) Très probablement la maison du chirurgien Timothée Roussel.

Les ennemis y ont dû perdre quantité de monde.

La nuit, qui fut fort obscure et pluvieuse, leur donna le moyen d'enlever leurs morts et d'empêcher de connaître le désordre où ils étaient, car leur épouvante fut si grande qu'à sa faveur ils se rembarquèrent avec précipitation et abandonnèrent leurs canons. Le sieur de Villieu et les habitants n'en eurent aucune connaissance; ils ne s'aperçurent de leur avantage que le lendemain, dimanche, 22ième, au point du jour.

Les sauvages qui faisaient la découverte trouvèrent les premiers les cinq pièces de canon avec leurs affûts de campagne, cent livres de poudre et

quarante à cinquante boulets. Ceux de Beauport et de Beaupré s'en saisirent. Plusieurs chaloupes tentèrent de mettre à terre et furent repoussées.

Le sieur de Monic (*Joseph Demonic*), capitaine, étant sorti, la veille, avec cent hommes, avait fait un fort grand circuit pour s'aller jeter dans Beauport et ne s'était pas trouvé au combat. Monsieur le Comte le fit rester à quelque distance du camp des habitants pour les soutenir au cas d'une nouvelle descente. Ils se faisaient fort de garder leurs postes avec deux pièces de canon que l'on leur avait laissées. Les trois autres furent amenées ici le même jour.

L'après-midi, les deux navires qui

étaient dans l'Anse des Mères (*Ursulines*) mirent à la voile pour aller rejoindre la flotte. On les salua à boulets en passant et ils nous répondirent sans nous faire grand mal.

Le lundi, les sieurs de Subercaze et d'Orvilliers, capitaines, partirent à la tête de cent hommes pour s'aller jeter dans l'île d'Orléans. Le sieur de Villieu avait aussi reçu ordre de descendre au cap Tourmente, au-dessous de la côte de Beaupré. On jugeait bien que les ennemis nous quitteraient bientôt et on craignait leur descente en ces endroits-là. Ils mirent à la voile vers le soir et se laissèrent porter au courant ; mais quelques-uns n'ayant pas pu trouver

de bon mouillage furent obligés de relâcher. Ils disparurent enfin tous le lendemain, mardi, sur les dix heures du matin et furent mouiller à l'Arbre Sec.

La demoiselle de Lalande, qui était prisonnière sur l'amiral, voyant qu'ils se disposaient à retourner en leur pays, fit demander au général Phips, par un interprète, s'il voulait l'y mener et laisser à Québec quantité de ses compatriotes qui y étaient prisonniers, qu'elle espérait que, si on proposait de faire un échange, cette négociation pourrait réussir. Elle fut elle-même envoyée sur sa parole pour faire cette proposition.

Monsieur le Comte l'accepta avec

joie étant bien aise de la recevoir avec sa fille aussi bien que le sieur de Grandville et le sieur Trouvé, prêtre, qui avait été pris au Port-Royal et qu'ils avaient amené ici avec quelques autres prisonniers de l'Acadie, espérant qu'ils leur seraient d'une grande utilité après la prise du pays. Elle s'en retourna le soir, fort joyeuse, à bord de l'amiral.

Les prisonniers anglais que nous voulions rendre furent assemblés le soir même; ce n'était que des femmes et des enfants, et il n'y en avait pas un de considérable que le capitaine Davis qui commandait dans le fort que le sieur de Portneuf avait pris. Il y avait aussi les deux filles de son lieutenant

(*Clarke*) qui fut tué, qui paraissaient assez bien nées. Monsieur le Comte les avaient rachetées des sauvages et les avait mises en pension. Madame l'Intendante avait racheté une autre petite fille de neuf ou dix ans, assez jolie, qu'il lui fâchait beaucoup de rendre ; cependant elle s'y résolut pour le bien public. Ils faisaient en tout dix-huit.

Monsieur de LaVallière fut chargé de cet échange. Il se rendit à terre, le mercredi matin, vis-à-vis l'endroit où les Anglais étaient mouillés. La négociation dura tout le jour. Un ministre avait passé à terre et on trouva le secret de le garder sur les difficultés

qu'ils (*les Anglais*) faisaient de rendre Monsieur Trouvé. Enfin tout fut échangé de bonne foi ; mais nous y gagnâmes beaucoup puisque nous eûmes pour des enfants des hommes faits et en état de servir, et que le nombre des Français était plus grand que le nombre des Anglais.

Ils ont gardé deux de nos pilotes français à qui ils ont donné parole de mettre à terre lorsqu'ils auraient passé les dangers de la rivière. On ne sait s'ils la tiendront parce qu'ils se vantent de revenir le printemps prochain.

Tous nos prisonniers arrivèrent le soir même, à la réserve de Monsieur Trouvé, qui ne revint que le jeudi

matin, avec Monsieur de LaVallière.

. . . .

Le vendredi, 27, trois hommes arrivèrent de la baie Saint-Paul qui rapportèrent qu'ils avaient été à deux navires français qui étaient prêts à passer le détroit de l'Ile-aux-Coudres, qu'ils les avaient avertis que la flotte anglaise était devant Québec ; qu'ils avaient appris d'eux qu'ils devaient être suivis de huit autres avec lesquels ils étaient partis de La Rochelle. Peu de temps après, des canots que Monsieur le Comte tenait exprès sur les côtes lui confirmèrent ce que ces habitants lui avaient dit.

Un troisième navire, nommé *Le*

Glorieux, fut aussi averti de la même chose et on en eut avis qu'il se préparait à entrer dans la rivière du Saguenay pour s'y cacher jusques à ce que la flotte ennemie eût passé. On n'a eu aucune nouvelle de tous les autres.

A l'égard des deux premiers on ne sait pas encore quel parti ils ont pris ; à l'heure que j'écris ceci, qui est le neuf de novembre, on n'en a point encore de connaissance.

Monsieur le Comte avait dépêché, immédiatement après avoir été averti par ces habitants, quantité de canots remplis de monde pour se jeter dans ces navires, mais ils n'ont pas pu les

rejoindre. Un de ces canots a poussé jusqu'au Saguenay et n'est point encore revenu. Ce qui fait espérer qu'il aura joint quelqu'un de ces navires et reviendra ici dedans lorsque le vent le leur permettra. On a fait aussi partir une barque armée avec trente hommes dessus, pour aller au-devant. Tout cela nous empêche de désespérer encore de leur venue et nous les attendons de jour en jour avec beaucoup d'impatience pour le besoin où nous sommes de toutes choses, tout généralement manquant dans ce pays et la maison de Monsieur le Comte n'étant pas plus exempte de cette disette que celle des autres.

Plusieurs passagers ont débarqué et se sont rendus ici en canot. Le sieur de La Forest a rendu à Monsieur le Comte les paquets du Roi et vos lettres. Ce nous a été une grande joie de recevoir des nouvelles aussi agréables que celles qui nous sont venues de France.

Nous espérons que les grandes victoires que Sa Majesté a remportées sur ses ennemis par mer et par terre et les avantages que la France en retire pourront rejaillir jusques sur nous et qu'Elle n'abandonnera pas ce pauvre pays qui, malgré la misère où il est depuis longtemps, tâche à faire connaître à l'autre extrémité de la terre la

gloire de son auguste monarque et s'est trouvé assez heureux pour ajouter quelque chose à ses triomphes.

Dimanche dernier (5 novembre) les réjouissances furent faites avec grand appareil. Le grand pavillon de l'amiral et un autre que le sieur de Portneuf avait pris à l'Acadie furent portés à l'église au son du tambour. Le *Te Deum* y fut chanté par Monsieur l'Evêque et l'on fit ensuite une procession solennelle en l'honneur de la Vierge patronne du pays. Toutes les troupes étaient sous les armes.

On a institué, à perpétuité, une fête sous le nom de Notre-Dame des Victoires, et l'église qu'on a commencée à

la basse ville est dédiée sous le même nom pour être une marque éternelle de la protection que nous avons reçue du ciel dans cette attaque subite, puisque, si les ennemis avaient fait toute la diligence qu'ils pouvaient, et qu'ils n'eussent point été arrêtés par les vents, ils seraient arrivés à Québec devant que l'on en eût eu avis et s'en seraient infailliblement rendus maîtres, le trouvant dépourvu de monde.

Le feu de joie fut allumé à l'entrée de la nuit par Monsieur le Comte. Il y eut plusieurs décharges de notre canon et de mousqueterie ; et l'on n'oublia pas à faire tirer plusieurs fois les pièces que nous avons gagnées sur les

ennemis et qui nous seront utiles dans la suite.

Enfin, le 12ième novembre, nous avons appris que les trois navires français qui avaient passé à l'Ile-aux-Coudres avaient entré dans le Saguenay ; qu'après avoir vu passer devant eux la flotte ennemie, ils étaient sortis de ce fleuve et qu'ils étaient fort proche d'ici.

Le *Saint François-Xavier* y vint mouiller le 15, la frégate nommée *La Fleur de May*, le 16, et *le Glorieux*, le 17. Ces deux premiers se préparent à repartir (1) quoique la saison soit

(1) Un seul partit : la *Fleur de May*, le 26 novembre.

avancée et qu'il paraisse déjà des glaces dans le fleuve, toutes les petites rivières étant prises. Nous aurions été bien heureux si les onze navires que nous apprenons être partis de La Rochelle pour ce pays y étaient arrivés à bon port. On pourrait dire que cette année aurait été complète en toutes sortes de bonheur.

Vous m'aviez ordonné, Madame, de faire le détail de tout ce qui se passerait ; je ne sais si cette relation sera de votre goût, mais elle est sincère : c'est la seule bonne qualité que j'ose lui donner.

Je serai bien payé de mes peines si ce petit travail vous est agréable, et

s'il peut ajouter quelque chose aux protestations que je vous ai toujours faites, d'être, avec un profond respect,

Madame,

Votre très humble

et très obéissant serviteur,

De Monseignat

L'ouvrage fameux du récollet CHRESTIEN LE CLERCQ, PREMIER ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE-FRANCE, reproduit *in extenso* la *Lettre* de Monseignat relative au siège de Québec en 1690.

En histoire, comme en mathémati-

ques, il existe des quantités négligeables. Ainsi, quand Le Clercq nous dit que la flotte anglaise se composait de 35 voiles au lieu de 34, je ne corrige pas ; je ne rectifie point davantage pour les *cent* hommes (selon Monseignat) ou les *six-vingts* hommes (suivant Le Clercq) qui partirent avec Vaudreuil, le matin du 15 octobre, à la rencontre de l'ennemi. Peu m'importe encore que les sauvages hurons, visitant le camp abandonné de Walley, y ramassent 50 ou 60 boulets. Ces variantes sont absolument insignifiantes et ne valent pas le soin d'être signalées.

Toutefois, comme la relation franciscaine parle de faits et de personnages

ignorés de Monseignat, je crois de mon devoir de publier ici, en complément du rapport officiel, les extraits qui s'y rattachent.

Ainsi, racontant la visite de Frontenac aux postes de Québec, " qu'il trouva en bon état par les ordres et la diligence de M. le Major ", Chrestien Le Clercq nous rapporte que " les sieurs d'Esquerac, capitaine, et De Villebon, ci-devant capitaine de dragons, y avaient aussi donné tous leurs soins ; ce dernier était venu de l'Acadie, par les bois, à Québec." Il donne aussi le nom de l'officier commandant le bataillon de troupes qui assura la retraite à l'escarmouche du 18 octobre.

Cet officier se nommait le sieur de Crusel. Il nous apprend encore que les sieurs de Longueuil, de Sainte-Hélène, de Moncarville, d'Oléançon, de Repentigny, et d'autres Français, prirent part à l'engagement du 20 octobre, et que le marquis de la Grois était présent avec Villieu, De Cabanac et Duclos de Beaumanoir au combat du lendemain, le samedi 21 octobre. Nous connaissons enfin par lui le nom de baptême du sieur de Vieuxpont, blessé au bombardement : *Godefroy* de Vieuxpont.

" Le style, c'est le substantif " a dit quelque part M. l'abbé Casgrain, causant littérature. Je pourrais, imitant

cette laconique définition, répéter après lui : " l'histoire, c'est le nom propre "

Mais il y a plus que des noms de personnages à tirer de la relation de Chrestien Le Clercq ; nous avons des faits et des événements nouveaux que les extraits suivants feront connaître et rentrer dans l'histoire du siège de Québec en 1690.

ETABLISSEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE-FRANCE

Tome II, ch. 26, pages 415 à 444.

. . . .

Le Palais que M. l'Intendant occupe est détaché du reste de la ville, au bas de la côte, à gauche, sur le bord de la

rivière Saint-Charles. L'église et le couvent des Récollets sont à demi-lieue plus loin sur la dite rivière. M. de Châteaufort, capitaine, y commandait (*au siège*).

. . . .

Sur les quatre heures après-midi (*le lundi* 16 *octobre*) le sieur de Longueuil revint avec ses sauvages de l'Ile-aux-Coudres, ... rendit compte de ce qu'il avait fait, et rapporta que les Anglais, ayant voulu faire descente à la rivière Oüel, à 15 lieues de Québec, ils y étaient allés avec six chaloupes et 150 hommes et que les habitants leur en avaient tué la moitié en trois décharges qu'ils

avaient faites sur eux ; c'est ce que le sieur de Francheville, Canadien, curé du lieu, a certifié.

. . . .

L'amiral le suivit d'assez près et avec précipitation ; il fila tout le câble de son ancre qu'il abandonna ; son pavillon fut emporté dans la rivière, et laissé à notre discrétion, que nos gens allèrent pêcher.

. . . .

Le combat (*celui du* 20 *octobre*) s'opiniâtra des deux côtés et les nôtres combattirent par pelotons et de la même manière que la précédente journée. Le comte de Frontenac, qui crut que les ennemis voulaient tenter le

passage de la rivière, fit avancer les sieurs de Saint-Ours, de Saint-Cirq, de Valrennes et de Crusel, avec les quatre bataillons de troupes qu'ils commandaient et se mit à leur tête. Il détacha le sieur de la Maisonfort (1), capitaine, et La Pérade, son enseigne, avec 40 hommes, pour garder et défendre le couvent des Récollets et empêcher les ennemis de se rendre maîtres de ce poste. Mais ils se contentèrent d'escarmoucher contre nous, la petite rivière (*Saint-Charles*) entre deux.

....

(1) Page 436. Est-ce le même capitaine que Châteaufort qui commandait au couvent des Récollets?

Monsieur de La Vallière, capitaine des gardes de Monsieur le Comte, étant allé le lendemain trouver le général Phips pour convenir des personnes qui se rendraient de part et d'autre, on rendit le commandant de Kaskebe (*Casco Bay*) et quelques filles (*les demoiselles Clarke, Sarah Gerish,* etc.) que le général demanda avec deux de nos pilotes de rivière pour les aider à passer les dangers (*du Saint-Laurent*) et qu'il promit de mettre après à terre. ET IL NOUS EST ENCORE DEMEURÉ SOIXANTE DE LEURS PRISONNIERS et ils (*les Anglais*) nous rendirent tout ce qu'ils en avaient des nôtres. L'on apprit par ceux-ci que les ennemis

avaient perdu mille ou douze cents hommes, que cette flotte manquait de vivres, que les gros vaisseaux faisaient eau de tous côtés, et qu'enfin ils ne comptaient pas d'arriver à Boston sans quelques naufrages; en effet l'on sut depuis que trois de leurs gros vaisseaux avaient péri et que plusieurs autres moyens avaient été dissipés par les vents sans que l'on en ait eu aucune nouvelle.

1711

EXPEDITION NAVALE DE SIR HOVENDEN WALKER

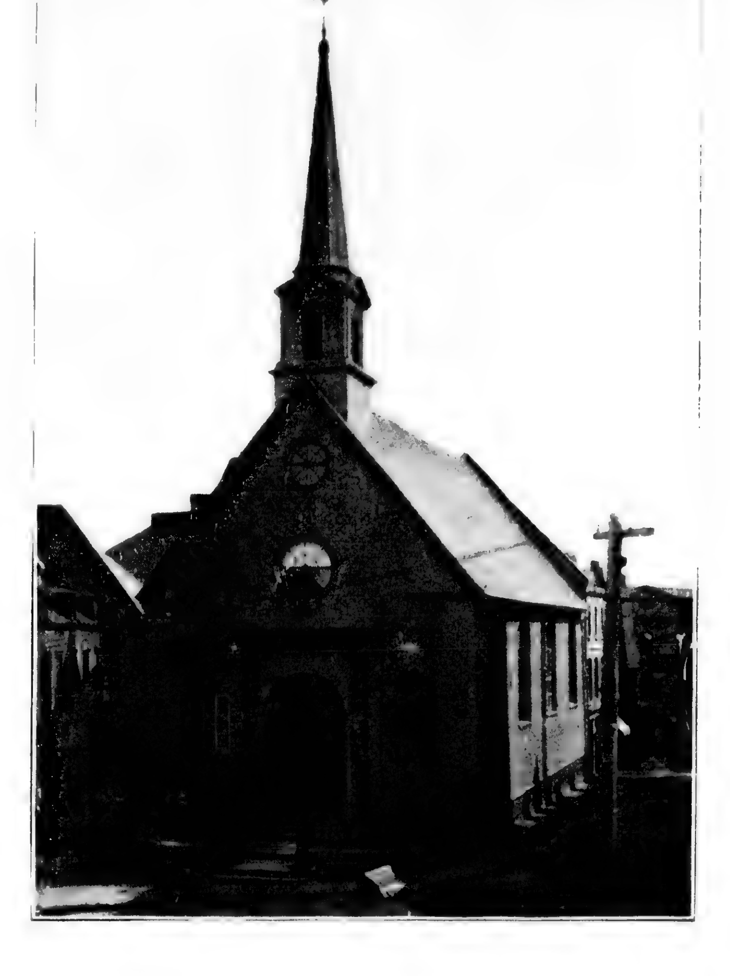
RELATION DE JEANNE-FRANÇOISE JUCHEREAU DE LA FERTÉ,

Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, en religîon Jeanne-Françoise de Saint-Ignace.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec — Edition de 1751, *pages* 458 *à* 461, *et* 473 *à* 492.

Les Anglais firent encore (1) cette année (1710) de grands préparatifs

(1 Dès 1709, Québec était menacé d'une formidable expédition navale. — " Nous avions alors grande guerre avec les Anglais, et tous les jours les partis que l'on envoyait faire coup chez eux en ramenaient des prisonniers qui nous assuraient tous que l'on armait à Boston pour venir nous assiéger et que l'on attendait un bon secours de Londres, avec lequel on ne doutait pas que le Canada ne fut aisément pris." — Page 444.



pour nous assiéger ; ils bâtirent plusieurs forts sur des rivières et des lacs qui devaient les conduire à Montréal ; ils firent construire quantité de canots, se munirent de beaucoup de provisions, n'oublièrent rien pour gagner les Sauvages et nous faisaient dire, avec insulte, qu'avant qu'il fut peu, nous dépendrions d'eux. Les officiers qui devaient être de cet armement promettaient à leurs femmes qu'ils leur amèneraient des nonnes pour les servir. C'est ainsi qu'ils appelaient les reli gieuses et à quoi ils les destinaient. Un envoyé de la Nouvelle-Angleterre nommé L'Eveston (*Livingston*), qui était déjà venu ici en cette qualité en

1705 et qui eut une semblable commission en 1710, entra dans notre communauté avec M. le Gouverneur et, se promenant sur notre galerie, il eut l'impudence de dire, en regardant la statue de Saint Michel, qui est au coin de notre maison, que le premier coup de canon qui serait tiré par les Anglais qui devaient venir jetterait ce gaillard-là par terre. (1) Il parlait d'une puissante

(1) Ce bravade fit bien rire........ après la déconvenue de Walker. Les sarcasmes furent d'autant plus acerbes que les rieurs avaient eu plus peur.

On me signale, à ce propos, un couplet de chanson attribuée à M. de la Colombière :

Maintes troupes parpaillottes
Par l'avis de Neglesson, (*Nicholson*)
Venaient pointer leur canon
Sur Saint Michel et ses hôtes.
Mais Saint Michel, à deux pieds,
Leur a donné sur les côtes,
Mais Saint Michel, à deux pieds,
Les a tous bien étrillés !

flotte que l'on équipait à Boston, qui se disposait à nous attaquer dans le même temps que l'armée, qu'ils comptaient amener à travers les bois, devait investir le Montréal. Ainsi, en partageant le peu de forces que nous avions, ils ne doutaient pas que le Canada fut à eux ; mais ils n'osèrent entreprendre cette conquête sans le secours que la reine d'Angleterre leur avait promis. Ils l'attendirent encore en vain cette année (1710) ; la guerre était si allumée en Europe que la reine Anne jugea qu'il serait plus avantageux à ses états de conserver ses troupes, pour soutenir les entreprises où elle était engagée, que d'affaiblir ses armées

pour former un siège dont le succès était incertain. Elle renouvela pourtant aux Anglais de Boston les promesses qu'elle leur avait faites de leur envoyer ce qu'ils souhaitaient. La Providence travaillait ainsi pour nous en arrêtant nos ennemis par des voies qui nous étaient inconnues.

Les Anglais, ne voulant pas perdre le temps, et jugeant que la prise de l'Acadie et du Port-Royal était avantageuse et même nécessaire pour avoir le Canada, s'y transportèrent et s'en rendirent maîtres. Ils renvoyèrent en France Monsieur Subercaze, qui en était gouverneur, et tous les officiers de la garnison ; et, quoiqu'ils promis-

sent toutes sortes de bons traitements et un libre exercice de notre religion aux Français qui étaient là, plusieurs se retirèrent ici, et aimèrent mieux abandonner leurs biens et vivre d'aumônes, que de courir le risque de voir apostasier leurs enfants, ou de devenir eux-mêmes de mauvais chrétiens si on obligeait les missionnaires de s'en aller. Ils trouvèrent, à Québec, quantité de gens de bien qui les assistèrent ; et on n'a point vu que ceux qui avaient montré tant d'attachement au christianisme aient jamais manqué du nécessaire. Nous eûmes donc encore, en 1710, un peu de répit, et, malgré les menaces des Anglais, nous nous

flattions qu'ils se dégoûteraient eux-mêmes de leur dessein par les difficultés qu'ils y trouvaient. . . . .

En cette année, 1711, les Anglais, constants dans leur entreprise, se virent enfin à la veille de se rendre maîtres du Canada. Ils avaient levé une puissante armée qui devait venir par en haut, commandée par Neglesson. (*Nicholson*). Les canots, les vivres, les munitions, rien ne leur manquait. Ils s'étaient associés plusieurs nations sauvages qu'ils avaient chargées de présents et qui devaient les accompagner et les fortifier considérablement. Les gros vaisseaux, qu'ils avaient attendus si longtemps de l'an-

cienne Angleterre, étaient arrivés à Boston avec des troupes aguerries. Ils avaient, en un mot, fait les derniers efforts pour équiper une flotte capable de nous effrayer; elle était de cent voiles, ce qui, assurément, était formidable pour Québec. De plus, ils avaient de quoi former un très long siège, tant ils étaient bien munis! Un Anglais nommé Vetch, qui, avec la permission de nos gouverneurs, était venu en Canada en 1705, dans un petit vaisseau, sous prétexte d'apporter des marchandises, avait bien visité tous les postes de ces quartiers et sondé la rivière en beaucoup d'endroits. Il encourageait ceux de sa

nation à nous venir prendre et travaillait fortement à faire réussir leur projet. Il montra tant d'ardeur pour cette campagne, que la reine Anne lui donna le gouvernement de l'Acadie pour récompenser son zèle contre la Nouvelle-France.

M. le marquis de Vaudreuil, notre gouverneur, était informé très fidèlement de tout ce qui se passait à Boston. Il prenait là-dessus ses mesures et ce qu'il assurait de l'armement des Anglais paraissait si incroyable que plusieurs personnes le blâmaient de parler comme il faisait parce que cela pourrait mettre la terreur ici. La suite prouva bien qu'il n'en disait pas trop.

Ce qui aurait dû redoubler nos craintes, si on l'avait su, c'est qu'il n'y avait pas dans Québec de quoi se battre plus d'un jour. On était dégarni de tout ; il n'y avait presque point de poudre, les armes étaient en très mauvais état, les vivres en petite quantité, et nous étions menacés d'une famine parce que toutes ces alarmes avaient interrompu les récoltes en beaucoup d'endroits. Des découvreurs, envoyés par M. le Gouverneur, avaient donné ordre dans toutes les seigneuries, depuis Tadoussac jusqu'ici, de faire des signaux dès que la flotte paraîtrait ; en sorte que par le moyen des feux qu'on devait allumer de côtes en côtes, nous devions

savoir en moins de deux heures à Québec que les ennemis étaient là-bas. M. de Vaudreuil eut avis que les Anglais étaient partis de Boston et qu'ils devaient nous attaquer en même temps à Québec par leur flotte et à Montréal, par l'armée qu'ils amenaient par les terres; cela l'obligea de partager son monde.

Comme nos ennemis se croyaient, avec raison, bien plus forts que nous, ils se tenaient si assurés de la victoire que leur fierté avait choqué les dames de Boston, et, avant leur départ, elles leur disaient : — " Vous ne réussirez pas, vous avez trop d'orgueil." Cela ne rabaissait point leurs fanfaronnades.

Mais, pour montrer qu'ils ne se confiaient pas tout à fait dans leur multitude, ils avaient fait ordonner des jeûnes publics, afin de mettre Dieu de leur côté. (1) On n'oubliait rien ici pour nous le rendre favorable. Nous continuâmes à le prier, et la très sainte Vierge, de combattre pour nous, puisqu'il y allait de leur gloire. Nous faisions tour à tour des communions, des pénitences et des pratiques de dévo-

(1) On connaît la superbe devise de Sir Hovenden Walker: *Nil desperandum Christo duce!* Elle mériterait l'honneur de servir d'épigraphe à une histoire des Croisades.

L'expédition puritaine de Sir William Phips avait un caractère beaucoup plus accentué de fanatisme religieux. · Le mot typique de Cotton Mather est resté dans toutes les mémoires : *The wheel of prayer was kept in continual motion!*

tion pour fléchir sa miséricorde, jugeant bien qu'il était fort irrité contre ce pays où, en effet, les péchés croissaient tous les jours. Tous les gens de bien s'efforçaient d'obtenir, par leurs prières et par leurs larmes, la délivrance de ce fléau, prévoyant que la vraie religion serait bientôt abolie si les Anglais devenaient maîtres. La crainte de tant de malheurs produisit de bons effets pour un temps ; les dames devinrent plus modestes, renonçèrent à leurs ajustements et se rendirent plus exactes aux devoirs de la vie chrétienne; elles firent des neuvaines publiques où elles avaient leur jour marqué pour communier. A Montréal elles enché-

rirent sur Québec, car elles s'obligèrent par vœu à ne point porter de rubans ni de dentelles, à se couvrir la gorge et à plusieurs saintes pratiques qu'elles s'imposèrent pendant un an. Elles firent encore vœu de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la très sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame des Victoires,* si la Mère de Dieu nous préservait du danger.

Vers le 25 de septembre, un petit bâtiment arriva de la pêche qui dit avoir vu la nombreuse flotte anglaise dans la baie de Gaspé. On commença, pour lors, à serrer ce qu'on avait de meilleur. Chacun transporta tous ses effets, comme on avait fait en 1709,

dans les endroits où on les croyait le plus en sûreté. Nos voûtes servirent encore d'asile à tous ceux qui voulurent y loger leurs biens; nous y mîmes nous-mêmes ce que nous avions de plus précieux. On jugea qu'il ne fallait pas laisser venir les Anglais jusqu'à Montréal sans leur dresser des embuscades. On fit un détachement dont on donna le commandement à Monsieur le baron de Longueuil, lieutenant du roi, de Montréal, de qui la valeur et la prudence étaient parfaitement connues, pour aller les attendre proche de Chambly, où ils devaient passer. Ce brave officier qui comptait beaucoup plus sur la protection

du ciel que sur son courage, ne voulut point se mettre en marche qu'il n'eût reçu publiquement dans l'église, des mains de M. de Belmont, grand vicaire, la bénédiction et le drapeau marqué du nom de Marie, autour duquel, Mademoiselle Le Ber, une vertueuse recluse de Montréal, avait écrit une prière à la sainte Vierge qu'elle avait composée elle-même pour ce sujet, en ces termes :

"Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes, mais nous la mettons au nom de la Reine des Anges, que nous invoquons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille. Sous sa protection nous espérons vaincre nos ennemis."

Il partit promptement, plein de confiance avec cette enseigne, ne doutant point que la Mère de Dieu ne l'assistât

et alla, suivi de très peu de monde, au-devant de plus de trois mille hommes.

Il ne fut pas longtemps là qu'on apprit que l'armée anglaise, qui venait par terre, avait rebroussé, qu'ils (*les Anglais*) avaient brûlé leurs forts et leurs munitions dont ils étaient remplis. On ne savait à quoi attribuer cette déroute ; mais comme elle nous était avantageuse elle ranima notre espérance. On fit descendre les troupes et la milice de Montréal au secours de Québec et on ne laissa là-haut que des vieillards, bien assurés qu'il n'y avait plus d'ennemis à craindre. Tout ce monde arriva gaiement, montrant même de l'impatience pour aller au

combat. Le jour, ils étaient occupés à fortifier la ville, et la nuit, ils la passaient à se divertir, jusqu'à empêcher de dormir les citoyens de Québec. De sorte qu'un jeune Anglais qui avait été fait prisonnier par un parti sauvage vers l'Acadie en était tout surpris et disait aux officiers qu'il admirait l'inclination guerrière des Canadiens ; qu'il les voyait danser et sauter en attendant l'ennemi et (*au lieu*) qu'en Angleterre il fallait battre les habitants pour leur faire prendre les armes, qu'encore ils les portaient et s'en servaient fort mal, mais qu'ici les femmes même montraient du courage et qu'elles étaient des Amazones.

Le temps s'écoulait sans qu'on entendit parler de la flotte ; les vents semblaient lui être favorables et elle n'avançait point. Plusieurs personnes étaient tentées de croire que tout ce qu'on avait débité de cet armement était faux. Cependant, le 15 octobre, on vint dire à Québec que l'on avait vu deux gros vaisseaux à quinze lieues d'ici, qu'ils avaient voulu mettre à terre et que les habitants avaient tiré dessus. Cela réveilla toutes les alarmes et on ne douta point que ce ne fût l'av[illegible]e de la flotte. On finissait [illegible]-là [illegible]ne neuvaine à Notre-Dame de Pitié, à la cathédrale, à laquelle on s'était rendu fort assidûment, et, en

sortant de la messe, ce fut une agréable surprise de voir des passagers de France qui assuraient n'avoir rien rencontré dans la rivière (*le Saint-Laurent*), qu'à la vérité les habitants avaient tiré sur leur chaloupe et qu'ils n'avaient pu mettre à terre, qu'ils avaient jugé qu'on les prenait pour des ennemis, que le vaisseau du roi, le *Héros*, était proche, qu'il était commandé par M. Beaumont, frère de M. de Beauharnois, ci-devant Intendant du Canada, qu'il était très richement chargé et fort bien armé et que, si nous attendions les Anglais, il nous aiderait à les battre.

Il serait difficile d'exprimer l'étonne-

ment et la joie que cette nouvelle inspira. On ne pouvait comprendre comment ce vaisseau avait pu échapper des mains des ennemis ; cela paraissait miraculeux et l'était en effet, comme on le reconnut quand on en sut le dénouement. Plusieurs jours se passèrent dans l'attente ; mais le 19 octobre, M. de La Valtrie arriva de Labrador qui assura que les Anglais avaient fait naufrage à l'Ile-aux-Oeufs. Un habitant de Québec qui venait de la pêche confirma la chose ; et, quoique cette nouvelle répandit partout une grande joie, celui-ci fut blâmé de ne s'être pas pressé de l'apporter. Il était demeuré huit jours à tirer plusieurs choses de

ce débris où il y avait une prodigieuse quantité d'effets. Il y avait fait des caches et s'était nanti de tout ce qu'il avait voulu y prendre. On le mit en prison comme coupable d'infidélité à la patrie et il eut assez de peine à en sortir; enfin, par les instances de quantité de personnes considérables, qui s'intéressaient pour lui, il obtint sa liberté. On ignorait toutes les circonstances de ce naufrage et tout le monde avouait que la main de Dieu avait agi. On était pénétré de reconnaissance et les moins dévots étaient touchés de la grandeur de ce miracle. Car cette défaite de nos ennemis ne fut point regardée ici autrement que

comme un effet merveilleux de la puissance de Dieu et de son amour pour le Canada, qui, de tous ces cantons, est le seul endroit où la vraie religion soit professée.

Nous apprîmes, dans la suite, que les Anglais avaient pris, à l'entrée de la rivière, le *Neptune*, qui venait de La Rochelle ; ils trouvèrent dans ce vaisseau le capitaine Paradis, ancien navigateur, qui connaissait parfaitement le fleuve Saint-Laurent. Ils le contraignirent (1) à servir de pilote, et, quoi-

(1) Cette interprétation généreuse de la conduite du pilote canadien-français ne me satisfait point et je la trouve, au contraire, absolument louche. L'histoire nous a conservé les conditions du marché conclu entre Paradis et Walker. L'amiral lui garantissait une récom-

qu'ils eussent déjà perdu deux vaisseaux, ils prirent une nouvelle confiance sous la conduite de ce marinier. Il les conduisit à petites journées afin qu'on eût ici le temps de se préparer à les recevoir. Les Anglais, s'apercevant qu'il retardait leur route, le mena-

pense de cinq cents pistoles — dont cent pistoles d'arrhes — pour guider la flotte. Puis, une fois rendu à Québec, le prix du *Neptune* devait lui être payé en entier. On lui assurait de plus le repos de sa vieillesse mise à l'abri du besoin.

Plusieurs ont prétendu que Paradis, pour sauver Québec, s'était dévoué ; qu'il avait voulu, comme Samson, périr avec les Philistins ; conséquemment, que c'était lui qui, de propos délibéré, avait jeté la flotte anglaise sur l'Ile-aux-Oeufs Malheureusement pour cette hypothèse et davantage pour Paradis, celui-ci dormait quand le capitaine Goddard, qui se trouvait sur le gaillard d'arrière de l'*Edgar*, aperçut la mer déferler et se briser sous le vent. Le vaisseau amiral était à la veille

çèrent de le punir s'il ne se pressait pas de les faire arriver. Ainsi, quand ils furent au nord de l'Ile-aux-Oeufs, le capitaine Paradis eut beau leur dire que l'endroit était très dangereux, qu'il ne fallait point le passer la nuit, surtout avec un vent du sud qui les pousserait

de talonner. Au cri d'épouvante de l'officier tout le monde à bord perdit la tête. On ne savait plus où diable était allé Paradis et l'on perdait un temps énorme à le chercher. Enfin on le trouve : il dormait ! En un clin d'œil Paradis est sur le pont. Il commande de hisser toutes les voiles, car il n'y avait plus d'autre alternative que sortir de là ou chavirer. Sous la main ferme du pilote canadien-français l'*Edgar* se penche sur les brisants, exécute une seconde abatée, plonge fermement ses écubiers sous la lame, et sort !

Cette version, absolument authentique, du salut de l'*Edgar* est accablante pour Paradis ; et celui-là perdrait ses peines qui chercherait à réhabiliter la mémoire de ce pilote renégat.

sur la terre, ils s'imaginèrent que ce pilote français voulait leur inspirer une terreur panique. Ils l'obligèrent donc à marcher. Le navire où il était passa, assez heureusement, le premier. Tous les autres le voulurent suivre ; mais le vent du sud ayant fraîchi et étant devenu orageux, il souffla avec tant d'impétuosité qu'en moins d'une demi-heure huit des plus gros vaisseaux se brisèrent, avec une violence épouvantable sur les rochers et sur la batture. A grand'peine les autres purent-ils se conserver en jetant promptement leurs ancres. Les éclairs et le tonnerre, se mêlant au bruit des flots et des vents et aux cris perçants de tous ces nau-

fragés, augmentaient l'effroi. Ceux qui en furent témoins nous ont dit depuis qu'ils s'étonnaient que nous n'en eussions rien entendu à Québec et que c'était l'image de l'enfer. Il semble que la justice de Dieu les poursuivit et les châtia de toutes manières, car le tonnerre tomba sur un de leurs vaisseaux et le fit sauter si loin que la quille, qui avait plus de cinquante pieds de long, fut trouvée bien avant sur la grève. Tous ces misérables tâchèrent de gagner terre, et environ trois mille moururent dès qu'ils y furent arrivés, sans compter ceux qui furent submergés. Ils se perdirent la nuit du deux

au trois septembre (1) et le pêcheur qui leur avait échappé et qui nous assura qu'il avait vu leur flotte dans la baie de Gaspé ne les y rencontra qu'après le naufrage, comme ils s'en retournaient. Il crut qu'ils faisaient la route de Québec, en quoi il se trompa. Car, dès le lendemain de cet accident, quand ils eurent un peu repris leurs esprits, ils tinrent un conseil de guerre pour voir ce qu'ils avaient à faire. Celui qui devait commander les troupes était d'avis que l'on vint assiéger Québec. Quoiqu'ils eussent fait une

(1) Le 2 septembre, d'après le calendrier grégorien, le 22 août d'après le calendrier julien. C'est ce dernier quantième qui a prévalu dans l'histoire de notre pays.

si grande perte ils se croyaient encore assez forts pour nous prendre. L'amiral fut d'un avis contraire, ne jugeant pas à propos de perdre le reste de sa flotte, et son sentiment l'emporta.

Ils relâchèrent, désolés de leur aventure, et détachèrent une frégate légère, nommée *Le Léopard*, pour aller porter cette fâcheuse nouvelle en Angleterre. Elle fit une diligence surprenante et, en très peu de jours, elle arriva à Londres. Cet événement fut mandé promptement au roi de France qui en conçut autant de joie que si le Canada eût été une des plus riches colonies. Cela fut mis dans la *Gazette* (*de France*) et on le savait partout en France avant que

nous le sussions à Québec; ce qui, sans doute, paraîtra incroyable, mais c'est pourtant la vérité. Ils écrivirent aussi, par plusieurs voies, à Neglesson (*Nicholson*) qui venait par en haut, dans les terres, afin de lui apprendre leur naufrage et leur retraite, pour qu'il ne s'engageât pas plus avant. Aussitôt qu'il en fut informé, il fit rebrousser chemin à son armée et ordonna qu'on brûlât les forts qu'il avait bâtis avec tant de peine et qui étaient abondamment remplis de toutes sortes de vivres et de munitions. C'est ce que nous avions appris sans en deviner la cause, car leur naufrage ne fut découvert que plusieurs semaines après. Ainsi la

guerre fut finie, à notre avantage, sans avoir tiré un seul coup de mousquet.

Les Anglais n'en furent pas encore quittes. L'amiral qui s'en retournait droit à Londres avec le peu des vaisseaux qui lui restaient, craignant d'être mal reçu de la Reine, fit sauter en l'air son navire (1) quand il fut sur la

(1) Absolument faux !—Sir Hovenden Walker était à Londres pour se rapporter à l'Amirauté quand une estafette l'y rejoignit pour lui annoncer que l'*Edgar* venait de faire explosion en rade de Portsmouth. Des 470 marins d'équipage qui montaient cette belle frégate, pas un homme ne fut sauvé ! Tous les documents précieux qu'elle portait furent perdus, entre autres l'original du journal tenu par Sir William Phips lors de son expédition contre Québec en 1690

Charlevoix commet une autre erreur historique quand il dit que l'*Edgar* se perdit sur l'Ile-aux-Œufs

Cf : Charlevoix :—*Histôire et Description Générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, tôme 4, livre 20 page 88.

Tamise. Tout près du port il y périt et tout son équipage, excepté deux hommes. Les navires arrivèrent à Boston où la consternation était générale et ce jour-là même leur affliction fut redoublée par un incendie qui consuma plus de quatre-vingts maisons. Il se trouva là un officier français qui demanda aux Anglais, en insultant à leur malheur, si c'était là le feu de joie qu'ils faisaient pour remercier Dieu de leur victoire. (1)

(1) Les Puritains de Boston interprétèrent tout autrement le sens de cette catastrophe. Voici ce que je lis, à ce propos, dans Justin Winsor :

"The New England part of it (*of the fleet*) came "shaggling back to Boston in October, to find the town "suffering under the loss of a great fire which had "happened on the night of October 2-3; "*most un-*

Je ne sais de quelle sorte ils offrirent leurs prières à Dieu, mais ils nous laissèrent le soin de lui rendre grâces. Nous en avions un très juste sujet. La première fête solennelle que l'on en fit fut celle de *Notre-Dame de Victoire* que l'on nomma *Notre-Dame des Victoires*, n'attribuant pas moins la seconde que la première à la très sainte Vierge. CE FUT ENCORE M. DE LA COLOMBIÈRE QUI PRÊCHA AVEC UN NOUVEAU ZÈLE SON TRIOMPHE. Il fit voir combien nous lui

" *mistakably the result*, as Increase Mather told them in " a sermon—and perhaps believed—*of the way in* " *which, during the fitting of the fleet, they had carried* " *bundles on the Lord's Day, and done other servile* " *work*" !

Cf: *Narrative and Critical History of America—Vol. V. page* 109.

étions redevables et à quelle fidélité ce bienfait nous engageait. *Comme tous ses auditeurs étaient dans des transports de joie et qu'ils ne doutaient pas que le ciel ne s'en fût mêlé, sa prédication fut écoutée et suivie de grands applaudissements*, et la dévotion envers la très sainte Vierge fut mieux établie que jamais.

On ne parlait que de cette merveille opérée en notre faveur. Les poètes épuisèrent leur verve pour rimer de toutes les façons sur ce naufrage. Les uns étaient historiques et faisaient agréablement le détail de la campagne des Anglais ; les autres satiriques et

raillaient sur la manière dont ils s'étaient perdus. (1)

Le Parnasse devint accessible à tout le monde ; les dames même prirent la liberté d'y monter. Quelques-unes d'entre elles commencèrent et mirent les messieurs en train ; non seulement les séculiers, mais les prêtres et les religieux faisaient tous les jours

(1) En voici un spécimen :

CHANSON COMPOSÉE PAR M. JUCHEREAU DE MAURE

Sur l'air : *Ah ! que de besogne à leur fusée !*
Elle est mêlée, etc.

Ouacre (*Walker*) Vêche (*Vetch*) et Neglesson (*Nicholson*.)
Par une matinée,
Prirent résolution
De lever deux armées.
Oh ! que de besogne, etc.

des pièces nouvelles. Nous chantons encore avec plaisir (1) des cantiques composés, en ce temps-là, à la louange de notre Reine victorieuse.

M. de Beaumont partit au commencement de novembre. Il emmena monsieur Raudot, le père, qui ne manqua pas de rendre témoignage, en

Prirent résolution
De lever deux armées ;
L'une, partie de Boston,
Sur cent vaisseaux portée.

Oh ! que de besogne, etc

L'une, partie de Boston ;
Sur cent vaisseaux portée ;
Les plus beaux ont fait le plongeon
Dedans la mer salée !

Oh ! que de besogne, etc.

(1) Ceci a été écrit entre les années 1713 et 1723.

France, de la merveille arrivée en Canada. Il en était si charmé qu'il ne pouvait se lasser d'admirer la Providence. Nous restâmes sans Intendant pendant une année.

Plusieurs particuliers de Québec,

Les plus beaux ont fait le plongeon
Dedans la mer salée.
La plus belle, Neglesson
Ne l'a pas amenée.

Oh ! que de besogne, etc.

La plus belle, Neglesson
Ne l'a pas amenée ;
Elle avait mal aux yeux, dit-on,
Craignait trop la fumée !

Oh ! que de besogne, etc.

Elle avait mal aux yeux, dit-on,
Craignait trop la fumée
Des mousquets et du canon,
De la mèche allumée !

Oh ! que de besogne, etc.

poussés par un mouvement de piété, voyant que jusqu'alors on s'était contenté de parler du naufrage des Anglais et de faire des chansons sur leur malheur, jugèrent que, pour marquer la reconnaissance que l'on devait à la très sainte Vierge, il fallait établir

Des mousquets et du canon,
De la mèche allumée !
—" Ils reviendront, dit Pigeon,
Dès la prochaine année ! "

Oh ! que de besogne, etc.

Noël Juchereau de Maure était le frère de la célèbre hospitalière historien Juchereau de Saint-Ignace, et neveu du vieux seigneur de Beauport, le vaillant Nicolas Juchereau de Saint-Denis, qui eut l'honneur d'être blessé, en 1690, au premier engagement de la Canardière.

Détail comique, j'ai copié cette chanson-là dans un vieux livre de prières. Quelque enthousiaste religieuse de l'époque l'aura sans doute trouvée si belle qu'elle l'aura prise pour un cantique.

quelque dévotion publique qui pût entretenir le souvenir de ce bienfait et l'apprendre à ceux qui n'en n'auraient pas été les témoins. Il fut conclu, dans une assemblée considérable, que l'on ferait une quête dans Québec et aux environs pour faire bâtir le portail de l'église de la basse ville, à qui on donna le titre de *Notre-Dame des Victoires*, afin que ce monument de notre gratitude pût attirer sur nous de nouvelles bénédictions. On fonda des messes du Saint Sacrement très solennelles les sept mois de l'année où il n'y a point de fêtes de la sainte Vierge, afin qu'il y en eût douze par an, en comptant celles que messieurs de la Congréga-

tion fondèrent après le siège des Anglais—(1690)—tous les lendemains des fêtes de Notre-Dame. Le *Cantemus* (1) devait être chanté à celles-ci comme un récit naturel de ce qui s'était passé dans le naufrage de nos ennemis. Cette seconde partie était ce qui plaisait davantage à tout le monde.

La quête se monta à six mille livres, chacun s'étant porté à donner selon ses moyens et même au-delà. Pour

(1) C'est le cantique de Moïse : *Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est. Equum et ascensorem dejecit in mare.* Le grand miracle que Dieu fit au passage de la Mer Rouge par les Hébreux fut l'occasion de ce cantique. — " Et Israël vit les Egyptiens morts sur le rivage de la mer et la grande puissance que le Seigneur avait déployée contre eux ; et le peuple craignait le Seigneur et crut en lui et en Moïse, son serviteur."—L'analogie me semble parfaite.

participer aux bonnes œuvres, nous donnâmes deux cents livres dans un temps où nous manquions de plusieurs choses nécessaires. On commença par chanter les sept grand'messes avec les cérémonies stipulées dans la fondation, ce qu'on a fait fort exactement pendant deux ans ; mais depuis le retour de Monsieur de Québec (*Monseigneur de Saint-Vallier*), on a cessé de remplir cette fondation. Je ne sais ce qu'est devenu l'argent destiné pour l'église de la basse ville ; il ne paraît pas encore que l'on pense à y toucher. Notre Seigneur ne laissera pas de nous tenir compte du désir que nous avons eu de l'honorer et de remercier sa

sainte Mère. Nous continuons de chanter le *Cantemus* le second dimanche de chaque mois, parce que dès le mois de janvier 1712, que l'on nous parla de la fondation, pour nous conformer à la dévotion publique, nous convînmes, dans une délibération du Chapitre, que nous chanterions ce beau cantique une fois le mois et, de plus, le 3 septembre, où nous faisions une fête extraordinaire, parce que c'est dans la nuit qui a précédé ce jour (1) que Dieu a fait

(1) Le 2 septembre, d'après le calendrier grégorien, le 22 août, d'après le calendrien julien que l'Angleterre suivit jusqu'en 1752.

Fait bizarre, et bien digne d'être signalé, tous no-
historiens canadiens-français, Garneau, Ferland, Laverdière, ont adopté la date du calendrier julien, et fixé au 22 août le quantième de la catastrophe de l'Ile aux-

périr nos ennemis à nos portes. Nous devons être d'autant plus soigneuses de lui en rendre grâces que nous sommes peut-être les seules qui le fassions, et qu'il semble que cette merveille, opérée en notre faveur, soit effacée de tous les esprits. On voit cependant à Montréal, chez les Sœurs de la Congrégation, la chapelle que les demoiselles de Ville-Marie avaient fait vœu de bâtir en l'honneur de *Notre-Dame des Victoires.* (1) Elles se sont

Oeufs. De là je conclus à l'influence unique d'un livre : le *Journal de Walker*, dont ils se sont exclusivement préoccupés en étudiant ce tragique épisode, leur aura joué ce mauvais tour.

(1) Cette chapelle existe encore. Elle est située sur la propriété des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à la droite du passage qui conduit de la rue

fidèlement acquittées de leur promesse et elles travaillent tous les jours à l'orner.

Tous ceux qui avaient vu les débris des Anglais assuraient qu'il y avait de quoi charger plusieurs navires de très bons effets. On crut devoir y envoyer ramasser leurs dépouilles. Monsieur Duplessis, receveur des droits de Monsieur l'Amiral, et Monsieur de Monseignat, agent de la Ferme, frétèrent une

Notre Dame à la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié Elle porte, sur un marbre commémoratif, l'inscription suivante :

Notre-Dame de Victoire,
bâtie en mémoire de la destruction de la
flotte de Sir Hovenden Walker,
sur l'Ile-aux-Œufs, 22
août 1711.

barque et gagèrent quarante hommes à qui ils donnèrent un aumônier et provisions de vivres pour aller passer l'hiver dans cet endroit, afin, qu'au printemps, ils tirassent tout ce qu'ils pourraient. Ils partirent en 1711 et revinrent en 1712, au mois de juin, avec cinq bâtiments extrêmement chargés. Ils trouvèrent un spectacle dont le récit fait horreur : plus de deux mille cadavres nus sur la grève, qui avaient presque tous des postures de désespérés. Les uns grinçaient des dents, les autres s'arrachaient les cheveux, quelques-uns étaient à demi-enterrés dans le sable, d'autres s'embrassaient. Il y avait jusqu'à sept

femmes qui se tenaient par la main et qui, apparemment, avaient péri ensemble. On sera étonné qu'il se soit trouvé des femmes dans ce naufrage. Les Anglais se tenaient si assurés de prendre ce pays qu'ils en avaient déjà distribué les gouvernements et les emplois. Ceux qui devaient les remplir amenaient leurs femmes et leurs enfants afin de s'établir en arrivant. Les Français prisonniers, qui étaient dans la flotte, y en virent quantité qui suivaient leurs pères ou leurs maris, et grand nombre de familles entières qui venaient pour prendre des habitations. La vue de tant de morts était affreuse et l'odeur qui en sortait était insup-

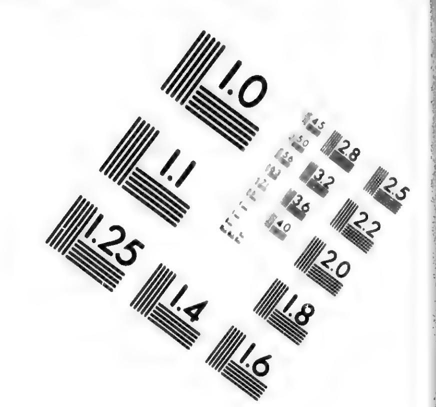
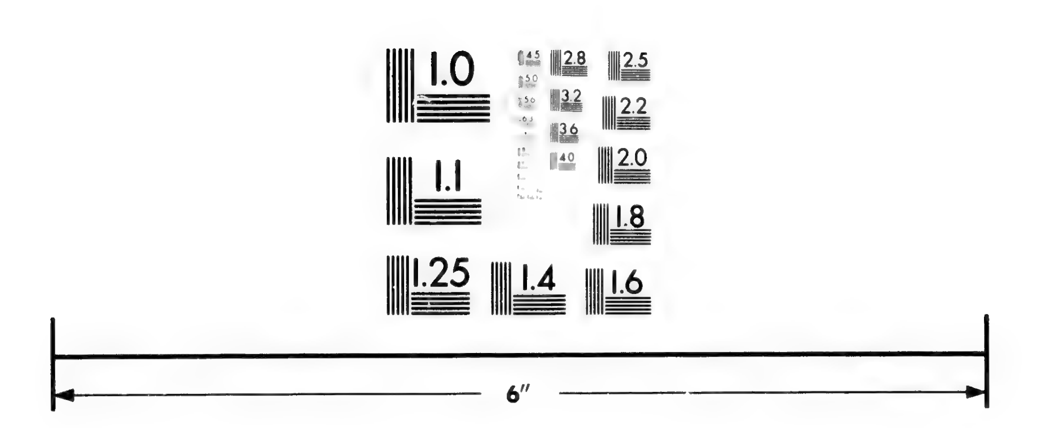


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

portable. Quoique la marée en emportât tous les jours quelques-uns, il en restait assez pour infecter l'air. On en vit qui s'étaient mis dans le creux des arbres, d'autres s'étaient fourrés dans les herbes. On vit des pistes d'hommes pendant deux ou trois lieues, ce qui fit croire que quelques-uns avaient été rejoindre plus bas leurs navires.

Il devait y avoir de vieux officiers, car on trouva des commissions signées du roi d'Angleterre, Jacques II, réfugié en France, dès 1689. Il y avait aussi des catholiques, car, parmi les hardes, il se trouva des images de la sainte Vierge. On rapporta des ancres

d'une grosseur surprenante, des canons, des boulets, des chaînes de fer, des habits fort étoffes, des couvertures, des selles de chevaux magnifiques, des épées d'argent, des tentes bien doublées, des fusils en abondance, de la vaisselle, des fourrures de toutes sortes, des cloches, (1) des agrès de vaisseau

(1) Même aujourd'hui—(*année* 1895)—les flots laissent parfois à découvert des canons et des pièces d'armure, souvenirs du terrible désastre. Durant notre séjour à la Pointe-aux-Anglais, on offrit à Monseigneur Labrecque, évêque de Chicoutimi, qui faisait alors sa première visite pastorale dans cette partie de son diocèse, une jolie cloche, d'une trentaine de livres, retirée de l'eau depuis quelques temps. Cette précieuse relique, qui n'a pas trop souffert d'un séjour de près de deux siècles au fond de la mer, est maintenant au musée du Séminaire de Chicoutimi. On y possède aussi une baïonnette très bien conservée, et une sorte d'écusson en cuivre, portant le monogramme de la reine Anne,

et une infinité d'autres choses. On en vendit pour cinq mille livres. Tout le monde courait à cet encan ; chacun voulait avoir quelque chose des Anglais. On y laissa beaucoup plus qu'on en put enlever ; cela était si avant dans l'eau qu'il fut impossible de tirer tout ce qu'on vit. On en rapporta, deux ans après, pour douze mille livres, sans compter tout ce qu'on avait ôté d'ailleurs. C'en fut assez pour nous faire espérer que nos enne-

---

surmonté de la couronne royale. Ces objets proviennent, comme la cloche, du naufrage de 1711. L'écusson a été trouvé par le gardien de l'Ile-aux-Oeufs, M. Paul Côté.

L'abbé Victor Huard : *Labrador et Anticosti*, pages 109 & 110

mis ne nous attaqueraient plus et pour affermir notre confiance en Dieu.

Jeanne françoise de Saint Ignace (1)

(1) Ce précieux autographe de la célèbre hospitalière a été relevé sur la signature même de ses vœux de profession religieuse prononcés le 25 mars 1664.

LISTE DES VAISSEAUX COMPOSANT LA FLOTTE COMMANDÉE PAR SIR HOVENDEN WALKER (1)

L'*Edgar*, vaisseau amiral, 70 canons.

Le *Swiftsure*, vaisseau de guerre, 70 canons.

Le *Monmouth*, vaisseau de guerre, 70 canons.

Le *Dunkerque*, vaisseau de guerre, 60 canons.

Le *Montague*, vaisseau de guerre, 60 canons.

Le *Sunderland*, vaisseau de guerre, 60 canons.

(1) Cf: Sir Hovenden Walker's *Journal*, Appendix, pages 267, 268, 269 et 270.—London, 1720.

Le *Humber* et le *Devonshire*, vaisseaux de guerre de 80 canons chacun, que Walker avait amenés avec lui à Boston, n'ayant pas été jugés propres à remonter le fleuve, furent renvoyés en Angleterre, et le pavillon amiral fut hissé à bord de l'*Edgar*.

Le *Windsor*, vaisseau de guerre, 60 canons.
Le *Kingston*, vaisseau de guerre, 60 canons.
Le *Chester*, vaisseau de guerre, 54 canons.
Le *Léopard*, vaisseau de guerre, 54 canons.
L'*Entreprise*, vaisseau de guerre, 40 canons.
Le *Saphir*, vaisseau de guerre, 40 canons.
Le *Feversham*, vaisseau de guerre, 36 canons.
Le *Leostoff*, vaisseau de guerre, 36 canons.
Le *Neptune*, (1) vaisseau de guerre, 10 canons.

TRANSPORTS

Le *Recovery*, Le *Delight*, L'*Aigle*, La *Fortune*, Le *Reward*, (vaisseau-hôpital) Le *Success Pink* (allège)	Etaient chargés du régiment commandé par le général Hill, commandant en chef des troupes de terre.

(1) Le *Neptune* était un petit navire français de La Rochelle, jaugeant 120 tonneaux, armé de 10 canons et portant 70 hommes. Il avait été amariné par le capitaine Matthews quelques jours avant la réunion de l'*Edgar* et du *Chester* à la hauteur du Cap Breton.

Le *Willing Mind*, La *Rose*, Le *Lisle*, L'*Happy Union*, La *Reine Anne*,	Etaient chargés du régiment commandé par le colonel Kirk.
La *Résolution*, Le *Marlborough*, Le *Samuel*, Le *Faisan*,	Portaient les soldats du régiment commandé par le colonel Clayton.
Les *Trois Martins*, Le *Marchand de Smyrne*, Le *Globe*, Le *Samuel*,	Chargés du régiment commandé par le colonel Kain.
Le *Colchester*, Le *Nathanael & Elizabeth*, Le *Samuel & Anne*,	Chargés du régiment commandé par le lieutenant-général Seymour.
Le *George*. L'*Isabelle-Anne-Catherine*, Le *Blenheim*, Le *Chatham*,	Chargés du régiment commandé par le col. Windresse.
Le *Blessing*, Le *Rebecca*, Les *Deux Shérifs*, Le *Sarah*,	Chargés du régiment commandé par le colonel Disney. (1)

(1) Les sept régiments commandés par Hill, Kirk, Clayton, Kain, Seymour, Windresse et Disney, étaient tous composés de soldats d'élite les vétérans de Marlborough, fleur de l'armée anglaise.

Le *Rebecca-Anne-Blessing*, Le *Prince Eugène*, Le *Dauphin*, La *Marie*. L'*Herbin Galley*, Le *Friends Increase*, Le *Marlborough*,	Vaisseaux de provisions, armés en flûte.
Le *John & Mary*, Le *Speedwell*,	Allègos ; aux ordres du général Hill.
Le *Dauphin*, L'*Elizabeth*, La *Marie*, Le *Samuel*,	Allèges ; au service de l'amiral Walker.
Le *Basilic*. La *Grenade*,	Etaient chargés de bombes.
Le *Goodwill*.	Sloop ; servait d'allège au colonel Vetch.
L'*Anna*, Le *John & Sarah*, La *Marguerite*,	Portaient les recrues de la flotte.
L'*Anna*, Le *Jeremiah & Thomas*, Les *Barbades*, L'*Anchor & Hope*, L'*Adventure*, Le *Content*, Le *Dispatch*, Les *Quatre Amis*. Le *Francis*,	Ces transports, fournis par les Etats de la Nouvelle - Angleterre

Le *John & Hannah*, L'*Henriette*, Le *Blessing*, L'*Antilope*, Le *Hannah & Elizabeth*, Le *Friends Adventure*, Le *Rebecca*, Le *Martha & Hannah*, Le *Johannah*, L'*Unity* — (vaisseau hôpital) Le *Newcastle*.	et équipés à leurs frais, étaient chargés des miliciens volontaires formant partie de l'expédition.

Juchereau de Saint-Ignace porte à trois mille le nombre des Anglais qui périrent sur les récifs de l'Ile-aux-Œufs. Si cette statistique eût représenté le total des pertes de vies encourues sur la flotte pendant la durée entière de l'expédition, je l'accepterais peut-être, malgré qu'elle me paraisse encore fort exagérée. Mais appliquée seulement à la catastrophe du 22 août

1711, elle est exorbitante, et ne résiste pas à la confrontation des pièces justificatives du *Journal* de Walker.

Huit gros transports vinrent s'éventrer sur les rochers du sinistre îlot.

		Hommes.
(1)	1°. L'*Isabelle-Anne-Catherine* ...	220
	2°. Le *Samuel & Anne*............	150
	3°. Le *Nathanael & Elizabeth*...	188
	4°. Le *Marlborough*	150
	5°. Le *Chatham*.....................	102
	6°. Le *Colchester*	354
	7°. Le *Marchand de Smyrne*....	246
	8°. Le *Content*	....
		1410

Nous ne connaissons pas le contingent de soldats transportés par le *Content*, mais, pour contenancer la statistique de Juchereau, nous le suppo-

(1) Cf: L'appendice du *Journal* de Walker, page 190.

serons égal à celui du *Colchester*, le plus chargé des sept autres vaisseaux perdus ; nous atteignons alors au grand total de 1764 naufragés. Périrent-ils tous ? Garneau, notre historien national, répond à cette question qu'il avait étudiée, à Londres, dans les archives et les documents officiels. " Sur les dix-sept cents soldats qu'ils (*les huit transports*) portaient, plus de *neuf cents* périrent." (1) Nous voici loin, n'est-ce pas, des *trois mille morts* de l'Ile-aux-Œufs. Juchereau a bien fait d'ajouter : " L'on " vit des pistes d'hommes pendant " deux ou trois lieues, ce qui fit croire

(1) Garneau — *Histoire du Canada*, 4ième édition, 1882, tôme II, page 48.

" que *quelques-uns* avaient été rejoin-
" dre plus bas leurs navires."

Quant à supputer le chiffre total des pertes subies par la flotte anglaise pendant toute la durée de l'expédition, il convient d'ajouter de suite au millier de marins et soldats (plus de neuf cents, disait Garneau) qui périrent sur l'Ile-aux-Œufs les 470 hommes d'équipage de l'*Edgar* qui sauta en entrant à Portsmouth, ce qui donne 1470 morts, en toute certitude de vérification statistique.

Il resterait encore à établir une moyenne approximative pour évaluer les pertes de vie à bord du *Feversham* et du *Leostoff*. L'équipage du *Feversham* se

composait de 196 marins; celui du *Leostoff*, que nous ignorons, devait être aussi nombreux, ces deux frégates portant chacune 36 canons. Trois transports furent avec elles *cast away*, abandonnés, c'est l'expression même de Walker, à la page 25 de l'*Introduction* de son *Journal*. Combien d'hommes montaient ces trois transports perdus au retour de l'expédition? Pour répondre à cette facile question, il suffit de se rappeler que *sept* des transports anglais péris sur l'Ile-aux-Œufs, et dont les contingents respectifs nous sont connus, portaient 1410 hommes. Cette moyenne, de 200 hommes par transport, me semble

confiner, à quelques unités près, à l'exactitude du chiffre recherché. Elle donnerait un effectif de *mille* hommes pour les cinq transports abandonnés. Combien périrent sur ce nombre ? Rien ne guide ici la statistique. Les relations françaises interrogées restent muettes, et le *Journal* de Walker lui-même s'est refermé, comme la mer, sur les navires disparus. L'histoire et la tradition semblent avoir conspiré le secret de leur fatal destin. Inutile d'attendre l'aurore prochaine, le jour ne se lèvera plus sur l'abîme qui gardera éternellement, avec le mystère de sa profondeur, la mesure de la catastrophe. Il ne reste plus, à l'activité inquiète de

notre esprit, qu'un champ ouvert : celui des conjectures. Les pessimistes, s'autorisant de l'infortune inouïe de l'*Edgar*, concluеront à la perte totale des cinq équipages. Les optimistes, au contraire, se réclamant des nombreux exemples de transports et vaisseaux de guerre rentrés sains et saufs à Londres et à Boston, avec leurs contingents complets de soldats et de marins, croiront au salut absolu de ce même millier d'hommes.

Il importe de se tenir également éloignés de ces deux opinions extrêmes. Convenons que les uns et les autres se trompent et exagèrent au même degré. Nous aurons donc 500

pertes de vie à ajouter aux 1410 autres morts officiellement constatées ; soit, en chiffres ronds, 2,000 victimes.

Deux mille hommes ! c'est encore faire à l'Océan la part du lion, que lui abandonner une proie de telle richesse. Aussi, je n'admettrai l'exactitude de cette statistique qu'en autant qu'elle comprendra, dans ce sinistre grand total, les pertes cruelles que la maladie et la désertion — ces deux plaies vives de toute expédition militaire — durent infliger à la malheureuse flotte de Sir Hovenden Walker.

REQUIESCANT

Ceci, lecteur, n'est pas une épitaphe, mais le fac-similé d'un monument triomphal élevé. . . . . par un vaincu, à l'éternelle mémoire de sa défaite. Ce qui en explique, mieux que tout autre commentaire, la pitoyable et sinistre apparence. Ce mausolée historique évoque, avec une irrésistible puissance de vérité et d'émotion, l'inoubliable catastrophe du 22 août 1711. On croirait, à le regarder seulement, fixer un de ces pans de murs que la piété des cimetières bretons consacre au souvenir des disparus en mer. Et devant lui, comme devant eux, un sen-


IHS
IN NOMINE
PATRIS FILII ET SPIRITUS SANCTI
AMEN.
OMNIBUS IN CHRISTO FIDELIBUS SALUTEM,
ANNA DEI GRATIA
MAG. BRITANNIÆ
FRANCIÆ ET HIBERNIÆ REGINA
TOTIUSQUE AMERICÆ SEPTENTRIONALIS
DOMIÑA, FIDEI DEFENSOR, &c.
IN
CUJUS HARUM INSULARUM VULGO
CAPE BRETON
PROPRIETATIS
ET DOMINII
TESTIMONIUM
HOC
EREXIT MONUMENTUM
SUÆ MAJESTATIS SERVUS
ET SUBDITUS FIDELISSIMUS
D. HOVENDEN WALKER EQUES AURATUS
OMNIUM IN AMERICA NAVIUM REGALIUM
PRÆFECTUS ET THALASSIARCHA
MENSE SEPTEMBRIS
ANNO SALUTIS
MDCCXI.

timent de tristesse infinie envahit soudain tout notre être, pénètre l'âme et noie le cœur. Puis, à cette impression d'angoisse, aiguë comme un cri de désespoir, succède une pensée de commisération profonde qui vous étreint, elle aussi, vous navre à son tour, au point de vous faire oublier de sourire à la lecture de cette pompeuse et ridicule inscription latine proclamant la reine Anne, non seulement souveraine d'Angleterre, *de France*, et d'Irlande, mais encore maîtresse absolue de toute l'Amérique du Nord : *totiusque Americae Septentrionalis Domina.*

Au lendemain de l'effroyable naufrage de l'Ile-aux-Œufs, et sur l'avis

d'un conseil de guerre, l'expédition dirigée contre Québec fut abandonnée. On donna rendez-vous à la flotte, pour le huit septembre, à l'Ile du Cap Breton, à l'embouchure de la Rivière des Espagnols. Ce qui fut fait.

Au Cap Breton, les discussions recommencèrent ; ce qui amena une perte de temps considérable. Walker, qui voulait absolument combattre, proposa d'attaquer Plaisance. Beaucoup d'officiers l'appuyaient dans cette vaillante résolution, mais le général Hill s'y opposa avec une telle opiniâtreté que l'amiral céda et consentit à retourner en Angleterre sans coup férir.

Toutefois, Sir Hovenden Walker

crut prudent de prendre officiellement possession de l'Ile du Cap Breton au nom de la reine Anne, et remplaça les armes de France, qu'il fit abattre, par le monument dont une photogravure reproduit ici le fac-similé.

Par une de ces ironies sanglantes, particulières à la politique et aux diplomates, le traité d'Utrecht — (11 avril 1713) —restitua l'Ile du Cap Breton à la France. Deux ans ne s'étaient pas même écoulés depuis l'érection du monument commémoratif de Walker. Cette orgueilleuse inscription gravée sur bois — c'est le côté modeste de ce superbe obélisque — servit au feu de joie que les Canadiens allumèrent

lorsqu'ils relevèrent les armes de France sur l'île rétrocédée. En cela ils eurent tort. Au lieu de brûler cette prétentieuse épitaphe, il eût suffi d'en effacer seulement l'inscription latine. On l'aurait ensuite transportée au bon endroit du cimetière, sur l'Ile-aux-Œufs, puis un graveur l'eût marquée du traditionnel *Requiescant*. En la datant du 22 août 1711 on restituait à cette planche de cèdre toute sa valeur historique. C'était bien le moins que l'on reconnût à l'Angleterre un droit exclusif de possession sur cet écueil célèbre !

ERNEST MYRAND.

APPENDICE

NOS GRAVURES

No 1.

Joseph Séré de la Colombière.

Le portrait de Messire Joseph Séré de la Colombière, publié en regard du titre de cet ouvrage, appartient à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, à Québec.

On ignore le nom du peintre qui l'a exécuté.

Messire de la Colombière était alors âgé de 70 ans, ce qui fixe à l'année 1721 la date de ce portrait.

Redoutant, à cause de ses infirmités multiples, la mort prochaine de l'ancien supérieur de leur maison, les religieuses hospitalières,

qui le vénéraient comme un saint et l'aimaient comme un père, commandèrent son portrait à un artiste-peintre qui se trouvait alors de passage à Québec. C'était le plus sûr comme le plus heureux moyen de garder à jamais vivant dans les âmes le souvenir d'un prêtre dont la vie, à leur égard, s'était usée en bienfaits sans nombre, et traduire par un acte de noble reconnaissance ces belles paroles de l'Ecriture : *In memoriâ æternâ erit justus.*

No 2.

Notre-Dame des Victoires (1759).

Cette gravure reproduit un dessin, pris sur le terrain, par un officier de l'armée de Wolfe, Richard Short, qui passa à Québec l'hiver de 1759-60 et occupa ses loisirs à relever les sites les plus remarquables et les édifices historiques de la ville capitulée. Les *Vues de Québec* de Richard Short sont au nom-

bre de 13, un chiffre fatidique qui justifie bien les superstitieux du 13 septembre 1759. Elles sont justement célèbres par le fini du dessin, la perfection du détail, et leur merveilleuse exactitude topographique qui ferait honneur à une photographie moderne. Cette vérité de reproduction les rend très précieuses.

Ce dessin, consacré aux ruines de l'église *Notre-Dame des Victoires*, a été gravé par A. Bennoist, comme il appert par la légende écrite au pied de la gravure et que je transcris verbatim.

Drawn ON THE SPOT *by Richard Short, engraved by A. Bennoist—London, published according to Act of Parliament Sept.* 1761, *by Richard Short, and sold by Thos. Jeffreys, the Corner of St. Martin's Lane, Charing Cross.*

Notre gravure a été préparée sur une excelente photographie de la maison Livernois.

En comparant les gravures de *Notre-Dame des Victoires* de 1759 et 1888, le lecteur constatera, au premier coup d'œil, que la chapelle, incendiée au bombardement de 1759, *a été rebâtie sur les anciennes murailles de* 1688. Ce qui lui conserve une valeur inestimable comme monument historique.

On remarquera toutefois, en étudiant le portail, que les deux statues, placées dans des niches, de chaque côté de la porte de l'église, sont aujourd'hui remplacées par deux fenêtres. Ce changement a dû s'opérer en 1765, lors de la reconstruction de la chapelle. Quant à la statue de *Notre-Dame des Victoires*, qu'on aperçoit entre l'œil-de-bœuf et le petit châssis du grenier de l'église, elle a disparu du portail, probablement à la même époque, c'est-à-dire en 1765, année de la reconstruction. On l'aura sans doute replacée, ou remplacée par une autre, dans le sanctuaire.

No 3.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES (1888.)

Gravure exécutée sur une photographie de la maison Vallée, prise en 1888, aux fêtes du deuxième centenaire de la chapelle.

L'historique sanctuaire de *Notre-Dame de la Victoire*, plus tard *Notre Dame des Victoires*, avait d'abord été dédié *à l'Enfant Jésus* comme l'établissent les éphémérides particulières à cette église célèbre, écrites sur ses murailles, et que je crois intéressantes de transcrire pour le lecteur.

1688—1er mai. Pose de la première pierre.

Dans le sanctuaire, du côté de l'épître, dans un panneau, une inscription latine, copiée exactement sur celle qui fut rédigée à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église, se lit comme suit :

ANNO DOMINI MDCLXXXVIII, INNO-

CENTIO XI SUMMO PONTIFICE ; FRANCISCO DE LAVAL PRIMO EPISCOPO QUEBECENSI ; REGNANTE IN GALLIA LUDOVICO MAGNO XIV ; PRIMARIUS LAPIS ECCLESIÆ SUCCURSALIS INFANTIS JESU URBIS INFERIORIS ITEM QUEBECENSIS POSITUS EST AB ILLUSTRISSIMO VIRO DOMINO D. JACOBO RENATO DE BRISAY MARCHIONE DE DENONVILLE IN NOVA FRANCIA PRO REGE.

" En l'année de Notre-Seigneur 1688, sous le souverain pontificat d'Innocent XI ; François de Laval étant premier évêque de Québec ; sous le règne de Louis XIV le Grand, en France ; la première pierre de l'église succursale de l'Enfant Jésus de la basse-ville de Québec a été posée par l'Illustrissime Seigneur Jacques René de Brisay, marquis de Denonville, Lieutenant du Roi en la Nouvelle-France.

Cette inscription contient une erreur histo-

rique, aussi involontaire qu'inévitable, fort intéressante à expliquer.

Le premier mai 1688, *Monseigneur François de Laval n'était pas premier évêque de Québec*, pour cette raison péremptoire qu'il s'était démis de son évêché le 24 janvier précédent. Le lendemain, 25 janvier 1688, Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Vallier, son successeur, était consacré, à Paris, dans l'église de Saint-Sulpice, par Mgr Jacques-Nicolas Colbert, coadjuteur de l'archevêque de Rouen. Or, ces deux faits, d'une importance capitale, étaient absolument ignorés à Québec à la date du 1er mai 1688. On connaissait bien sans doute les intentions, souvent manifestées par Mgr de Laval, de prendre sa retraite; mais d'un projet à sa réalisation, d'un désir exprimé à l'accomplissement d'un rêve, d'un souhait longtemps caressés, il y avait encore plus loin que de la coupe aux lèvres.

Cette ignorance d'un événement majeur, comme celui d'une succession épiscopale, n'a pas lieu d'étonner. Alors qu'il se nommait Nouvelle-France, le Canada, pendant six mois de l'année, était géographiquement séparé du reste du monde. De novembre à mai, que durait, temps minimum, la clôture de la navigation du Saint-Laurent, notre unique route européenne, Québec était mis au secret. Nos terribles hivers étaient autant de géôliers tenant la clé du pays et le fermant, comme une prison, sur ses infortunés habitants. Ils y vivaient encore plus ensevelis que des morts dans un cimetière ou des lépreux dans un lazaret.

Cette séquestration intolérable avait le don d'exaspérer la population de la capitale fatiguée d'attendre les navires de France, cette flotte du printemps, partie aux premiers jours d'avril et n'entrant le plus souvent en rade

qu'aux derniers jours de mai. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, particulier à l'incident historique qui nous occupe, l'ancien évêque de Québec, Mgr de Laval, embarqué à Larochelle le 20 avril 1688, n'arriva à Québec que le 3 juin. Encore cette traversée fut-elle considérée satisfaisante au point de vue de la rapidité du voyage, celui-ci n'ayant pas dépassé six semaines !

Monseigneur de Laval arriva même avant la lettre qui annonçait son retour au pays. En effet, ce fut Monsieur Brisacier, du Séminaire des Missions Etrangères, qui, le premier, écrivant de Paris, à la date du 8 mai 1688, à Messire Charles Glandelet, grand vicaire du diocèse de Québec, lui apprit la bonne nouvelle *des deux retours*, c'est-à-dire l'arrivée du second évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier, et le retour de l'ancien évêque, *Monseigneur l'Ancien* comme on nomma dès lors,

par toute la colonie, le Vénérable François de Laval. La présence du premier évêque combla de joie la population de Québec, laquelle n'eut jamais le soupçon du malheur qui l'avait menacée dans une de ses affections les plus chères. Il s'en était fallu de bien peu, en effet, que François de Laval ne revint pas. Sans l'intervention puissante de Denonville et l'influence politique d'habiles alliés, amis personnels et de l'ancien gouverneur et de l'ancien premier évêque, celui-ci serait mort en France, Mgr de Saint-Vallier s'étant, jusqu'à la fin, refusé à ramener son prédécesseur avec lui dans son diocèse, et n'y ayant consenti, de guerre lasse, qu'à l'heure de la partance.

Ainsi s'explique l'erreur historique de l'inscription gravée sur la pierre angulaire de la chapelle actuellement connue sous le titre de *Notre-Dame des Victoires*.

Suivent les autres éphémérides écrites sur la muraille du sanctuaire, sur chacun des côtés de la porte centrale.

1688, 1er mai : Pose de la première pierre.

1690—Défaite de l'amiral Phips—L'église prend le titre de *Notre-Dame de la Victoire*.

1711—Dispersion de la flotte de l'amiral Walker—L'église prend le titre de *Notre-Dame des Victoires*.

1759—L'église est incendiée pendant le siège,--au bombardement.

1765—L'église est rebâtie : on conserve ses anciennes murailles.

1888—L'église est restaurée à l'occasion de son deuxième centenaire pompeusement célébré.

No 4.

Notre quatrième gravure reproduit le fac-similé du monument élevé par Sir Hovenden

Walker lorsqu'il prit officiellement possession de l'Ile du Cap Breton au nom de la reine Anne. Elle a été préparée sur une photographie de la maison Montminy à Québec, directement exécutée sur la page du *Journal* de Sir Hovenden Walker. A ce propos nous sommes heureux d'offrir à Mgr Thomas-Etienne Hamel, bibliothécaire de l'université Laval à Québec, nos plus sincères remerciements pour la bienveillance avec laquelle il a permis au livre rarissime de Sir Hovenden Walker de *quitter la maison*, c'est-à-dire les voûtes de la bibliothèque où le précieux volume est conservé.

TABLE DES MATIÈRES.